



guide municipal 2019/2020

la ville pour tous



bezons

UN NOUVEL ART DE TRAVAILLER EN BORD DE SEINE FACE À LA DEFENSE



VOS FUTURS BUREAUX VOUS OFFRENT TOUS LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Atenor c'est l'idée de bureaux qui inspirent. 34 000 m² en bords de Seine. C'est l'idée de convictions nouvelles. Bâtiment HQE éco-sociétal, bornes de recharge électrique. C'est l'idée d'un autre chez-soi. Fitness, coiffeur, restaurant, car-wash, lounge, conciergerie. C'est l'idée d'un espace hyper-connecté à 12 mn de la Défense et 7 mn de la gare de la Garenne Colombes. C'est une idée de bureaux d'aujourd'hui pour demain.



BY
ATENOR
ACTING FOR CITIES

Édito	5
Numéros utiles	6-7

découvrir bezons

Un peu d'histoire	10-14
Bezons aujourd'hui	14

vie municipale

Vie politique	16
Formalités administratives	22
Les autres administrations	26

vie quotidienne

Économie - Emploi	30
Urbanisme	31
Mission commerce	31
Anru Bords-de-Seine	31
Logement	32
Environnement	32
Agenda 21	33
Transports	38
Maison de la citoyenneté	38
Sécurité	39
Police municipale	39
Communication	40
Quartiers	41
Culte	44

enfance

Petite enfance	46
Scolaire	48
Enfance	52
Jeunesse	53

santé, social, solidarité internationale, retraités

Santé	56
Social	62
Solidarité, violences faites aux femmes	63
Solidarité internationale	64
Retraités	65

culture

Culture	70
---------	----

sports et loisirs

Sports	74
--------	----

Associations

Sportives	82
Solidarité	97
Solidarité internationale	99
Anciens combattants	100
Santé - handicap - bien-être	101
Culturelles	103
Loisirs	105
Citoyenneté-démocratie	108
Associations de locataires	108
Environnement	111
Écoles	113
Syndicats	114
Commerce	115
Formation - Insertion	115

Index	120
-------	-----



MOBILITÉ



SAEC aménage votre espace « Nature »

**Création et entretien d'espaces verts
Dallages - Murets - Voirie
Installation d'arrosage automatique**

361, route de Conflans - 95220 HERBLAY
Tél. : 01 34 15 39 01 - Fax : 01 34 15 49 51
Ligne directe : 01 34 15 59 99
Mail : contact@saec95.fr - Site : www.saec95.fr





madame, monsieur,

Vous avez entre les mains la nouvelle édition du guide de Bezons réalisée grâce au concours des annonceurs que je tiens à remercier.

Sans prétendre être exhaustif, il rassemble de nombreux éléments utiles à votre vie quotidienne et facilitera ainsi vos démarches auprès des diverses administrations ou associations, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs ou de solidarité. Beaucoup d'entre elles sont prêtes à vous accueillir.

Reflet d'une ville en mouvement, ce guide est l'indispensable complément de nos médias municipaux.

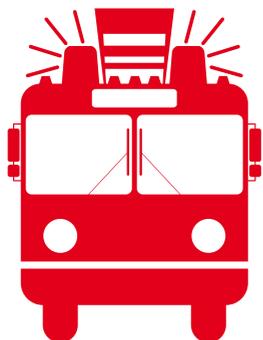
N'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions à la direction de la communication qui a réalisé ce document. Vous l'aidez ainsi à améliorer la prochaine édition.

Dominique Lesparre
Maire de Bezons

Directeur de la publication : Dominique Lesparre • Rédaction : direction de la communication - services municipaux • Photos: Gilles Larvor - direction de la communication • Conception et réalisation: K double B - www.kdoubleb.com • Publicité: Médias et publicité: Tél.: 01 49 46 29 46 • Impression: Public Imprim • Distribution: Régie des quartiers. 15 000 exemplaires, septembre 2019.



numéros utiles



en cas d'urgence

Pompiers : 18 ou 112

Police : 17

Police municipale : 01 79 87 64 50

SOS Médecins : 36 24

ou 01 30 40 12 12 (0,15 €/min)

Urgences médicales, médecin de garde, nuit et jour férié (SAMU) : 15

Dentiste de garde, dimanche et jour férié :
01 39 64 42 48

Pour la pharmacie de garde, s'adresser au commissariat : 01 39 96 53 50

Centre anti-poison :

Hôpital Fernand-Widal :
200, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris - 01 40 05 48 48

Centre Hospitalier d'Argenteuil Victor-Dupouy

69, rue Lieutenant Colonel-Prudhon
95100 Argenteuil

■ Standard : 01 34 23 24 25

■ Urgences : 01 34 23 26 05 ou 01 34 23 25 14
ou 01 34 23 26 16

■ **ENEDIS** : 0 972 675 095

■ **Urgences EDF** : 0 972 675 095

■ **Urgences GDF** : 0 800 473 333

Véolia Eau d'Île-de-France :

■ **Renseignements administratifs** :

0 969 369 900

■ **Urgences fuites** : 0 969 369 918

en cas de détresse

Accueil Sans Abris, hébergement d'urgence :
115

Allô Enfance Maltraitée : 119

Alcool info service : 0 980 980 930

Croix-Rouge écoute : 0 800 85 88 58 (N° vert)

Drogues info service : 0 800 23 13 13 (N° vert)

Cancer info : 0 805 123 124 - 0 800 940 939

Association du Côté des femmes :
01 30 73 51 52

Écoute cannabis : 0 980 980 940

Enfants disparus : 116 000

Fil santé jeunes : 0 800 235 236

MRAP (Mouvement contre le racisme) :
01 47 24 75 02

Services aux malentendants : 114

SOS Racisme : 01 40 35 36 55

Sida Info Service : 0 800 840 800 (N° vert)

SOS Amitié Île-de-France :

01 42 96 26 26

ou sur Internet : www.sosamitieidf.asso.fr

SOS futures mères : 0 800 86 88 38

Tabac info service : 39 89

Viol Femmes Informations :

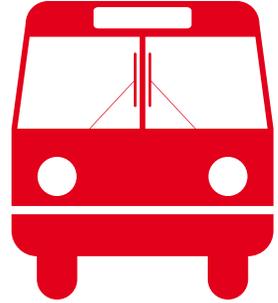
0 800 05 95 95 (N° vert)

Violences faites aux femmes au travail

(AVFT) : 01 45 84 24 24

www.avft.org

Violences femmes info : 39 19



numéros pratiques

Mairie : 01 79 87 62 00

Mairie + : 0 800 1000 95

Aéroports :

■ Orly : 39 50

■ Paris-Roissy Charles-de-Gaulle : 39 50

Annuaire électronique : www.pagesjaunes.fr

Association départementale

pour l'information sur le logement (ADIL) :

01 87 49 03 33 - www.adil95.org

Horloge parlante : 36 69

Inspection du travail (95) : 01 34 35 49 49

Météo France : 32 50

ou sur internet : www.meteofrance.com

Mouvement Français pour le Planning Familial

(MFPF 95) :

39 19 ou 01 30 30 26 66

Objets trouvés (Préfecture de Police) : 34 30

Ordre des Avocats du Val-d'Oise :

01 34 35 39 39

Renseignements R' Bus - TVO :

0 820 20 93 99 (tarif à 0,09 € TTC/min)

ou sur internet : www.transdev-idf.com

RATP :

Service clientèle : 34 24 - www.ratp.fr

Renseignements SNCF :

■ Transilien : www.transilien.com

■ Grandes lignes : 36 35

ou sur internet : www.oui.sncf

Société Protectrice des Animaux -

Gennevilliers (SPA-refuge) : 01 47 98 57 40

VOTRE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ PROPOSE LA PRISE DE RDV SUR INTERNET 24H/24 ET 7J/7 AVEC **doctolib.fr**



Connectez-vous sur **www.doctolib.fr**

Simple, gratuit et sécurisé.



Retrouvez
votre praticien



Sélectionnez
un horaire



Réservez
votre RDV en un clic



La ville de Bezons & médias

GRAPHE MEDIAS
& PUBLICITE

remercient les annonceurs
qui, par leur présence
ont contribué
à la réalisation de ce guide.

6 rue des Bretons - ZAC Le Cornillon
93218 LA PLAINE SAINT-DENIS
Tél : 01 49 46 29 46 - Fax : 01 49 46 29 40
www.groupe medias.com

NOTRE SAVOIR-FAIRE
VOUS MET À LABRI

283 Avenue Laurent Cély, 92230 Gennevilliers
www.gecidf.com
Tél. : 01 47 30 30
Mail : contact@gecidf.com

ÉTANCHÉITÉ DES TOITURES TERRASSES
Membranes bitumineuses
Membranes synthétiques
Apprêts
Systèmes d'Étanchéité Liquide (SEL)

TERRASSE VÉGÉTALISÉE
Une solution naturelle à fort potentiel environnemental

COUVERTURE
Bac acier
Ardoises
Couvertures sèches
Zinc
Tuiles

SÉCURISATION DES TERRASSES
Garde-corps
Lignes de vie
Échelles de corde

LANTERNEAU
Éclairage - Accès
Déseffumage
Ventilation

BARDAGE

découvrir
bezons



découvrir bezons



BEZONS



un peu d'histoire

Les armoiries

La ville industrielle de Bezons, bordant la Seine, est symbolisée par la couronne dentée de la fontaine héraldique dont les ondes évoquent le fleuve. L'activité des travailleurs est exprimée par les trois avant-bras tenant la couronne dentée. En chef, les trois couronnes sont aux armes de Claude Bazin qui épousa en 1580 Marie Chanterel qui possédait la Seigneurie de Bezons. Anobli par Louis XIII en 1611, Claude Bazin de Bezons perpétua les origines de sa famille, marchand de toile à Troyes, à l'enseigne des « Trois Couronnes », qui fut reprise comme blason familial.

L'écu est timbré de la couronne murale des villes, celle que portaient les déesses grecques tutélaires des cités. Il est entouré de pampres pour rappeler que la vigne, jadis florissante, faisait vivre une population de vigneron.

Le logo

Un premier logo, créé en 1986, a progressivement remplacé les armes de la ville. La grande courbe bleue ciel évoque la Seine, berceau historique de la ville et de son développement.

La flèche rouge, lancée vers le point rouge, symbolise l'évolution de la ville vers un objectif.

En janvier 2004, le logo de la ville a été modifié et modernisé. Si la vague bleue qui fait référence à la Seine subsiste, la ligne rouge a par contre été supprimée. Elle était souvent comparée à la route départementale 392 qui coupe la ville en deux.

Le rond rouge a, quant à lui, pris du volume. Il est la marque des valeurs de solidarité et d'unité de la ville. Enfin, le trait vert évoque l'attachement de la commune à l'environnement et à ses espaces verts.

Désormais inscrit en exergue de ce nouveau logo, « la ville pour tous » affirme l'attachement de notre ville à ses traditions d'ouverture, d'écoute, de mixité, de convivialité et de solidarité.

1470 : Bezons compte 12 maisons.

1507 : Consécration de l'église Saint-Fiacre.

1665 : La pièce « la foire de Bezons » est jouée devant Louis XIV.

1740 : Inondation catastrophique qui détruit la presque totalité du village.

1783 : Point culminant de l'extension de la vigne qui occupe 75 hectares.

1791 : Premières élections municipales.

1811 : Inauguration du premier pont de Bezons par Napoléon.

1813 : Premier instituteur laïc.

1823 : Le choléra fait 20 victimes.

1848 : Destruction du pont de la Morue (à la limite de Bezons-Carières) par les révolutionnaires.

1863 : Implantation de l'usine de caoutchouc Ratier.

1865 : Première école de jeunes filles.

1871 : Bezons est occupée par les Prussiens.

1914-1918 : La guerre coûte la vie à 258 Bezonnais.

1919 : Première municipalité ouvrière dont la majorité des élus s'apparente en 1920 à l'Internationale communiste.

1925 : Réélection d'une liste municipale à direction communiste.

1932 : Gabriel Péri est élu député d'Argenteuil-Bezons.

1933 : Suppression du barrage de Bezons.

1936 : Front populaire, grèves et occupations des entreprises.

1938 : Construction de l'église actuelle de Bezons.

1939 : Installation à la mairie de la délégation spéciale du gouvernement de Vichy, après l'interdiction du Parti Communiste Français. Louis Péronnet et Henri Weiler sont internés en France puis déportés en Algérie.

1941 : Gabriel Péri, député, est fusillé par les Nazis le 15 décembre au Mont-Valérien.

1944 : Libération de Bezons. 38 Bezonnais, déportés ou fusillés, sont victimes de ces années de guerre.

1952 : Grandes grèves politiques. Les entreprises de Bezons sont occupées.

1953 : Inauguration du pont de Bezons sous sa forme actuelle.

1958 : Bezons est une des rares villes françaises

où le « Non » est majoritaire au référendum pour la Constitution de la V^e République.

1961 : Albert Bettencourt succède à Louis Péronnet. Dès cette date et jusqu'à la fin des années 1970, de grands projets voient le jour : le lycée Ronceray, le collège Henri-Wallon, les écoles Marcel-Cachin, Victor-Hugo, Paul-Langevin, Léon-Feix, les crèches, les nouveaux locaux du dispensaire, le complexe Jean-Moulin, le CAC Paul-Eluard, de nombreux logements...

1962 : Fin de la guerre d'Algérie. De nombreux jeunes bezonnais resteront marqués par cette guerre qui a coûté la vie à sept d'entre eux.

1968 : Les grandes grèves de mai-juin sont suivies à Bezons dans toutes les entreprises. La municipalité développe un large soutien matériel aux grévistes.

1979 : Jacques Leser succède à Albert Bettencourt. Dès cette date et jusqu'en 2001, de nouveaux projets émergent : construction de la cité du Colombier, de nouvelles résidences sortent de terre à l'instar de la cité des Impressionnistes offrant des possibilités de logements confortables et diversifiés dans tous les quartiers de la ville. Le CAC Paul-Eluard se métamorphose en véritable théâtre et reçoit en 1998 le label « plateau pour la danse » délivré par le ministère de la Culture. C'est aussi la création de la bibliothèque municipale, des centres sociaux dont le dernier, au Val-Notre-Dame, ouvrira en 1996, la réhabilitation du parc Sacco-et-Vanzetti et de la cité de la Paix construite en 1956. La construction du centre de loisirs Crocky, nom de scène de Raymond Rémy - ancien directeur de l'équipement - quand il se transformait en clown. C'est également la création des conseils de quartier, le lancement d'une vaste campagne de résorption de l'habitat insalubre, l'inauguration de la résidence Rimbaud, près de la place du Grand-Cerf, de l'école Jacques-Prévert, le réaménagement de la rue Édouard-Vaillant, la création de centres de loisirs, la réhabilitation du gymnase Gabriel-Péri...

1989 : Début des tournages de la célèbre série policière Navarro avec Roger Hanin. Les scènes dans lesquelles l'on retrouve l'appartement de Navarro, le café de Ginoux et le commissariat sont tournées à Bezons.

découvrir bezons

1992 : Jacques Leser lance l'idée d'un tramway à Bezons. 4 500 Bezonnais signeront une pétition de soutien au projet.

1993-1994 : Nouvelle campagne de résorption de l'habitat insalubre. Inauguration de la résidence Christophe-Colomb.

1998 : Le ministre des transports de l'époque, Jean-Claude Gayssot, fait le déplacement pour Bezons et mesure l'intérêt de la réalisation d'une ligne de tramway. Lancement d'un vaste plan de rénovation des crèches de la commune. Création du Forum des sports. Travaux d'aménagement paysager au parc Bettencourt.

1999 : Ouverture de l'espace jeunes.

2000 : La bibliothèque municipale se transforme en médiathèque.

2001 : Dominique Lesparre succède à Jacques Leser. Adoption par le conseil municipal de la Charte pour une politique globale de l'enfance et de l'adolescence. Rénovations des espaces Nelson-Mandela et Aragon, du marché couvert.

2002 : Nouvelle campagne de pétitions de soutien au projet de tramway qui recueillera, en l'espace de trois mois seulement, 5 500 signatures. Rénovation de l'École de musique et de danse, de la cuisine centrale.

2003 : Requalification des zones d'activités de la ville. Inauguration de la piscine rénovée, construite en 1972. Lancement d'un vaste plan de restauration des écoles de la commune. Création de la maison de la citoyenneté.

2005 : L'enquête publique relative au tramway est lancée et un calendrier de travaux est proposé, parmi lesquels ceux visant à conforter et élargir, dès 2006, le pont de Bezons (en réalisant, de chaque côté, une passerelle destinée aux circulations douces, piétons et deux roues), l'étape suivante étant le démontage du toboggan. Inauguration du premier terrain de football (Michel-Caminada) doté d'un enrobé synthétique. Réhabilitation du foyer Péronnet destiné aux anciens. 66 % des Bezonnais disent NON au référendum sur le traité de constitution européenne.

2006 : La municipalité s'appuie sur le tramway pour repenser la ville, avec les Bezonnais et l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), notamment les quartiers des Bords-de-Seine et de l'Agriculture, la cité des Brigadières. Objectif : renforcer son dynamisme, construction de logements, reconquête des berges de la Seine, nouveaux équipements publics, installation de nouvelles entreprises, de nouveaux commerces... Naissance officielle de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.

2007 : Inauguration du terrain d'honneur de football en gazon synthétique et de la piste d'athlétisme rénovée.

2008 : Démarrage des travaux relatifs à l'arrivée du tramway. Élections municipales : 5 listes sollicitent les suffrages des Bezonnais. La liste d'union de la gauche l'emporte dès le 1^{er} tour (56,51 %).

2009 : La ville a son agenda 21, traduction globale de la volonté d'inscrire résolument Bezons dans l'action pour le développement durable. Inauguration de l'immeuble de bureaux River Ouest.

2010-2011 : Double anniversaire pour Bezons : les 90 ans de gestion des municipalités de gauche animées par un maire communiste, ainsi que les 90 printemps de l'USOB, principale association de la ville, forte de ses 19 sections sportives et de ses 2 704 adhérents. Inauguration du centre municipal de santé rénové, créé en 1929. Inauguration des passerelles du pont de Bezons. Lancement des travaux de la zone 30, du centre de loisirs des Chênes. Inaugurations des résidences Lucie-et-Raymond-Aubrac et rue Aimé-Césaire. Lancement de la concertation pour l'aménagement du futur centre-ville autour de la Grâce-de-Dieu...

2012 : Année historique pour notre ville qui a accueilli le tramway tant désiré. L'aboutissement d'une vingtaine d'années de travail et de combats menés avec les Bezonnais ! Le tramway est enfin à nous ! Il relie désormais Bezons à La Défense en 12 minutes et améliore les déplacements quotidiens de 58 000 voyageurs. Avec un paradoxe : le décès du maire honoraire de la ville, Jacques Leser, le 15 février, qui, en 1992, lança cette belle idée relayée par son successeur Dominique Lesparre.

découvrir bezons

La métamorphose de la cité s'est poursuivie avec des constructions de logements dans le quartier des Chênes et dans celui des Bords-de-Seine qui voit également sortir de terre de nouveaux immeubles de bureaux face à la gare du tram. Côté équipements : ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage. Extension de la zone 30, rénovation de l'éclairage public, championnat de France FSGT de natation, 1^{ère} édition de Ciné Poème, assises de la solidarité.

2013 : Dans le domaine de la culture, Ciné Poème et REV'Arts continuent de gagner en audience au fil des ans. Plusieurs rénovations d'équipements publics sont entreprises : médiathèque Maupassant, théâtre Paul-Eluard, centre municipal de santé, centre social Robert-Doisneau, gymnase Pierre-de-Coubertin. Le nouveau square Julian-Grimau est installé. D'autres réalisations importantes sont envisagées comme la salle polyvalente (sports et associations) du Val et le nouvel hôtel de ville, place de la Grâce-de-Dieu, qui réunira en un seul lieu l'ensemble des services municipaux. Dans ce cadre, le maintien de notre commissariat et le droit à la sécurité sont l'objet d'une importante mobilisation citoyenne.

2015 : C'est encore une année riche pour les Bezonnais avec la livraison d'équipements d'importance comme le groupe scolaire Angela-Davis (maternelle, puis élémentaire en 2016), centre social Rosa-Parks pour le quartier des Bords-de-Seine et multi-accueil Anne-Frank. Côté espaces verts, le parc Nelson-Mandela s'est ouvert sur la Seine et un square a été créé au bout du mail Langlois, à la circulation pacifiée. Mais 2015 restera comme l'année qui a vu s'ouvrir les portes du nouvel hôtel de ville, sur une place de la Grâce-de-Dieu complètement restructurée, notamment avec des voies bus en site propre. Situé au centre de la ville, il a permis de regrouper les services municipaux. Parfaitement intégré, moderne, écologique, il incarne l'avenir de Bezons. Cet avenir se traduira avec la réalisation du cœur de ville. Ce futur éco-quartier mêle logements, commerces, équipements culturels et de loisirs, articulés autour d'un parc Bettencourt rénové et agrandi, une maison des sports et un nouvel espace Aragon.

2016 : Avec la dissolution de l'agglomération Argenteuil-Bezons souhaitée par la municipalité argenteuillaise de Droite, Bezons a au 1^{er} janvier rejoint 19 communes des Yvelines pour former la communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine. C'est une année de transition qui voit les derniers chantiers de la rénovation urbaine des Bords-de-Seine se mettre en route mais également le dépôt du permis construire du futur cœur de ville et, dans ce cadre, le début du chantier de la maison des sports qui prendra place près du complexe sportif Jean-Moulin. Le redressement de la route départementale 311 (quai Voltaire), sous le pont de Bezons, s'est achevé au printemps.

2017 : Prélude au démarrage du futur « cœur de ville » en fin d'année, la maison des sports, un nouveau terrain de foot et de nouveaux courts de tennis sont inaugurés en centre-ville. La vidéo-protection est mise en place de la station de tram à la Grâce-de-Dieu et sur les rues adjacentes.

2018 : La ville s'est vu décerner une première fleur récompensant ses efforts en matière de fleurissement et de développement de ses parcs. Les premiers coups de pioche du cœur de ville et du nouvel équipement culturel et associatif Louis-Aragon & Elsa-Triolet sont donnés. Cette année, le juge des expropriations aura enfin donné le feu vert tant attendu des élus et des sportifs pour la construction du deuxième stade des Bords-de-Seine. La bataille contre le logement insalubre va bon train, laissant place à des habitations sociales et en accession de qualité. Bezons poursuit son essor économique avec la construction prochaine en entrée de ville de deux nouveaux immeubles de bureaux, notamment sur l'emplacement des deux tours Carasso récemment détruites. Enfin, les appels d'offres sont lancés concernant la salle du Val qui jouxtera le parc Sacco-et-Vanzetti.

2019 : Les équipements qui contribuent à la métamorphose de la ville sortent un à un de terre : ceux du quartier du cœur de ville, dont l'espace culturel Elsa-Triolet & Aragon, l'Espace du Val, le conservatoire, ainsi que les nombreux logements diversifiés prenant leurs quartiers sur les principaux axes de la ville. Peu à peu, logements insalubres et terrains en friche dis-

découvrir bezons

paraissent... Le deuxième stade devrait, quant à lui, s'implanter sur les Bords de Seine. L'immeuble de bureaux Sceneo, situé à proximité du T2 accueille désormais l'entreprise Nielsen et ses 550 collaborateurs. À proximité, seront inaugurés le mail Leser et le square de la Colombe. Le parc Bettencourt a commencé sa métamorphose en juillet. Cette année, la ville a innové en matière de concertation avec la démarche Imaginons Bezons qui a rassemblé près de 1 000 personnes. Les premières Assises de la jeunesse qui en sont issues se sont tenues le 28 juin. Enfin, la ville a renoué cette année avec le bal populaire du 14 juillet à la nouvelle Maison des sports.

Les maires de bezons depuis 1901

1901 : M. Delille

1915 : M. Lavinay

1919 : M. Luziau

1922 : M. Branchard

1926 : M. Péronnet

De 1940 à 1944, une délégation spéciale nommée par Pétain dirige la commune.

En août 1944, Henri Barrau reprend la mairie avec le Comité de Libération.

1945 : M. Péronnet

1961 : M. Bettencourt

De 1979 à 2001 : M. Leser

Depuis 2001 : M. Lesparre

Les personnalités qui ont marqué la vie bezonnaise

Bazin : Seigneurs de Bezons. L'un des Bazin fut intendant du roi Louis XIV. Le Maréchal Bazin de Bezons fut membre du conseil de régence du Duc d'Orléans.

Bernard Claude : Célèbre biologiste français du XIX^e siècle. A habité rue de Sartrouville.

Berteaux Maurice : Né en 1852, député radical de la Seine-et-Oise. Ministre de la guerre dans les années 1900. Mort en 1911 à Issy-les-Moulineaux.

De Chantrel : Propriétaire du château au XII^e siècle.

Destouches Louis-Ferdinand dit Céline : L'un des plus grands écrivains du XX^e siècle. Médecin-chef du dispensaire de Bezons, de 1940 à 1944. La guerre révéla ses positions antisémites. Il s'exilera de France pour échapper à la justice. Puis y reviendra terminer son œuvre romanesque.

Gherardi Évariste : Auteur au XVII^e siècle d'une pièce de théâtre intitulée « Le retour de la foire de Bezons ».

Henri IV : La légende dit que le Roi de France venait passer ses fins de semaine à Bezons avec Gabrielle d'Estrées, sa favorite.

Maupassant Guy (de) : Romancier et nouvelliste français. Il est considéré comme l'un des plus grands auteurs mondiaux de nouvelles. A séjourné souvent dans une auberge bezonnaise, chez Poulain, pour faire du canotage. Bezons est souvent présente dans ses récits.

De Fels (Comte) André : Député d'Argenteuil-Bezons. Battu aux élections par Gabriel Péri en 1932. Il se rendit tristement célèbre par un télégramme de félicitations à Adolf Hitler en 1938.

bezons aujourd'hui

bezons en chiffres

Superficie : 417 hectares.

Recensement

Le résultat du recensement indiquait 29 216 Bezonnais au 1^{er} janvier 2019.

vie

municipale



vie politique

Le conseil municipal

Les élections municipales ont lieu tous les six ans. Les électeurs de la commune votent pour choisir les conseillers municipaux. À Bezons, ils sont au nombre de 35. Ce sont eux qui désignent le maire et les adjoints.

■ Majorité municipale

Dominique Lesparre, maire
Florelle Prio, 1^{ère} adjointe au maire
Kévin Cuvillier, adjoint au maire
Nessrine Menhaouara, adjointe au maire
Christian Ourmières, adjoint au maire
Martin Lolo, adjoint au maire
Michèle Vasic, adjointe au maire
Arnaud Gibert, adjoint au maire
Catherine Pinard, adjointe au maire
Françoise Salvaire, adjointe au maire
Nadia Aouchiche, adjointe au maire
Pierre Bordas, conseiller
Jean-Luc Lantenois, conseiller

Lionnel Houssaye, conseiller
Raymond Ajivi, conseiller
Philippe Noël, conseiller
Catherine Vachia, conseillère
Khalid El Fara, conseiller
Jean-Marc Renault, conseiller
Abdellah Wakrim, conseiller
Sidikatou Geraldo, conseillère
Gilles Rebagliato, conseiller
Célia Abdédaïm, conseillère
Laëtitia Hivert, conseillère
Marjorie Noël, conseillère
Manuela Gautrot, conseillère
Mohand Ghilas, conseiller

■ Opposition municipale

Evelyne Heyman, conseillère
Aïcha De Hulster, conseillère
Laurent Peaucellier, conseiller
Malik Benidir, conseiller
Olivier Régis, conseiller
Jérôme Ragenard, conseiller
Sophie Stenström, conseillère
Michel Campagnac, conseiller



Le bureau municipal

Le bureau municipal est la réunion du maire et de ses adjoints. C'est « l'exécutif » de la commune. Chacun de ses membres est chargé d'un secteur particulier et se tient à votre disposition pour les problèmes qui le concernent plus particulièrement.

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous au 01 79 87 62 00.

Dominique Lesparre

■ Maire de Bezons en charge de la démocratie, des relations publiques, de la communication, des grands projets, du commerce, de l'artisanat, de l'habitat et du sport.

Florelle Prio

■ 1^{ère} adjointe au maire en charge des actions de santé publique et référente du quartier Bords-de-Seine.

Kévin Cuvillier

■ Adjoint au maire en charge du projet éducatif et des activités périscolaires.

Nessrine Menhaouara

■ Adjointe au maire en charge de la tranquillité des espaces publics.

Christian Ourmières

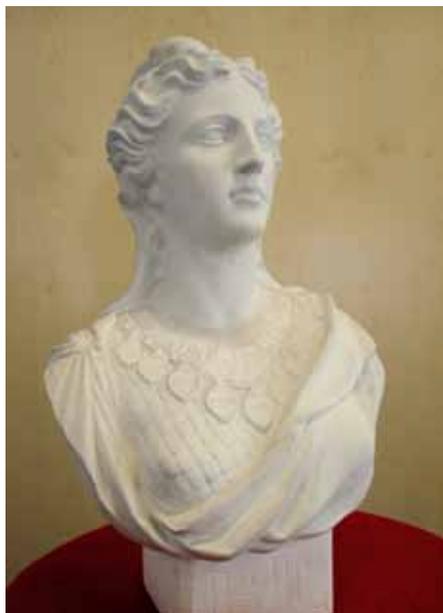
■ Adjoint au maire en charge des ressources humaines, des finances et des moyens généraux, de la coordination de l'action culturelle.

Martin Lolo

■ Adjoint au maire, référent du quartier Chênes-Val.

Michèle Vasic

■ Adjointe au maire en charge de la solidarité et de l'action sociale.



Arnaud Gibert

■ Adjoint au maire en charge de l'aménagement urbain, des transports et du déploiement des réseaux techniques de communication.

Catherine Pinard

■ Adjointe au maire en charge de la petite enfance, des accueils de loisirs et de la jeunesse.

■ **Françoise Salvaire** : Centre d'initiation sportive, sport scolaire et référente du quartier Agriculture.

■ **Nadia Aouchiche** : Grandes animations, fêtes, cérémonies, protocole et vie associative.

délégations des élus de quartier

Afin d'éviter les chevauchements de responsabilités entre les délégations, trois adjoints de quartier (Bords-de-Seine, Agriculture, Chênes-Val) ont été mis en place.

Ces trois adjoints sont dotés de compétences très étendues sur tout ce qui concerne la vie d'un seul quartier : opération d'urbanisme, circulation et stationnement, hygiène, insalubrité, travaux sur les équipements publics (sauf sportifs) et espaces verts. L'adjoint de quartier a aussi en charge les animations de proximité, conseil de quartier et vie participative, lien social.

Les conseillers municipaux délégués

- **Célia Abdédaïm** : suivi des dépenses et recettes communales.
- **Raymond Ayivi** : solidarité internationale, développement de la culture de la paix et coopération décentralisée.
- **Pierre Bordas** : formation professionnelle, insertion et économie solidaire.
- **Khalid El Fara** : relations avec les copropriétés du Colombier et représentation lors des manifestations sportives, délégation du marché « Au Temps des Cerises ».
- **Sidikatou Geraldo** : relation avec les habitants pour les problèmes de sécurité publique.
- **Laëtitia Hivert** : promotion de l'égalité des chances des femmes et des minorités.
- **Lionnel Houssaye** : handicap.
- **Gilles Rebagliato** : développement de l'usage des nouvelles technologies et correspondant défense.
- **Jean-Marc Renault** : développement culturel et politique en direction des retraités.
- **Catherine Vachia** : politique de la ville et développement durable.
- **Manuela Gautrot** : action et animation en direction des résidents du parc de logements locatifs.





Les conseillers municipaux

- Malik Benidir
- Michel Campagnac
- Aïcha De Hulster
- Mohand Ghilas
- Evelyne Heyman
- Jean-Luc Lantenois
- Marjorie Noël
- Philippe Noël
- Laurent Peaucellier
- Jérôme Ragenard
- Olivier Régis
- Sophie Stenström
- Abdellah Wakrim

La députée

- **Fiona Lazaar**, députée de la circonscription d'Argenteuil-Bezons.



communauté d'agglomération saint-germain- boucles-de-seine

Depuis la dissolution de l'agglomération Argenteuil-Bezons au 1^{er} janvier 2016, Bezons est intégrée à la communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine avec 19 autres communes, toutes des Yvelines.

332 672 habitants sont recensés dans ce nouvel établissement de coopération intercommunal (EPIC) regroupant 20 villes et villages : Aigremont, Bezons, Carrières-sur-Seine, Chambourcy, Chatou, Croissy-sur-Seine, Fourqueux, Houilles, Le Mesnil-le-Roi, Le Pecq, Le Port-Marly, L'Étang-la-Ville, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Montesson, Saint-Germain-en-Laye, Sartrouville, Le Vésinet.

Le siège de l'agglomération est situé au Parc des Érables - 66, rue de Sartrouville - Bt 4 - 78230 Le Pecq.

**Tél. : 01 30 09 75 30 - Fax : 01 30 53 44 30
ou contact@casgbs.fr**

Pierre Fond, maire de Sartrouville, a été élu président par les voix de 89 des 92 conseillers communautaires. Chaque commune, quel que soit son nombre d'habitants, est représentée par au moins un conseiller.

Les élus communautaires bezonnais sont :

- **Dominique Lesparre**, vice-président chargé de la politique de la ville
- **Florelle Prio**,
- **Nessrine Menhaouara**,
- **Michèle Vasic**,
- **Philippe Noël**,
- **Kévin Cuvillier**,
- **Jérôme Ragenard**,
- **Evelyne Heyman**.

Les compétences : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, études et travaux nécessaires à la desserte en Internet haut-débit du territoire, pistes cyclables d'intérêt communautaire.

Lien social, participation : La démocratie par les citoyens

Être informé sur la gestion de sa ville, pouvoir donner son avis et participer activement à la vie locale sont des droits essentiels pour chaque citoyen. Ces principes sont une réalité à Bezons, notamment grâce à la charte de la démocratie locale adoptée par le conseil municipal depuis 1999.

Dans la continuité des conseils et assemblées de quartier, instances de mobilisation citoyenne, où ont pu émerger des solutions collectives pour améliorer la vie des quartiers, la municipalité s'oriente vers une démarche plus ciblée, où elle



associe les habitants à diverses initiatives de concertation, autour de thématiques et grands projets d'actualité.

Des réunions publiques, enquêtes de satisfaction, campagnes de mobilisation, sont dans ce cadre organisées pour impliquer les citoyens dans l'évolution de leur ville.

Une action parallèle d'information, à vocation d'accueil auprès des nouveaux habitants, prenant domicile dans les récentes constructions est aussi impulsée.

Des structures de concertation spécifiques :

ateliers de concertations thématiques, conseil des seniors, conseils d'usagers dans diverses structures municipales, conseil citoyen sur les quartiers prioritaires, ateliers des projets urbains, diagnostics en marchant, visites de quartiers... complètent cette approche qui vise à renforcer le lien avec les habitants en les associant à la réflexion et à la conduite des projets structurants pour la ville.

vie associative

Élue déléguée à la vie associative :
Nadia Aouchiche, adjointe au maire

Au cœur de cette démarche participative et citoyenne, la municipalité s'appuie sur un tissu associatif important et investi.

Plus de 180 associations et clubs sportifs animent la vie communale et créent une véritable dynamique locale.

Cette grande diversité est une richesse et un atout majeur pour renforcer les liens dans les quartiers, favoriser l'échange, les contacts humains et la convivialité, étendre les pratiques citoyennes.

La ville dispose ainsi d'un potentiel de créativité, de solidarité et de générosité qui s'appuie sur la disponibilité et l'investissement de nombreux bénévoles.

Pour encore mieux les soutenir dans leur engagement et leurs actions, une mission vie associative est venue renforcer la mission démocratie participative depuis 2011. Elle propose relais, conseils et accompagnements variés à l'activité associative.

Dans ce cadre, une permanence vie associative a d'ailleurs été mise en place :

Sur rendez-vous, le mercredi, entre 9 h 30 et 18 h.

Contact Mission vie associative (permanence vie associative) : Tél. : 01 79 87 63 51

Les services de la mairie

Hôtel de ville

6, avenue Gabriel-Péri - CS 30 122

95875 Bezons CEDEX

Tél. : 01 79 87 62 00

Fax : 01 79 87 63 56

Site : www.ville-bezons.fr

Ouverture au public

- Lundi et jeudi, de 13 h 30 à 18 h,
- Mardi, mercredi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 18 h (17 h le vendredi)
- Samedi, de 8 h 30 à 12 h.

formalités administratives

service état civil/élections

Rez-de-chaussée

Tél. : 01 79 87 62 26

E-mail : courrier@mairie-bezons.fr

C'est auprès du service état civil/élections que vous pourrez effectuer un certain nombre de démarches et formalités.

LES AFFAIRES GÉNÉRALES

Concerne tous les actes de la vie quotidienne.

Les attestations (de vie pour les caisses de retraite, de domicile, de changement de résidence...). À la mairie du domicile.

La personne concernée doit se présenter personnellement munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Certificat d'hérédité

Les tribunaux ne sont plus habilités à délivrer les certificats d'hérédité et les mairies non plus. Il existe une attestation sur l'honneur (que vous trouverez au service état civil) de « porte-fort » que vous devez remplir et signer devant l'officier de l'état civil de votre commune afin de légaliser votre signature, pour les montants inférieurs à 5 335,74 €, au-delà s'adresser à un notaire.

Attestation d'accueil (ou visa touristique)

sans rendez-vous les jours de semaine et sur rendez-vous le samedi. Pour toute demande, merci de présenter les documents originaux ainsi que les photocopies.

Attestation d'accueil pour les personnes venant de l'étranger, sans rendez-vous les jours de semaine et sur rendez-vous le samedi.

Pièces à fournir par l'hébergeant :

- titre de propriété, ou contrat de location,



- justificatif de domicile récent (quittance de loyer, EDF, téléphone fixe, taxe d'habitation...),
- dernier bulletin de paie des personnes vivant au domicile,
- autres ressources (talon retraite, Sécurité sociale, Assedic, Caisse d'allocations familiales, bilan d'activité...),
- pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour...),
- s'acquitter d'un droit de timbre fiscal de 30 € dématérialisé à obtenir en perception ou bureau de tabac.

Pièces à fournir par l'hébergé :

- état civil (nom, prénom et date de naissance),
- numéro et validité du passeport,
- adresse exacte,
- date obligatoire d'arrivée et de départ de l'hébergé.

Important : le maire dispose d'un délai de **30 jours** pour délivrer l'attestation d'accueil.

Recensement citoyen

Le recensement, en vue de la journée de défense et citoyenneté, est obligatoire pour les filles et les garçons de nationalité française. Il doit se faire dès l'âge de 16 ans et au plus tard les 3 mois suivant la date d'anniversaire. Les jeunes gens nés en France de parents étrangers, qui ont acquis la nationalité française après 16 ans, sont soumis à l'obligation de se faire recenser dès l'acquisition de la nationalité.

Pour se faire recenser, il faut se présenter personnellement à la mairie (en cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer la démarche, muni de sa pièce d'identité) en présentant :



- le livret de famille,
- la carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité.

Une plateforme vous permet de consulter votre dossier disponible sur www.majdc.fr

Attention ! Une attestation de recensement vous sera délivrée. Conservez précieusement cet original, et ne délivrez aux organismes demandeurs que des copies, aucun duplicata ne sera donné.

Autorisation de sortie du territoire (AST)

L'autorisation de sortie du territoire français d'un mineur, supprimée en 2012, est de nouveau obligatoire depuis le 15 janvier 2017, dans un objectif de prévention des départs des mineurs vers des zones de conflit.

Aucune démarche en mairie ou en Préfecture. Se rendre sur www.service-public.fr et télécharger 24 le formulaire CERFA n°15646*01, à remplir et à signer par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire.

La carte nationale d'identité et passeport biométrique

Renseignements sur le site de la ville www.ville-bezons.fr

Légalisation de signature

À la mairie du domicile.

Pièces à fournir :

- pièce d'identité,
- présence de l'intéressé,
- justificatif de domicile,
- le document à légaliser non signé par l'intéressé.

Copies d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès)

Elles sont délivrées en mairie par le service état civil/élections si la naissance, le mariage ou le décès y ont été enregistrés. La délivrance se fait sur place, par courrier sur justificatif de l'identité du demandeur, ou en ligne (www.ville-bezons.fr). Il est nécessaire d'indiquer la filiation précisément dans la demande et de joindre la copie de la carte d'identité.

Livret de famille

Le livret de famille est remis lors du mariage par la mairie du lieu de mariage, ou lors de la naissance d'un enfant du lieu de naissance de l'enfant. Les duplicatas de livret sont établis au lieu du domicile sous réserve d'une déclaration de perte ou vol ou d'un jugement de séparation ou de divorce. La présence des demandeurs est nécessaire.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité,
- un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- un justificatif de domicile.



Chauffeurs de taxi

Sur rendez-vous au service population.

Débits de boisson

Sur rendez-vous au service population.

Les documents certifiés conformes

Uniquement les diplômes et relevés de notes pour l'étranger (langue française).

état civil

Naissances, mariages, décès et demandes d'actes

Pour une naissance

La déclaration doit être faite à la **mairie du lieu de naissance**, muni des pièces d'identité, du certificat médical et d'un justificatif de domicile récent, dans les cinq jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance). L'acte de naissance est immédiatement rédigé en présence du déclarant, muni du livret de famille, sur simple production d'un certificat de constatation de naissance signé du médecin, de la sage-femme ou de l'officier de santé qui aura procédé à l'accouchement. Le déclarant peut être le père, le médecin, la sage-femme, l'officier de santé ou une personne de la famille.

Pour un mariage

Les futurs époux doivent retirer un dossier à l'état civil puis une fois les pièces réunies se présenter ensemble au service population, sur rendez-vous. Tél. : 01 79 87 62 26.

Pour une reconnaissance d'enfant de parents non mariés

Se présenter au service état civil/élections de la mairie de votre choix, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, si l'enfant est né, d'une copie récente de son acte de naissance et d'un justificatif de domicile récent

Pour un décès

La déclaration se fait à la mairie du lieu du décès par un membre de la famille ou un tiers ayant sur le défunt des renseignements. Le médecin constate le décès. Il remet à la famille un certificat portant les renseignements nécessaires pour la mairie ou la société de pompes funèbres que vous aurez choisi (voir ci-dessous), avec le livret de famille, les pièces d'état civil de la personne décédée et une pièce d'identité du déclarant. Au vu du certificat du médecin, l'officier de l'état civil délivrera l'acte de décès.

Liste complète des pompes funèbres du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

élections

Vous obtiendrez auprès du service état civil/ élections les renseignements nécessaires pour effectuer vos inscriptions sur les listes électorales pour les scrutins locaux, nationaux ou européens. Vous pouvez également effectuer votre demande sur le site : www.service-public.gouv.fr.

Qui doit s'inscrire ?

- Les Bezonnais ressortissants des pays de l'Union Européenne (pour les élections municipales et les élections européennes uniquement).

Quand s'inscrire ?

Toute l'année et au moins 6 semaines avant la date du prochain scrutin.

Pièces à fournir :

- document d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport...)
- justificatif de domicile (quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone fixe, avis d'imposition).

Carte d'électeur

Délivrée par voie postale aux personnes nouvellement inscrites sur les listes électorales. Une nouvelle carte est distribuée tous les trois ou cinq ans à tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune.

LES CIMETIÈRES

Bureau des cimetières

Cimetière du Val - Tél. : 01 34 10 88 84
ou 06 26 58 27 33 - Fax : 01 39 81 10 95

Il existe deux cimetières à Bezons :

- Le cimetière du Val, rue du Cimetière.
- Le cimetière, rue de la Paix.

Les cimetières sont ouverts au public tous les jours de 8 h 30 à 17 h du 2 novembre au 31 mars, de 8 h 30 à 18 h du 1^{er} avril au 29 octobre.

divers (autres documents)

Permis de chasser

Renseignements auprès de la Préfecture.
Tél. : 01 34 20 95 95

Aide juridictionnelle

Permanence d'aide aux victimes et d'accès au droit.

Maison de la citoyenneté
22, avenue Gabriel-Péri - Tél. : 01 79 87 64 11

Certificat de scolarité

Demande à effectuer auprès du directeur de l'établissement scolaire.

Certificat de travail

Demande à effectuer auprès de l'employeur.

Certificat de vaccination

Demande à effectuer auprès du praticien ayant effectué la vaccination, ou la PMI ou le centre de santé.

Couverture médicale universelle (CMU)

Demande à effectuer auprès du centre de Sécurité sociale du domicile.

Extrait de casier judiciaire n°3

Demande à effectuer par correspondance auprès du :

Casier judiciaire national
44317 Nantes Cedex 3

Envoyer le formulaire Cerfa n°10071*09
ou par Internet : www.service-public.fr



Les autres services administratifs

Préfecture du Val-d'Oise

Avenue Bernard-Hirsch
95010 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 20 95 95
Site : www.val-doise.gouv.fr

Sous-Préfecture

2, rue Alfred-Labrière - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 23 36 36
Site : www.val-doise.gouv.fr

Conseil départemental du Val-d'Oise

Avenue du Parc - 95000 Cergy
Tél. : 01 34 25 30 30
Site : <http://www.valdoise.fr>

Conseil régional d'Île-de-France

2, rue Simone-Veil - 93400 Saint Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85
Site : <http://www.iledefrance.fr>

Direction départementale des Territoires du Val-d'Oise (DDT 95)

5, avenue Bernard-Hirsch - BP 60158
95022 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 25 25 00



Justice

Maison intercommunale de la justice et du droit

14, rue Alfred-Labrière - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 25 25 00

Procureur de la République

Tribunal de grande instance de Pontoise
Cité judiciaire
3, rue Victor-Hugo
BP 95220 - 95302 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 72 58 70 00

Tribunal d'instance de Pontoise

Cité judiciaire
3, rue Victor-Hugo
BP 20217 - 95302 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 72 58 74 60

Tribunal d'instance de Sannois

5, square Jules-Ferry - 95110 Sannois
Tél. : 01 39 81 01 38

Conseil des Prud'hommes

9, rue des Celtes - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 39 80 40 40

Greffe du tribunal de commerce

Cité judiciaire - 3, rue Victor-Hugo
95300 Pontoise
Tél. : 01 34 25 47 60
Site : www.infogreffe.fr

Aide aux victimes (CIDFF-CIDAV)

Permanence gratuite d'aide aux victimes et d'accès au droit. Sur rendez-vous à la maison de la citoyenneté
22, avenue Gabriel-Péri - 95870 Bezons
Tél. : 01 79 87 64 11

Fil d'Ariane

Aide à gérer les litiges administratifs des particuliers.
21, avenue des Grenottes - BP 8315
95803 Cergy

Impôts

Centre des impôts

36, avenue de Verdun - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 39 96 35 00
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 16 h 45.

sécurité

Commissariat de Bezons

24, avenue Gabriel-Péri - 95870 Bezons
Urgences : 17

Poste de Police municipale

Mail Martin-Luther-King - 95870 Bezons
Tel.: 01 79 87 64 50
mail : police-municipale@mairie-bezons.fr

Centre de secours incendie

120, rue Jean-Jaurès - 95870 Bezons
Urgences : 18

communications

La Poste

■ La Poste - Bureau Principal

45 - 49, rue des Frères-Bonneff - 95870 Bezons
Tél. : 36 31 - Fax : 01 34 34 36 69
Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et
de 14 h à 18 h et le samedi, de 9 h à 12 h.

ON S'ENGAGE

pour la PROPRETÉ
de notre ville



EMBALLAGES ET DÉCHETS

jusqu'à 1 500 € D'AMENDE!

STOP AUX INCIVILITÉS

la ville pour tous

bezons

vie

quotidienne



économie - emploi

Élu à l'économie et à l'emploi :
Dominique Lesparre, maire.

partenaires :

L'Ouvre-boîte

Un lieu dédié à l'accompagnement des porteurs de projets.
11 bd, de la Résistance
95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 34 15 10

Mission locale Argenteuil-Bezons

Une structure d'accompagnement global des moins de 26 ans : orientation, formation, emploi, santé.
4, rue Notre-Dame
95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 11 40 00
Fax : 01 34 11 40 09
Le conseiller Mission locale assure des permanences du lundi au vendredi, sauf le mardi :
6, allée des Tournesols
95870 Bezons
Tél. : 07 76 00 30 94

PLIE (Plan local d'insertion et d'emploi d'Argenteuil-Bezons)

Un accompagnement individualisé et renforcé des publics éloignés du marché du travail
4, rue Notre-Dame
95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 11 48 21
Une conseillère déléguée sur Bezons assure des permanences du lundi au vendredi, sauf le mardi :
6, allée des Tournesols - 95870 Bezons
Tél. : 07 76 01 48 30

AFI (Association pour la formation et l'insertion)

144, rue Henri-Barbusse - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 34 16 50
Fax : 01 39 47 78 22

CIO (Centre d'information et d'orientation)

27, boulevard Jeanne-d'Arc - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 39 98 02 79

Chambre de commerce et d'industrie (Centre de développement des entreprises)

5, avenue Gabriel-Péris - 95100 Argenteuil
Tél. : 0 820 07 80 95

Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise

1, avenue du Parc - 95015 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 35 80 00
Site : <http://www.cma95.fr>
E-mail : info@cma95.fr

Inspection du travail et direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France (DIRECCTE)

Immeuble Atrium
3, bld de l'Oise - 95000 Cergy-Pontoise
Tél. : 01 34 35 49 49
E-mail : dd-95.administration@direccte.gouv.fr

École de la 2^e chance

95, rue Paul-Vaillant-Couturier - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 39 96 42 70
Site : <http://www.fondatione2c.org>

Pôle emploi

Accueil sans rendez-vous **uniquement le matin**, de 9 h à 13 h, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h le vendredi.
1, boulevard du Général Delambre - 95870 Bezons
Tél. : 39 49

Régie des quartiers

9, rue Parmentier - 95870 Bezons
Tél. : 01 39 47 60 35
E-mail : regiebezons@orange.fr

urbanisme

Élu responsable de l'urbanisme :
Arnaud Gibert, adjoint au maire

Les élus de quartier sont responsables de la délivrance des autorisations du droit des sols.

Aménagement urbain
Direction du cadre de vie
Tél. : 01 79 87 62 00

La mission commerce

La mission commerce a en charge, au travers d'un processus de partenariat, la mise en œuvre d'un plan de dynamisation et d'animation du tissu commercial local.

Mission commerce
Direction de l'aménagement urbain et économique
Tél. : 01 79 87 62 00

ANRU bords-de-seine

Élue déléguée au quartier des Bords-de-Seine :
Florelle Prio, première adjointe au maire

Le projet de rénovation urbaine des Bords-de-Seine touche à sa fin. Les derniers logements sortent de terre, ou verront le jour d'ici à 2021. Les immeubles de bureaux et commerces devraient également être finis à cet horizon. Les espaces publics devraient se terminer à la fin de cette année.

L'équipe coordonne les actions des différents acteurs (État, Conseils départemental et régional, ANRU, bailleurs, aménageurs et financeurs), s'assure du bon avancement du projet, veille au maintien des conditions de propreté et de sécurité autour des chantiers et dans les espaces publics (gestion urbaine de proximité), impulse en lien avec le centre social Rosa-Parks des animations sociales et coordonne la mise en œuvre de l'insertion professionnelle et sociale dans les entreprises intervenant dans le projet.

ANRU Bords-de-Seine
Direction du cadre de vie
Tél. : 01 79 87 62 00





Logement

Élu délégué au logement : Dominique Lesparre, maire

Pour préserver l'originalité et l'équilibre de la ville et ainsi tenter de répondre aux demandes nombreuses et variées des Bezonnais, la ville veille à la diversification des réalisations : habitat collectif et individuel, locatif aidé, en accession sociale ou en accession à la propriété, mais également en résidence jeunes actifs et foyer de personnes âgées.

Service municipal de l'habitat

Hôtel de ville
6, avenue Gabriel-Péri
Tél. : 01 79 87 62 50

Ce service :

- instruit les demandes de logements sociaux,
- veille à l'éradication de l'habitat insalubre,
- instruit et délivre les autorisations de louer dans le parc privé,
- assure le partenariat nécessaire auprès des amicales quand elles en font la demande en relation avec le secteur démocratie participative

Demandes de logement social

Le service habitat reçoit les demandeurs de logement, du lundi au vendredi.

- Pour renouveler ou modifier votre demande directement sur Internet sans avoir à vous déplacer : www.demande-logement-social.gouv.fr

environnement

Élue déléguée au développement durable,
à l'Agenda 21 et à l'environnement :
Catherine Vachia, conseillère municipale

Les élus de quartier sont responsables de
l'environnement.

Les parcs et squares dans la ville

- Parc Nelson-Mandela - rue Jean-Carasso
- Parc Bettencourt - rue Francis-de-Pressensé et rue des Barentins
- Parc Sacco-et-Vanzetti - rue de La Berthie et rue Prudence
- Square de la République - boulevard Gabriel-Péri
- Square de la Grenouillère - place des Impressionnistes
- Square Desmoulin - rue Camille-Desmoulin
- Square Julian-Grimau - angle rues Claude-Bernard et Maurice-Berteaux
- Square Rouget-de-l'Isle - angle rues Cécile-Duparc et Rouget-de-l'Isle
- Square Langlois - mail Langlois
- Square de la Colombe.

Les jardins et espaces verts des structures communales

Les écoles, les équipements sportifs et autres structures communales sont très souvent dotés d'espaces verts.

Les espaces verts sur voirie

De nombreuses rues sont accompagnées d'alignements d'arbres et de fleurissement. Tous les grands projets prévoient une extension des espaces verts.

Le chemin de halage

Les accès au chemin de halage se font par la rue de la Pâturage, la rue des Carrossiers et le parc Nelson-Mandela. Il relie aujourd'hui le territoire de Carrières-sur-Seine.

L'association d'insertion Halage entretient le chemin de façon extensive.

Agenda 21

Bezons a élaboré son Agenda 21 afin que toute l'activité municipale s'inscrive dans une démarche de développement durable, et pour construire ainsi la ville du XXI^e siècle. Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Un Agenda 21 local est une démarche, celle d'un programme d'actions élaboré avec la participation des habitants, et en amélioration continue ; elle sera suffisamment souple pour s'adapter aux spécificités locales.

L'Agenda 21 de la ville s'est construit en trois étapes.

1] **Le diagnostic**, réalisé en 2010, a mis en avant 22 enjeux regroupés en cinq finalités :

- **Finalité 1** : lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- **Finalité 2** : préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- **Finalité 3** : cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- **Finalité 4** : épanouissement des êtres humains et qualité de vie
- **Finalité 5** : dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Le bilan carbone patrimoine et services :

Profitant du diagnostic Agenda 21, la ville a fait établir, en 2010, le bilan carbone « Patrimoines et services ». Pendant toute une année, un cabinet d'expertise avec le soutien des techniciens de la commune a collecté les informations nécessaires à la réalisation de ce bilan carbone ; dont le résultat global a été présenté en même temps que le diagnostic Agenda 21, aux habitants lors de l'assemblée générale des conseils de quartier, en novembre 2010.

2] **La stratégie**, élaborée en 2011, a décidé de 7 axes :

1. se déplacer autrement ;
2. habiter autrement ;
3. les arbres et les hommes ;
4. réduire les exclusions ;
5. favoriser un autre développement ;
6. revivifier la démocratie ;
7. 21 gestes pour le XXI^e siècle.

3] Le programme d'actions

La troisième phase d'élaboration a été construite durant l'année 2012. Après plusieurs réunions de concertation, le programme d'actions et le document final de l'Agenda 21 ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal, le 19 décembre 2012. Il s'agit d'un document très dense, consultable et téléchargeable sur le site de la ville.

L'Agenda 21 de Bezons comporte une spécificité : la résistance citoyenne.

Depuis de nombreuses années, les Bezonnais se mobilisent en faveur de grands projets de développement ou contre certaines injustices pouvant affecter leur territoire (fermeture de certains services publics notamment). Le prolongement de la ligne de tramway T2 jusqu'à Bezons en est l'exemple même : ce projet n'aurait pu voir le jour sans la forte mobilisation des habitants. Tout au long de ce document d'Agenda 21, certaines actions seront estampillées « Résistance citoyenne » et mettront en valeur l'engagement des Bezonnais.

Du global au local

Le développement durable nécessite la mobilisation des citoyens. En effet, en complémentarité des décisions nationales et internationales, les petites actions locales, menées par des personnes de conviction, sont à même d'induire des changements significatifs à l'échelle de la ville.

Le plan d'actions de l'Agenda 21 de Bezons est composé de 55 actions, dont :

- 17 actions nouvelles, à engager au plus vite selon leur degré de priorité ;

- 38 actions déjà engagées ou finalisées, qui démontrent la dynamique déjà en place sur le territoire en termes de développement durable.
- 21 actions labellisées « Résistance Citoyenne ».

Fleurissement

La ville de Bezons s'est vue décerner sa première fleur en 2018. Récompensant ses efforts en matière de fleurissement et d'espaces verts. Elle dispose d'environ 200 jardinières situées sur les trottoirs ou les barrières, et d'une centaine de massifs situés sur les places et dans les rues. Elle met en œuvre un plan de fleurissement bi-annuel (à l'automne/hiver d'une part et au printemps/été d'autre part).

La régie espaces verts est constituée d'une quinzaine de jardiniers qui entretiennent ces espaces avec plusieurs machines et de multiples outils. Les squares Desmoulin et Grimau sont entretenus par l'association d'insertion Halage.

Les Bezonnais sont encouragés à fleurir leur jardin, leur jardinière et leur balcon tout au long de l'année. Ils sont également invités à participer au concours « Fleurir Bezons » qui se déroule au mois de juin et permet de gagner de nombreux lots. Les inscriptions ont lieu au mois de mai auprès de la mairie. Depuis l'année dernière, les collectifs peuvent participer à ce concours.

Patrimoine arboré

Le patrimoine de Bezons compte près de soixante-dix espèces arborées et un total de 2 000 arbres.

Il ne s'agit là que de ceux dénombrés dans le domaine public, à savoir dans les écoles, les centres de loisirs, les parcs et squares publics, les rues, les équipements sportifs et culturels, les cimetières.

On dénombre environ :

- 250 érables planes et sycomores,
- 240 tilleuls communs à grandes feuilles,
- 220 platanes,
- 110 pruniers,
- 100 robiniers...

Charmes, saules pleureurs, cerisiers d'ornement, tilleuls argentés, catalpas, pins noirs et sylvestres, marronniers, arbres de Judée, représentent, pour chaque catégorie, entre 35 et 80 sujets...

Des groupes peuvent, malgré tout, se flatter, d'être plus rares, avec entre 10 et 25 dignes représentants. Il en va ainsi des peupliers, paulownias, peupliers d'Italie, pins pleureurs, pommiers, poiriers décoratifs, sophoras, pommier d'ornement, ailantes (dits aussi faux vernis du Japon), aubépines arborescentes, aulnes, cèdres de l'Atlas (bleus, verts, au choix).

Forment des paires ou des trios, mais parfois sont éparpillés, les noyers communs, ormes, sumacs, tamaris, thuyas, tulipiers de Virginie, érables champêtres, chênes, ifs, épicéas communs.

Les valeureux poirier, séquoia géant, zerkova, chêne rouge, cognassier, gleditzia (févier d'Amérique) et mélèze, portent, quant à eux, haut leur solitude.

Règles d'usages

Dans de nombreux sites, la Ville met à disposition des jeux d'enfants. Ils sont sous la responsabilité des accompagnateurs. Une centaine de jeux sont répartis sur une vingtaine de sites.

Des corbeilles sont mises à disposition des usagers afin de garder les espaces publics propres.

Les chiens sont interdits même en laisse sous peine d'amende.

Nourrir les oiseaux est interdit par réglementation départementale, sous peine d'amende.

Voler ou dégrader des arbustes ou du matériel communal est interdit sous peine d'amende.

Les véhicules à moteur sont interdits sauf ceux des jardiniers.



Règles de jardinage pour les habitants

Élagage

Afin de garantir des circulations sécurisées sur les trottoirs et conformément au Code civil, les arbres, les branches, les haies et les racines qui dépassent sur les voies publiques doivent être coupés par les propriétaires ou les occupants des lieux à l'aplomb des limites de propriété. À défaut, la ville pourra mettre en demeure le propriétaire ou leur représentant et exécuter les travaux à leurs frais si ceux-ci n'ont pas été réalisés au terme de la date limite.

Feux dans les jardins

Conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit.

Nuisances sonores

Pour le bien-être de chacun et conformément à l'arrêté préfectoral du 28 avril 2009, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils

ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage peuvent être effectués :

- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Pour tous travaux liés à l'activité professionnelle, les horaires sont :

- du lundi au vendredi de 7 h à 20 h ;
- le samedi de 8 h à 19 h et interdits les dimanches et jours fériés.

De plus, conformément à l'arrêté préfectoral du 16 juillet 2003, les appareils à moteur ne doivent pas compromettre la tranquillité, et les propriétaires et détenteurs d'animaux sont tenus de prendre les mesures pour éviter une gêne du voisinage.

Les campagnes de dératisation

La ville peut mettre en demeure des propriétaires de dératiser leur bien de manière à avoir une action conjointe avec les opérations de dératisation de la commune.

Le cadre de vie

Hygiène publique

Le service du cadre de vie est aussi à votre disposition pour les problèmes relevant de la salubrité et de la santé publique :

- lutte contre les nuisances sonores (émanant d'habitations particulières ou d'entreprises) ;
- lutte contre l'habitat insalubre et interventions pour mise aux normes de logements locatifs ;
- interventions pour les immeubles menaçant ruine ou représentant un péril imminent ;
- campagnes de désinsectisation ;
- application du règlement sanitaire départemental ;
- réglementation des emplacements publicitaires ;
- déclaration obligatoire des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

La ville de Bezons adhère au syndicat intercommunal AZUR à qui est déléguée la compétence de traitement des déchets.

Une déchetterie pour les particuliers est située 4, rue du Chemin-Vert à Argenteuil. Tous les jours sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre. De 9 h à 18 h du 1^{er} octobre au 31 mai, de 9 h à 20 h du 1^{er} juin au 30 septembre. Accès sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Déchets acceptés : déblais et gravats issus du bricolage familial, déchets végétaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, emballages en carton, plastique et bois, encombrants ménagers, ferrailles, piles, batteries, huiles de vidange et de friture (20 l maxi), peintures, solvants et produits toxiques (5 l maxi).
Renseignements : 01 30 25 23 15

Le ramassage des ordures ménagères (OM) a lieu deux fois par semaine, dans les secteurs pavillonnaires et les petites résidences, et tous les deux jours dans les grands collectifs. Les conteneurs doivent être sortis avec le couvercle fermé la veille du ramassage, mais seulement après 20 h au soir pour les pavillons et 18 h pour les immeubles collectifs. Afin de garantir le service de collecte, les propriétaires et usagers de véhicules sont priés de garer les véhicules de façon à laisser passer les camions de collecte des ordures. Pour ne pas gêner les piétons



et limiter les risques de vol, ils doivent être retirés de la voie publique dès que le camion de ramassage est passé.

Pour toute question concernant la fourniture des conteneurs OM, s'adresser au syndicat Azur au 01 34 11 70 31.

Emballages et papiers

Le ramassage des emballages et des papiers a lieu une fois par semaine. En triant et en utilisant à bon escient les conteneurs à couvercle bleu mis à leur disposition pour les déchets recyclables (papiers, cartons, plastiques, journaux, canettes...) les Bezonnais participent à l'effort de préservation de l'environnement et de maîtrise de coût du traitement des déchets. Ces conteneurs doivent être sortis la veille du ramassage, seulement après 20 h pour les pavillons et 18 h pour les immeubles collectifs avec le couvercle fermé. Afin de garantir le service de collecte, les propriétaires et usagers de véhicules sont priés de garer les véhicules de façon à laisser passer les camions de collecte des emballages. Pour ne pas gêner les piétons et limiter les risques de vol, ils doivent être retirés de la voie publique dès que le camion de ramassage est passé.

Encombrants

La collecte des objets encombrants d'origine ménagère - à l'exception des matériaux de construction (gravats, pots de peinture, etc.) et des pièces de voiture (pneus, batteries, huiles, etc.) - a lieu une fois par semaine. Ces « monstres » doivent être sortis la veille du jour du ramassage à partir de 20 h. Afin de garantir le service de collecte, les propriétaires et usagers de véhicules sont priés de garer les véhicules de façon à laisser passer les camions de collecte des encombrants. Les autres jours, tout dépôt sur la voie publique est interdit et passible de sanctions. À défaut, la ville pourra mettre en demeure le propriétaire ou leur représentant et exécuter les enlèvements à leur frais.

Collecte du verre

Des conteneurs pour la récupération du verre usagé sont répartis sur le territoire communal. En y déposant votre verre, vous protégez l'environnement tout en aidant à financer la recherche contre le cancer. La liste est disponible sur le site Internet de la ville.

Propreté

Afin de conserver l'espace public propre et pour le bien-être de tous, les habitants sont invités à utiliser les corbeilles et les distributeurs de sachets de ramassage de déjections canines mis à disposition sur les voies publiques.

Depuis la mise en place du plan propreté, l'équipe bezonnaise est constituée d'une vingtaine d'agents et un chef de régie intervenant 365 jours par an. Le secteur de travail correspond à 54 kilomètres de voirie, 108 kilomètres de trottoirs et environ 150 corbeilles de rue. Le matériel comprend 5 balayuses, 1 motocrotte, 1 camion propreté, 1 laveuse et 1 camion avec grue. La régie a en outre la mission de salage en période hivernale.

Les services techniques à votre écoute

Une application citoyenne pour signaler un problème

L'application TellMyCity permet depuis décembre 2018 de signaler aux services municipaux les dysfonctionnements liés aux dépôts sauvages et, depuis mars 2019, à l'éclairage public. Le principe est simple : il suffit de géolocaliser le lieu de la panne ou du dépôt sauvage, prendre une ou plusieurs photos. Il est possible d'ajouter un commentaire. En retour, une notification indique l'état de la demande, jusqu'à résolution du problème. Pas de smartphone ? Il est possible de faire son signalement sur go.tellmycity.com.

Pour des problèmes de nettoyage, de trous dans la chaussée, d'entretien des espaces verts publics, d'éclairage... appelez la ville de Bezons **au 0 800 1000 95**.

Pour les sujets concernant la voirie, l'assainissement et la propreté, ou déposer vos demandes :

- d'autorisation de branchements à l'égoût
- d'installation de bennes à gravats sur la voie publique (attention au côté du stationnement et aux délais : 15 jours), pose d'échafaudages, passage bateau...

Pour les sujets concernant l'environnement, les bâtiments et la salubrité, contacter les services techniques de la ville, au 6, avenue Gabriel-Péri.

marché

Élu délégué au marché : Khalid El Fara, conseiller municipal

Le marché de Bezons « Au Temps des Cerises », entrée rue Maurice-Berteaux, est ouvert tous les jeudi et dimanche matin. Parkings à proximité.

Transports

Élu délégué aux transports et aux déplacements :
Arnaud Cibert, adjoint au maire.

Tramway

Depuis novembre 2012, Bezons est relié à La Défense par le tramway, en 12 minutes seulement. Le T2 est équipé de rames doubles d'une capacité de 426 places, soit l'équivalent de 6 bus. Le service est assuré de 5 h 30 (6 h 30 le dimanche) à 0 h 30 (1 h 30 les vendredi et samedi) à raison d'un tram toutes les 4 minutes aux heures de pointe. Plus de 58 000 voyageurs prennent le tramway dans l'année.

L'agglomération participe au fonctionnement d'un réseau de bus intercommunal avec la société Transports du Val-d'Oise (TVO). Les fiches horaires de ces lignes sont à votre disposition à la mairie de Bezons, dans les gares d'Argenteuil et de Sartrouville et sur Internet.

R'Bus - TVO (Transports du Val-d'Oise)

■ Informations :

Tél. : 0 820 209 399 (0,09 €/min)

Site : www.idf.veoliatransdev.com/reseau-bus-tvo

■ Lignes TVO desservant Bezons :

Ligne 3 : Sartrouville (Sureaux) - Argenteuil - Pont de Bezons

Ligne 4 : Gare d'Argenteuil - Bezons Val-Notre-Dame - Gare de Houilles/Carrières-sur-Seine

Ligne 6 : Gare d'Argenteuil - Pont de Bezons - Gare de Houilles/Carrières-sur-Seine

Ligne 34 : Argenteuil (Marché des Coteaux) - Pont de Bezons - Gare de Houilles/Carrières-sur-Seine



RATP

■ Informations :

Tél. : 3246

Site : www.ratp.fr

■ Lignes RATP desservant Bezons :

262 : Maisons-Laffitte - Pont de Bezons
Navette 262 entre Pont de Bezons et La Défense entre 5h et 5h30

367 : Pont de Bezons - Nanterre - Rueil Malmaison

272 : Sartrouville RER - Bezons - Gare d'Argenteuil

La maison de la citoyenneté

Maison de la citoyenneté

22, avenue Gabriel-Péri - 95870 Bezons

Tél. : 01 79 87 64 11

Ouverture au public :

Lundi, mardi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

La Maison de la citoyenneté est un équipement municipal qui accueille un ensemble de services et de permanences gratuites qui visent à permettre à chaque Bezonnais de mieux exercer ses droits et connaître ses devoirs.

Elle est également un guichet d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les personnes rencontrant des problèmes de tranquillité publique.

Accès aux droits et aides aux victimes (CIDFF-CIDAV)

Permanence gratuite assurée par un juriste sur rendez-vous, pour :

- vous informer sur les droits de la famille (divorce...),
- renseigner les victimes sur leurs droits et les

orienter vers les services compétents afin de les aider (écoute, aide psychologique, suivi juridique pour violences, escroquerie, vol, dégradations...).

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Permanence gratuite sur rendez-vous pour vous conseiller et vous répondre sur toute question juridique relative au droit des locataires et des propriétaires.

Dossiers d'aide juridictionnelle

Des dossiers d'aide juridictionnelle peuvent être retirés à la Maison de la Citoyenneté afin de demander à bénéficier d'une aide totale ou partielle (sous condition de ressources) pour la prise en charge des frais d'avocat ou d'huissiers. Sans rendez-vous.

Écrivain public

Permanence gratuite sur rendez-vous pour vous aider à l'explication et à la rédaction de vos courriers d'ordre privé ou de relation avec les administrations.

sécurité

Élue en charge de la tranquillité des espaces publics :

Nessrine Menhaouara, adjointe au maire

Élue déléguée à la relation avec les habitants pour les problèmes de sécurité publique :

Sidikatou Geraldo, conseillère municipale



La sécurité des citoyens et des biens est une compétence régalienne de l'État et de la police nationale. Toutefois, l'État a décidé de priver Bezons de son commissariat transformé en simple poste de police. Devant ce déficit, sur proposition du maire Dominique Lesparre, la Ville a créé une police municipale, opérationnelle dès cette année.

Commissariat de police

24, avenue Gabriel-Péri
Tél. : 17 en cas d'urgence.

Poste de Police municipale

Mail Martin-Luther-king
Tél. : 01 79 87 64 50
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, samedi de 9h à 13h une semaine sur deux (uniquement service ASVP).

Centre de secours incendie

120, rue Jean-Jaurès
Tél. : 18 en cas d'urgence.

Maison intercommunale de la justice et du droit

Une structure juridique créée en septembre 2002 par plusieurs communes dont Bezons pour permettre à chacun de mieux connaître ses droits et devoirs et pour rendre la justice plus proche et accessible aux citoyens. Diverses permanences gratuites y sont organisées.
14, rue Alfred-Labrière - Argenteuil
Tél. : 01 34 34 62 30

Mission prévention de la ville de Bezons

Ce service municipal vise à faciliter la collaboration entre les partenaires de la ville et à mieux prendre en compte les besoins des Bezonnais en matière de prévention. Il peut être saisi de tout problème concernant la sécurité et la tranquillité publiques.

Maison de la citoyenneté

22, avenue Gabriel-Péri - 95870 Bezons
Tél. : 01 79 87 64 11
(voir également Maison de la citoyenneté)

communication

Élu délégué à la communication :
Dominique Lesparre, maire.

Communication

La direction de la communication de la ville de Bezons édite plusieurs supports d'information et de communication définis en fonction des sujets et des publics. La direction accompagne également les revendications des Bezonnais et des élus, pour les services publics notamment, et le développement de la ville grâce à des campagnes d'affichage ou de promotion, ses publications, ainsi que le site Internet et les réseaux sociaux.

Bezons Infos

Bezons Infos est un magazine mensuel de 32 pages. Il traite de l'actualité dans la commune et donne de l'information sur les actions municipales. Dans le cadre de dossiers, il apporte un éclairage politique sur des thèmes municipaux voire nationaux qui concernent les Bezonnais. Ce magazine donne également des renseignements précieux sur les services mis à la disposition des usagers. Outil d'information et de démocratie, il donne la parole aux habitants sur le thème du dossier du mois. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à le signaler à la direction de la communication.

Tél. : 01 79 87 63 45

E-mail : communication@mairie-bezons.fr

Le Journal des Bords-de-Seine

Le Journal des Bords-de-Seine est un magazine pluriannuel distribué aux habitants du quartier des Bords-de-Seine pour les informer de l'actualité du projet d'aménagement de la Tête-de-Pont. Sa ligne éditoriale est pédagogique car il peut traiter de sujets très techniques.

Le guide du logement

Pratique et simple à utiliser, il donne de l'information sur les démarches administratives à effectuer auprès des bailleurs sociaux ou des

propriétaires. Les personnes à la recherche d'un logement locatif pourront trouver toutes sortes d'informations concernant le parc social ou privé : formalités, droits et obligations, les aides au logement, acheter son logement social, etc.

Le guide municipal

Ce guide, édité tous les ans, répertorie les informations sur les services publics, les démarches administratives, la vie associative culturelle, sportive et sociale dans la ville.

Guide « violences faites aux femmes »

Ce document est concret et pratique. Il met des mots sur les violences subies par les femmes pour les aider à les nommer et à les combattre.

Il donne des conseils pratiques, des adresses, des informations juridiques pour réagir dans les situations d'urgence et de danger.

Guide disponible au CCAS et dans les lieux publics.

Guide de l'éducation

Ce guide concerne les enfants de 0 à 12 ans. Il comporte des informations sur les services municipaux destinés aux enfants en crèche et en écoles primaires. Il explique les différents modes de garde des bébés et indique les démarches à suivre pour les inscriptions et les aides. Il présente les écoles et leur fonctionnement, ainsi que les activités péri-scolaires.

Guide disponible à la direction Enfance-Écoles, en mairie.

Autres publications

Plusieurs lettres d'information sont réalisées par la direction de la communication en collaboration avec les services municipaux : *Atouts commerce* pour les commerçants de la ville, *les lettres du maire* consacrées à différents thèmes (logement pour les demandeurs de logement et les locataires du parc social à Bezons, sécurité...) la plaquette *Retraite active* pour les retraités.

Le site www.ville-bezons.fr et les réseaux sociaux proposent les actualités de la ville, l'ensemble des informations sur les services municipaux ainsi que l'administration en ligne (téléprocédures). La rubrique publications propose aussi de télécharger les supports de communication papier au format électronique.

La ville communique aussi directement avec les habitants via les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn. Ils diffusent, plusieurs fois par semaine, des informations pratiques, des rendez-vous, des photos d'événements qui ont eu lieu dans la commune... Une community manager répond en message privé à certaines questions et commentaires.

Principales manifestations locales

Fleurir Bezons est un concours organisé dès le mois de mai pour embellir la ville au travers du fleurissement des balcons et jardins par les habitants.

REV'Arts en juin, est une biennale consacrée aux arts plastiques. Elle propose une exposition principale qui peut accueillir jusqu'à 75 artistes, ainsi que des rencontres et débats dans la ville.

1,2,3 Soleil en juillet, propose des animations sportives, ludiques et culturelles aux familles qui ne sont pas parties en vacances.

La foire de Bezons, troisième dimanche de septembre, est le moment fort de l'animation de la ville au travers d'une grande brocante de particuliers et de professionnels. En 2019, elle a lieu le 22 septembre.

Les animations de fin d'année réunissent l'ensemble de la population au travers de festivités dans le centre-ville et sur le parvis de l'hôtel de ville, courant décembre.

Ciné Poème en mars, est un festival annuel mêlant courts-métrages et poésie.

2019/2020



quartiers

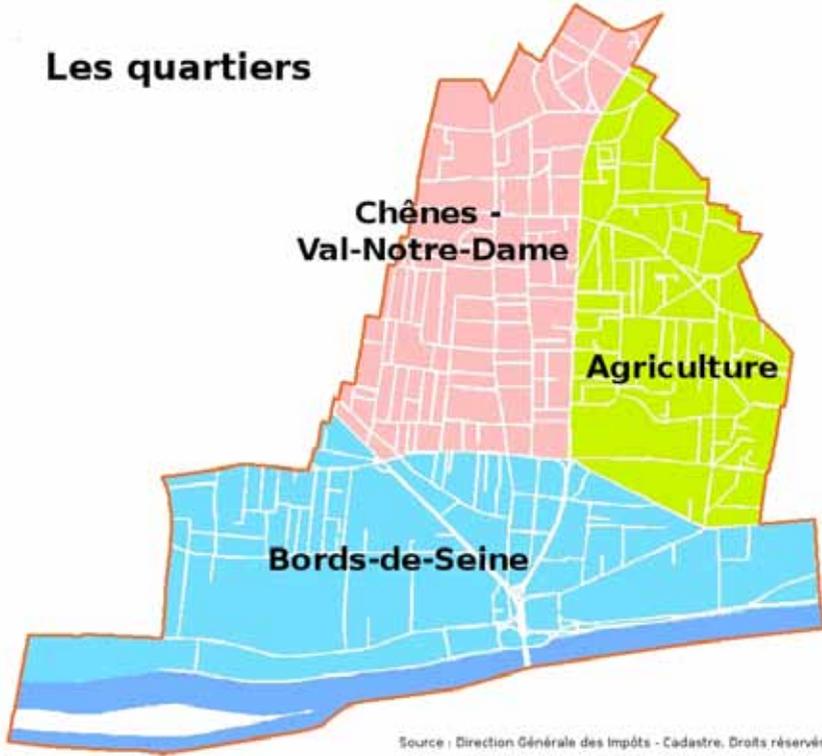
Les centres sociaux

Des espaces de proximité ouverts à tous dans les quartiers : s'informer, échanger, participer à des projets, agir ensemble sur les quartiers pour plus de solidarité et un mieux vivre ensemble.

La ville a été découpée en trois quartiers : Bords-de-Seine, Agriculture et Chênes - Val-Notre-Dame. Chaque centre s'adresse donc en priorité à la population du quartier qui est également son territoire d'intervention. Les territoires de chaque centre sont : le quartier Bords-de-Seine pour le centre social Rosa-Parks, le quartier Agriculture pour le centre social Robert-Doisneau et le quartier Chênes / Val-Notre-Dame pour le centre social La Berthie.

Les centres sociaux municipaux sont des équipements de proximité ayant pour mission première, l'animation de la vie sociale dans les quartiers. Ils relaient à ce titre, notamment les problèmes de vie quotidienne que peuvent rencontrer les habitants et favorisent la recherche de réponses avec les habitants.

Les quartiers



Quartier de l'Agriculture

Élu(e) du quartier :

Françoise Salvaire, adjointe au maire.

Centre social Robert-Doisneau

24, rue Mozart

Tél. : 01 30 76 61 16

Ouvert au public : lundi, mercredi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; mardi de 9 h à 12 h ; vendredi de 14 h à 18 h.

Le centre social rayonne sur le quartier de l'Agriculture. Ouvert à tous les habitants du quartier, il propose quatre volets :

■ Accueil, écoute, information et orientation

Aide à trouver le bon interlocuteur pour faciliter vos démarches dans les différents domaines de la vie quotidienne (famille, social, loisirs, emploi, transports...).

Prendre en compte votre avis pour améliorer votre quartier et agir ensemble (espaces publics, propreté, déplacements, logement...).

Accompagner vos projets et leurs réalisations (activités, échanges de savoirs...).

■ Animations familles - Parentalité

Lieu d'accueil enfants parents, ateliers d'accompagnement à la scolarité en lien avec le PRE, sorties familiales, ateliers parents-enfants, ateliers santé « Bien-être », rencontres parents-professionnels sur la parentalité (REAAP : Réseau d'écoute d'appui et accompagnements des parents).

■ Animations de la vie locale

Favorise l'expression citoyenne des habitants et permettre à tous de participer à la vie du quartier. Un collectif d'habitants bénévoles pour organiser les fêtes de quartier, la bourse aux jouets... Un temps d'échange autour d'une « pause café » où chacun peut à un moment ou un autre passer, discuter du quartier, faire des propositions, s'informer... Des animations de quartier proposées en partenariat avec les services municipaux de la jeunesse et des sports.

■ Des services

Permanence des travailleurs sociaux Caf

Le lundi matin sur rendez-vous auprès de la Caf au 01 34 26 46 11 (uniquement pour les familles monoparentales avec un enfant de moins de 3 ans, bénéficiaires du RSA. Pour tous, écoute, information et orientation pour les familles en cours de séparation, confrontées au décès du conjoint ou d'un enfant et accompagnement des bénéficiaires du dispositif départ en vacances « Vacaf »).

Permanence ACEPE (Accueil conseil écoute parents-enfants)

Le jeudi matin sur rendez-vous auprès du centre social. Une psychologue reçoit gratuitement et anonymement parents/enfants/adolescents.

Gestion de salles municipales

Il gère les maisons de cité Roger-Masson, ainsi que les salles de quartier Gavroche, Astérix, Brigadières et Paul-Vaillant-Couturier (elles abritent de nombreuses associations qui proposent des activités). Pour plus d'informations, contacter le centre social.

Salle de quartier Gavroche

35, rue des Barentins

Salle de quartier Paul-Vaillant-Couturier

Entrée 4, rue des Marronniers

Salle de quartier Astérix

Cité des Belles vues, rue Cécile-Duparc

Salle de quartier Brigadières

Cité des Brigadières - allée Georges-Bizet

Maison de cité Roger-Masson

51, rue Parmentier

Quartier Bords-de-Seine

Élu(e) du quartier :

Florelle Prio, adjointe au maire.

Centre social Rosa-Parks

6, rue Camille-Desmoulin

Tél. : 01 79 87 64 17

Ouverture au public :

lundi : 9 h-12 h ; mardi au jeudi : 9 h-12 h - 14 h-19 h ;

vendredi : 9 h-12 h - 14 h-18 h.

Accueil, écoute, information, orientation

- Aide et accompagnement dans vos démarches dans les domaines de la vie quotidienne (famille, social, loisirs, emploi, transports,...) ;
- Prendre en compte les dysfonctionnements et/ou les améliorations dans votre quartier pour agir ensemble (espaces publics, propreté, déplacements, logement...);
- Accompagner vos projets et leurs réalisations (activités, échanges de savoirs...);
- Mise à disposition de salles pour les associations, les syndicats de copropriété.

Animations familles

- Lieu d'accueil enfants-parents pour les 0/3 ans ;
- Sorties familiales ;
- Ateliers parents-enfants, atelier d'aide à l'insertion professionnelle, apprentissage du français sur la vie quotidienne pour les adultes - lundis et jeudis mené par l'association Essivam ;
- Rencontres parents-professionnels sur la parentalité (REAAP : Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents).

Animations de la vie locale

Favoriser l'expression citoyenne des habitants et permettre à tous de participer à la vie du quartier.

- Collectif d'habitants bénévoles pour organiser les fêtes de quartiers, « Gerموir », « Ciné-femmes », ateliers créatifs.

Services

- Permanences des travailleurs sociaux de la Caf : écoute, information, orientation, soutien, à la parentalité pour les familles :
 - mono-parentales avec un enfant de - de 3 ans, bénéficiaires du RSA ;
 - en cours de séparation ;
 - déclarant une naissance ou une adoption ;
 - déclarant le décès d'un conjoint ou d'un enfant de - de 20 ans ;
 - bénéficiaires du dispositif départ en vacances « Vacaf ».

Sur rendez-vous auprès de la Caf au 01 34 26 46 11.

Ce centre social est adhérent à la Fédération des centres sociaux et labellisé « Centre social et socioculturel » par la Caf.

Quartier Chênes - Val-Notre-Dame

Élu du quartier :
Martin Lolo, adjoint au maire.

Centre social La Berthie

27 bis, rue de La Berthie
Tél. : 01 30 25 55 53

Fermé au public le lundi matin, le centre social est ouvert : du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h.

Le centre social La Berthie propose ses services aux habitants du quartier Chênes - Val-Notre-Dame.

- Une permanence d'écrivain public, sur rendez-vous que vous pouvez prendre à l'accueil ou en appelant au 01 30 25 55 53.
- Des ateliers sociaux linguistiques pour adultes non francophones débutants (es) ou non afin de développer la pratique orale de la langue française.
- Une permanence d'un travailleur social de la Caf. Sur rendez-vous à solliciter sur le site Internet de la Caf ou au 01 34 26 46 11.

C'est un lieu d'accueil de proximité qui s'inscrit dans une dynamique de développement de la vie sociale.

Il gère les salles Louise-Michel (rue Nicolas-Louet), salle de la résidence des Chênes (allée des Pierrats), cité de la Paix (14, rue de la Bienfaisance), la maison d'activités du parc Sacco-et-Vanzetti et la salle des Sycomores (entrée 8 de la cité des Sycomores) qui peuvent être prêtées aux associations du quartier.

Il est aussi à l'écoute de tous les petits dysfonctionnements du quotidien pour le quartier et vous aidera à trouver le bon interlocuteur auprès des services de la ville.

Il propose aux familles du quartier :

- Des sorties et des activités (en famille) pendant chaque période de vacances scolaires, n'hésitez pas

à appeler le centre pour connaître le programme.

- Un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) pour les parents et grands-parents d'enfants de moins de 3 ans non scolarisés. Lieu d'éveil, de socialisation des enfants et d'échange entre parents, le LAEP « Le Nidouille » a lieu dans les locaux du centre de loisirs maternel Jacques-Tati (126, rue Maurice-Berteaux). Il est ouvert le vendredi matin de 9 h 15 à 11 h 15 (en période scolaire). Organisé en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, l'entrée est libre et anonyme. D'autres activités comme, un éveil sensoriel et un éveil musical pour les enfants de moins de 3 ans sont proposées une fois par mois.
- Des animations, des sorties et des activités pour les jeunes du quartier Chênes - Val-Notre-Dame âgés de 11 à 14 ans les mercredis et les samedis (hors vacances scolaires) par un animateur du service municipal de la jeunesse. L'animateur tient également des permanences d'informations sur les dispositifs de formation et d'insertion à l'emploi pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans au centre social.

Renseignements et inscriptions au centre social.

culte

Lieux et activités de culte

Paroisse catholique Saint-Martin

73, rue Édouard-Vaillant

Tél. : 01 39 47 67 50

Permanences mercredi et vendredi, de 17 h 30 à 19 h ; samedi, de 11 h 15 à 12 h.

Horaires des messes : samedi à 18 h et dimanche à 10 h. En semaine : mardi et vendredi 9 h, jeudi 19 h. Catéchisme : l'entrée se fait en CE2 ou à 8 ans.

enfance



petite enfance

Élue déléguée à la petite enfance :
Catherine Pinard, adjointe au maire.

Structures municipales

Trois établissements accueillent les enfants dont les parents sont en activité (intérim, formation longue durée, études, travail) :

Accueil collectif Anne-Frank

4, rue Camille-Desmoulins
Tél. : 01 79 87 64 13

La crèche familiale Le Colombier

21, place des Impressionnistes
Tél. : 01 30 76 72 37

La crèche familiale Madiba

6/8 allée Saint-Just
Tél. : 01 39 61 63 26

Tous trois accueillent les enfants de trois mois à trois ans.

Ils sont ouverts du lundi au jeudi, de 7 h 30 à 19 h et le vendredi, de 7 h 30 à 18 h.

Multi-accueil Anne-Frank

4, rue Camille-Desmoulins
Tél. : 01 79 87 64 15

Cet établissement accueille les enfants dont l'un des deux parents n'a pas d'activité (mère ou père au foyer, en recherche d'emploi), soit deux demi-journées ou une journée complète par semaine.

Le multi-accueil est ouvert les lundi, mardi et jeudi de 8 h à 17 h, le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le mercredi de 9 h à 12 h, fermé l'après-midi.

La participation financière des parents est fixée en application du barème de la Caisse d'allocations familiales.

La ville de Bezons a lié un partenariat avec :

La crèche d'insertion Caramel

123, rue de l'Agriculture

La crèche Caramel est destinée aux enfants bezonnais dont les parents sont en recherche d'activité professionnelle ou en insertion, afin de favoriser l'accès ou le maintien dans une activité professionnelle pour les familles bénéficiant du RSA. Pour aider ces familles, un accompagnement est proposé aux parents, complété par une participation financière de la Ville. Les places sont réservées aux familles orientées par la CAF, le SSD, la PMI, le PLIE, la Mission insertion, le CCAS et enfin la mairie. La demande d'accueil est à déposer également auprès du service petite enfance à l'hôtel de ville.





Les demandes d'inscription pour les structures de la petite enfance doivent être faites le plus tôt possible (1^{er} jour du 7^{ème} mois de grossesse) auprès du :

Secrétariat de la petite enfance

Tél. : 01 79 87 62 95
(fermé au public lundi et jeudi matin)

D'autre part, il existe des micro-crèches privées installées sur le territoire.

Ces structures, sans lien avec la mairie, proposent un accueil collectif pour 10 enfants. Retrouvez les coordonnées sur le site de la Caf et du conseil départemental.

Caf : www.caf.fr - www.mon-enfant.fr
Site du conseil départemental : www.valdoise.fr

Assistantes maternelles agréées

Si, faute de place disponible, votre demande dans les crèches ne pouvait être satisfaite ou si vous préférez une autre solution, le centre de Protection maternelle et infantile peut vous indiquer les assistantes maternelles agréées de la ville.

Centre de protection maternelle et infantile (PMI)

Le centre de Protection maternelle et infantile (PMI) peut suivre gratuitement le développement de votre enfant et effectuer ses vaccinations.

Consultations sur rendez-vous :

4, rue du Docteur-Rouquès
Tél. : 01 34 33 55 60

enfance

enfance



Accueil parents-enfants

Des activités financées et soutenues par la Caisse d'allocations familiales sont proposées aux bébés et à leurs parents.

Inscription sur rendez-vous auprès des centres sociaux, une matinée par semaine en présence de l'un des membres de la famille.

École Louise-Michel

- **Maternelle** : 13, rue Nicolas-Louet
Tél. : 01 39 47 09 92
- **Élémentaire 1** : 1, rue Nicolas-Louet
Tél. : 01 34 10 72 73
- **Élémentaire 2** : 2, rue Alexandre-Blanc
Tél. : 01 30 76 97 21

École Marie-Claude et Paul-Vaillant-Couturier

- **Maternelle** : 2, rue des Marronniers
Tél. : 01 39 82 08 44
- **Élémentaire** : 6, rue des Marronniers
Tél. : 01 39 82 05 42

École Marcel-Cachin

- **Maternelle** : 11, rue Claude-Bernard
Tél. : 01 39 47 08 86
- **Élémentaire** : 19, rue Claude-Bernard
Tél. : 01 39 47 08 79

scolaire

Élu délégué au projet éducatif et aux activités périscolaires :

Kévin Cuvillier, adjoint au maire.

Enseignement primaire

École Paul-Langevin

- **Maternelle** : 61, rue de Sartrouville
Tél. : 01 39 82 24 02
- **Élémentaire** : 22, rue Mirabeau
Tél. : 01 39 82 19 77

École Karl-Marx

- **Maternelle** : 6, rue Jean-Allemane
Tél. : 01 39 47 07 39
- **Élémentaire** : 3-5, rue de l'Alouette
Tél. : 01 39 47 07 16

École Gabriel-Péri

- **Maternelle** : 6, rue Camelinat
Tél. : 01 39 82 04 84





École Angela-Davis

30, rue Édouard-Vaillant
Tél. : 01 79 87 64 20

École Jacques-Prévert

■ **Maternelle** : 26, rue de l'Agriculture
Tél. : 01 30 76 29 50

École Victor-Hugo

■ **Maternelle** : 33 bis, rue des Barentins
Tél. : 01 39 47 02 60
■ **Élémentaire 1** : 37, rue des Barentins
Tél. : 01 39 47 00 06
■ **Élémentaire 2** : 37, rue des Barentins
Tél. : 01 39 47 01 78

Enseignement secondaire

Collège Henri-Wallon

41, rue des Brigadières - Tél. : 01 34 11 77 33

Collège Gabriel-Péri

30, rue Pierre-Altmeier - Tél. : 01 39 82 79 91

Lycée de Bezons :

Site du Grand-Cerf

1-3, rue Karl-Marx - Tél. : 01 39 47 69 10

Site du Pont

5-7, rue Marcel-Langlois - Tél. : 01 34 34 36 00

Les inscriptions scolaires

L'inscription des enfants à l'école s'effectue à l'hôtel de ville.

Direction de l'enfance et des écoles (DEE)

Tél. : 01 79 87 62 90

E-mail : dee@mairie-bezons.fr

Pièces à fournir : le livret de famille ou acte de naissance de l'enfant, le carnet de santé et de vaccinations, un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les personnes hébergées une attestation d'hébergement et justificatif de domicile de l'hébergeant.), bulletins de salaire, n° allocataire Caf.

Rythmes scolaires

Les élèves des écoles maternelles et primaires ont classe 4 jours dans la semaine, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les restaurants scolaires

Pour les élèves des écoles élémentaires et maternelles

L'inscription au restaurant scolaire se fait lors de l'inscription scolaire à la direction de l'enfance et des écoles, et ensuite quotidiennement. Pour payer le tarif en rapport avec vos ressources, faites établir votre carte de quotient familial à l'hôtel de ville. Le paiement se fait auprès de la trésorerie, après réception de la facture mensuelle.

Pour la restauration dans les collèges et les lycées

S'adresser à l'administration de ces établissements. Les cantines des lycées appliquent une tarification au quotient familial.

La Caisse des écoles

La Caisse des écoles est un établissement public créé pour faciliter le fonctionnement au quotidien des écoles maternelles et élémentaires, mais aussi pour favoriser la réalisation de projets éducatifs et l'épanouissement des élèves. Subventionnée par la commune, elle intervient

dans le fonctionnement courant par l'achat de fournitures et matériel scolaires, par l'organisation de la restauration du temps du midi et des études surveillées le soir.

Ses ressources proviennent essentiellement de subventions municipales et de la participation des familles. Tous les parents ayant un enfant scolarisé peuvent adhérer à la Caisse des écoles et ainsi contribuer au meilleur fonctionnement des établissements scolaires, comme à la réalisation des projets pédagogiques au bénéfice de tous les enfants.

Renseignements auprès de la DEE.

Tél. : 01 79 87 62 90

E-mail : dee@mairie-bezons.fr

Carte de quotient familial

Le quotient familial se calcule au guichet familles de l'hôtel de ville. L'objectif du quotient familial est de permettre à tous les Bezonnais d'accéder aux services et aux activités qui leur sont proposés dans la ville. À chaque famille, suivant ses ressources et sa composition, un quotient annuel est établi.

Il détermine le tarif des services suivants :

- accueils de loisirs maternels ou primaires,
- restaurant scolaire,
- école municipale de musique et de danse,
- centre d'initiation sportive,
- arts plastiques,
- activités pour les retraités.

Le quotient est valable un an.

Il est recalculé entre le 1^{er} mai et le 30 juin.

Pièces à fournir :

- justificatif de ressources (dernier avis d'imposition, trois derniers bulletins de salaire ou décompte des indemnités journalières de la Sécurité sociale ou relevé des indemnités du Pôle Emploi ou bilan comptable pour les artisans ou attestation établie par votre comptable, attestation de paiement des allocations familiales datée de mois de 3 mois);
- justificatif de charges (dernière quittance de loyer ou plan de remboursement ou attestation d'hébergement).

Le Programme de réussite éducative (PRE)

Le PRE est un dispositif éducatif destiné à accompagner les enfants de 2 à 18 ans, dans un projet de développement personnel afin de favoriser leur épanouissement et leur réussite scolaire, éducative et sociale.

Les enfants pouvant bénéficier de ce dispositif, vivent et/ou sont scolarisés sur les écoles du quartier de l'Agriculture (les écoles Victor-Hugo 1 et 2, de l'école Paul-Vaillant-Couturier et le collège Henri-Wallon).

Le PRE s'attache à réaliser avec l'enfant et sa famille un parcours individualisé de réussite éducative. Il est formalisé par un projet d'accompagnement contractualisé avec la famille, l'enfant et le professionnel éducatif référent.

Cet accompagnement se déroule hors du temps scolaire. Il vise à :

- faciliter l'accès des enfants aux activités de loisirs, sportives et culturelles,
- faciliter l'accès aux soins,
- soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur et/ou les accompagner dans l'investissement de la scolarité de leur enfant,
- créer un environnement favorable à l'épanouissement de l'enfant.

Le PRE travaille en collaboration avec différents partenaires éducatifs et sociaux du territoire, afin de créer une synergie autour du projet de l'enfant et de coordonner les actions éducatives dans le cadre de son accompagnement.

Le PRE peut être sollicité par tous les acteurs éducatifs de la ville mais aussi, directement par les familles.

Pour toute demande d'information, contacter le service.

PRE

Tél. : 01 79 87 62 96

Mail : pre@mairie-bezons.fr

Les études surveillées

Elles ont lieu de 16 h 30 à 18 h dans les écoles élémentaires.

L'inscription aux études surveillées se fait lors de l'inscription scolaire à la DEE et ensuite quotidiennement auprès de l'école.

Le paiement se fait à la trésorerie, après réception de la facture mensuelle, établie sur la base d'un forfait au quotient familial.

Les classes de découverte

Ces séjours sont organisés à l'initiative des enseignants, après avis des conseils d'école.

Le contenu et le lieu sont déterminés par le projet pédagogique validé par l'inspecteur de l'Éducation nationale. Une subvention municipale est allouée en fonction du nombre d'enfants et de classes participant au séjour.

Assistantes sociales scolaires

Des assistantes sociales scolaires reçoivent lors de leurs permanences et sur rendez-vous dans les collèges et lycée de Bezons.

Renseignements auprès des établissements.

Autres services administratifs

Inspection académique du Val-d'Oise

Immeuble « Le Président »

Chaussée Jules-César

95525 Cergy-Pontoise CEDEX

Tél. : 01 30 75 57 57

Inspection de circonscription élémentaire et maternelle

École Karl-Marx

5-7, rue de l'Alouette

Tél. : 01 39 61 57 28

enfance

Élue déléguée à l'enfance :
Catherine Pinard, adjointe au maire.

Sept accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) accueillent les enfants bezonnais de leur entrée à la maternelle à la fin du cycle élémentaire.

L'inscription

Elle s'effectue auprès de la DEE sur présentation du justificatif de quotient, du carnet de santé de l'enfant, du numéro de sécurité sociale de la personne assurant l'enfant, du justificatif de domicile, des coordonnées personnelles et professionnelles des parents.

Afin que le tarif appliqué soit en rapport avec les ressources du foyer, faites établir votre carte de quotient auprès de la DEE.
Les ALSH accueillent les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Horaires :

En période scolaire :

Accueil du lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 7 h 30 à 8 h 10 et de 16 h 30 à 19 h (temps d'étude de 16h30 à 18h).
Accueil du mercredi : de 7 h 30 à 19 h.

En période de vacances scolaires :

Accueil du lundi au vendredi : de 7 h 30 à 19 h.

Accueil de loisirs Victor-Hugo

(groupes scolaires Victor-Hugo et Jacques-Prévert)

33, rue des Barentins
Tél. : 06 70 75 84 20
Coordinatrice : Mme Céline Plantard

Accueil de loisirs Karl-Marx (groupe scolaire Karl-Marx)

3/5, rue de l'Alouette
Tél. : 06 70 75 83 65
Coordinateur : M. Gaël Denecy

Accueil de loisirs Louise-Michel (groupes scolaires Louise-Michel et Gabriel-Péri)

1, rue Nicolas-Louet
Accueil de loisirs Jacques-Tati
126, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 06 28 96 07 46
Coordinatrice : Fella Abbou

Accueil de loisirs Paul-Langevin (groupe scolaire Paul-Langevin)

61, rue de Sartrouville
Tél. : 06 70 75 84 03
Coordinatrice : Fatiha Hajji

Accueil de loisirs Marie-Claude-et-Paul- Vaillant-Couturier (groupe scolaire Marie-Claude-et-Paul- Vaillant-Couturier)

6, rue des Marronniers
Accueil de loisirs Mille Colombes
5-7, rue des Marronniers
Tél. : 06 70 75 85 12
Coordinateur : Lionel Moliniez

Accueil de loisirs Marcel-Cachin (groupe scolaire Marcel-Cachin)

19, rue Claude-Bernard
Tél. : 06 47 73 62 52
Coordinatrice : Carole Frenal

Accueil de loisirs Angela-Davis (groupe scolaire Angela-Davis)

30, rue Édouard-Vaillant
Tél. : 06 70 75 85 12
Coordinatrice : Lynda Zerari

VIGIPIRATE

En raison du plan Vigipirate, niveau « alerte attentat », la libre circulation dans les locaux des accueils de loisirs n'est pas autorisée. Seul l'accès au bâtiment de l'accueil de loisirs jusqu'au hall d'entrée sera autorisé aux représentants légaux. Depuis le lundi 11 mars 2019 : les enfants peuvent être récupérés à partir de 17 h, sans contrainte horaire de sortie (excepté pour les enfants d'école élémentaire inscrits au temps d'étude – pas de sortie possible avant 18 h).



Jeunesse

Élue déléguée à la jeunesse :
Catherine Pinard, adjointe au maire.

Service municipal de la jeunesse (SMJ)

Espace jeunes
 39, rue Villeneuve
 Tél. : 01 79 87 64 10 - Fax : 01 34 34 04 57
 E-mail : jeunesse@mairie-bezons.fr

Horaires du service municipal de la jeunesse :

Accueil du public à l'espace jeunes

■ **en période scolaire :** les mardi et vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 ; le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ; le jeudi, de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 14 h à 18 h,

■ **pendant les vacances scolaires :** du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Le service municipal de la jeunesse vous propose :

Le Point information jeunesse

Situé au rez-de-chaussée de l'espace jeunes, le Point information jeunesse (PIJ) est un espace

d'accueil anonyme et gratuit destiné à l'information des jeunes de 11 à 25 ans. Il met à leur disposition les moyens appropriés, les informations nécessaires dans de nombreux domaines de la vie quotidienne : enseignement, formation, métiers, vie pratique, loisirs, Europe et mobilité internationale, sport, culture, santé...

L'information Jeunesse est aussi un service de proximité : sur votre quartier, le personnel du service municipal de la jeunesse vient à votre rencontre, lors de permanences ou sur rendez-vous.

Un accompagnement technique et financier (sous certaines conditions : voir règlement de la bourse aux projets des jeunes) est proposé pour vous aider à monter votre projet : méthodologie de projet, aide à la rédaction de documents, à la recherche d'organismes de formation, d'entreprise d'accueil pour les stagiaires...

Renseignements au PIJ : 01 79 87 64 09
 ou pij@mairie-bezons.fr

Horaires du Point Information Jeunesse :

■ **en période scolaire :** le lundi : fermé ; le mardi de 13 h 30 à 18 h 30 ; le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ; le jeudi, de 13 h 30 à 18 h ; le vendredi, de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi, de 14 h à 18 h.

■ **pendant les vacances scolaires :** du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.



Les animations socio-culturelles

L'équipe d'animation du service jeunesse propose une programmation d'activités variées les mercredis et samedis en période scolaire, et pendant les vacances scolaires :

■ **activités sportives** : initiation et découverte, jeux collectifs...

■ **activités culturelles** : création et montage vidéo, audio afin de développer la sensibilité et la créativité.

■ **des sorties** pour se détendre (parc d'attraction, cinéma, bowling, patinoire...).

Le travail sur les quartiers

Les agents du service municipal de la jeunesse sont vos référents sur vos quartiers d'habitation. Vous pouvez les rencontrer sur votre quartier tous les jours, en période scolaire, du mardi au samedi.

Des animations vous sont régulièrement proposées, les mercredis et samedis après-midi (sorties culturelles, loisirs, ateliers multimédia, musique et chants, jeux de société...).

Dans le cadre de sa démarche d'information et d'insertion sociale des jeunes, l'équipe vous renseigne (documentation, orientation vers les structures ou organismes compétents...) et vous soutient dans vos démarches, vos projets individuels ou collectifs, notamment au travers de la bourse aux projets (voir règlement).

La soirée des jeunes diplômés

Chaque année, le service municipal de la jeunesse organise une soirée festive et participative pour féliciter et valoriser les jeunes pour leurs réussites. Cet événement municipal a pour objectifs de mettre à l'honneur les jeunes et de les encourager en s'appuyant sur leurs réussites.

santé social solidarité retraités



santé

Élue déléguée à la santé :
Florelle Prio, première adjointe au maire.

La diversité des structures existantes permet à chacun de choisir librement son mode d'accès aux soins. Les Bezonnais ont à leur disposition le centre hospitalier d'Argenteuil, une polyclinique, une clinique de soins de suite, le centre municipal de santé, de nombreux médecins libéraux et professionnels paramédicaux.

Un service de coordination des actions de prévention initie et participe au développement de nombreuses initiatives avec le concours des services municipaux et en partenariat avec le service de santé scolaire, la PMI, des associations et autres organismes de prévention.

Hôpital

La ville de Bezons est rattachée au centre hospitalier Victor-Dupouy

69, rue Lieutenant-Colonel-Prud'hon
95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 23 24 25

Cliniques

Polyclinique du Plateau

Chirurgie, médecine, dialyse, endoscopie, radiologie

21, rue de Sartrouville - 95870 Bezons
Tél. : 01 39 96 36 00
Radiologie : Tél. : 01 39 96 36 18

Clinique de soins de suite (Korian)

27, rue Villeneuve - 95870 Bezons
Tél. : 01 34 34 18 34

Le centre municipal de santé

Centre municipal de santé

Maurice-et-Liliane-Bourstyn

2, rue du Docteur Pierre-Rouquès - 95870 Bezons
Standard : Tél. : 01 79 87 64 40

Prise de rendez-vous possible via Internet sur www.doctolib.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, le samedi de 8 h à 13 h.

Le centre municipal de santé met à la disposition des usagers des consultations de médecine générale et de médecine spécialisée, des visites à domicile, des consultations dentaires, des services de soins infirmiers, de rééducation et de prévention.

Le centre est conventionné avec la Sécurité sociale et avec de nombreuses mutuelles, permettant au plus grand nombre d'être dispensé de l'avance des frais (tiers-payant). Consultations sur rendez-vous, accueil et orientation des urgences.

■ **Cardiologie** : Dr Toufik Bouzazoua

■ **Diabétologie-Endocrinologie** :
Dr Badreddine Mérioud

■ **Gynécologie** : Dr Phuong Dung Lam

■ **Médecine générale** : Dr Camille Ansart,
Dr Aida Agoubi, Dr Nawal Joddar, Dr Elsa Luce,
Dr Patrick Mauger, Dr Solange Tsakem

■ **Pédiatrie** : Dr Haidar Harmouche

■ **Rhumatologie** : Dr Carole Rosenberg

■ **Sage-femme** : Claire Guillou

■ **Urologie** : Dr Philippe Neveu

Vaccinations

Des séances gratuites de vaccination ont lieu les samedis, sur rendez-vous. Renseignements au centre de santé. Tél. : 01 79 87 64 40

Éducation thérapeutique du patient diabétique

Le centre municipal de santé est également porteur d'un programme intitulé « bien vivre avec son diabète » dont le but est d'accompagner les patients diabétiques, pour améliorer leur qualité de vie en les rendant plus autonomes.

Séances gratuites et sur rendez-vous.

Tél. : 01 79 87 64 40 (demandez l'infirmier).

Laboratoire d'analyses médicales

Prises de sang, prélèvements tous les jours, de préférence sur rendez-vous.

Kinésithérapie (rééducation-massages)

à domicile : Christian Aubert

Tél. : 01 79 87 64 40

Soins infirmiers au centre et soins infirmiers

à domicile (7 jours sur 7) : 7 infirmières

Tél. : 01 79 87 64 40

Soins dentaires

■ Soins et prothèses dentaires :

Dr Simone Jacquot, Dr Daniel Kuntz

■ Orthodontie : Dr Florence Neuman

Mission prévention

Le service développe des actions de prévention et de santé publique en direction des Bezonnais. Il décline aussi localement les campagnes nationales de prévention.

Magali Trigance, chargée de mission prévention

Tél. : 01 79 87 64 39

Service de maintien à domicile de personnes âgées de plus de 60 ans et de personnes en situation de handicap

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) dispose de 40 places, permettant, sur prescription médicale, d'assurer aux personnes en limitation d'autonomie des soins d'hygiène et de confort ainsi que des soins infirmiers.

Tél. : 01 79 87 64 41

Infirmière coordinatrice : Émilie Ramette

L'équipe est composée d'une infirmière et de 9 aides-soignantes.

Tél. : 01 79 87 64 41

Structures de prévention

Le centre de protection maternelle et infantile (PMI) et le centre de planification familiale

Centre de planification familiale

Conseils, informations et consultations gratuites sur la contraception et la sexualité.

■ **Consultation sage-femme** : mardi, mercredi et vendredi matin, sur rendez-vous.



■ **Consultation conseillère conjugale** :

Vendredi matin sur rendez-vous.

4, rue du Docteur-Rouquès - 95870 Bezons

Tél. : 01 34 33 55 61

Centre de Protection maternelle infantile

Suivi de la croissance et du développement de l'enfant.

■ **Consultations** sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

■ **Consultation des puéricultrices** (informations et conseils destinés aux parents de nouveau-nés) : Mardi après-midi et vendredi matin, sur rendez-vous.

4, rue du Docteur-Rouquès - 95870 Bezons

Tél. : 01 34 33 55 60

Centre départemental de dépistage

11-13, rue Jean-Lurçat - 95100 Argenteuil

Tél. : 01 34 33 55 30

Dépistage de la tuberculose, des vaccinations BCG, des radios pulmonaires, et des consultations sida-MST, gratuit et sur rendez-vous.

praticiens de santé libéraux

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical

du 5, rue Georges-Dimitrov

Dr Valérie Gall - Tél. : 01 39 47 59 29

Dr Sylvie Desboudard - Tél. : 01 39 47 08 58

Cabinet médical

du 131, rue Édouard-Vaillant

Dr Sandra Portelinha - Tél. : 01 39 81 14 53

Dr Jean-François Piera - Tél. : 01 30 76 68 53

Cabinet médical

du 16, rue Karl-Marx

Dr Dominique Nebout - Tél. : 01 39 47 20 33

Cabinet médical

du 119, avenue Gabriel-Péri

Dr Alain Lecoque - Tél. : 01 39 47 24 48

Dr Frédéric Aycard - Tél. : 01 39 47 24 54

Cabinet médical

du 10, allée des Tournesols - Résidence Van-Gogh

Dr Jacques Tolédano - Tél. : 01 39 47 25 48

Cabinets médicaux

du 109, rue Édouard-Vaillant

Dr Martine Rousseau - Tél. : 01 39 47 68 14

Dr Armelle de Ferrières - Tél. : 01 39 47 68 14

Dr Noura Bakari-Belkheir - Tél. : 01 30 76 67 69

Dr Gilles Le Corre - Tél. : 01 30 76 99 59

Dr Sanaa Miftah - Tél. : 01 30 76 99 59

Cabinet médical - SOS Médecins

21, rue de Sartrouville

Tél. : 36 24 (0,15 €/mn) ou 01 30 40 12 12

Cabinet médical

du 53, rue Claude-Bernard

Dr Claire-Bidault-Lapomme - Tél. : 01 34 11 50 90

Dr Philippe De Carvalho - Tél. : 01 34 11 50 90



MÉDECINS SPÉCIALISTES

Cardiologues

Dr Sylvie Fournier

135, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 47 84 84 -
01 41 74 89 31

Dr Mohamad Albarqawi

35, rue Fernand-Durbec - Tél. : 06 10 32 52 94 -
01 48 78 00 89

Ophthalmologue

Dr Christine Corler-Seguin

135, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 47 70 68

Orthoptiste

Hind Niang

135, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 07 68 18 66 53

Biologistes et laboratoires

d'analyses médicales

Laboratoire de Bezons Bioclinic

125, rue Édouard-Vaillant

Tél. : 01 30 76 85 25 - Fax : 01 30 76 18 95

Dr Laurent Sfedi

92, boulevard Gabriel-Péri - Tél. : 01 39 80 42 63

Radiologues et échographistes

Dr Catherine Boucher,

Dr Évelyne Duparlot,

et Dr Éva Cermakova-Beillevaire

103, rue Édouard-Vaillant - Tél. 01 30 76 76 30

Chirurgiens dentistes

Centre dentaire de Bezons Denteclair

128, rue Jean-Jaurès - Tél. : 01 30 25 72 30

Zeidan Awad

82, rue des Frères-Bonneff - Tél. : 01 39 47 26 11

Jonathan Maarek, Yaniv Benamou, David Messas, Amaury Broutin

63, avenue Gabriel-Péri - Tél. : 01 39 98 65 55

Fax : 0 811 48 62 55

Mail : secretariat@dentiste-bezons.fr

Axel Bonan, Clara Knafo, Clémentine Pacorel

15-19 allée des Tournesols - Tél. : 01 39 98 65 55 -

Fax : 0 811 48 62 55

Mail : secretariat@dentiste-bezons.fr

Robert Batrouni

7, rue de Montesson - Tél. : 01 39 47 90 41

Azade Kassamaly

11, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 01 30 76 71 17

Anne-Paule Konopnicki

3, rue de Montesson - Tél. : 01 39 47 13 64

Lionel Merouze

52, rue Henri-Barbusse - Tél. : 01 30 76 77 32

Mail : lionel.merouze95@orange.fr

Cabinets d'orthodontie

Julia Vinogradova-Larigani

50, rue de Pontoise - Tél. : 01 75 40 95 60

ou 06 03 37 30 30 - Fax : 01 30 25 44 91

Mail : j.larigani@gmail.com

Stéphanie Bonan

15-19, allée des Tournesols - Tél. : 01 77 62 35 22

Diététiciennes

Sophie Cantin-Dienon

5, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 01 30 76 68 20

Virginie Lavergne

19, avenue Gabriel-Péri - Tél. : 06 47 93 00 75

Soins infirmiers

Robert Mourey

92, avenue Gabriel-Péri - Tél. : 06 64 12 52 75

Amine Benahmed

7, rue de Montesson - Tél. : 06 95 80 37 69

Cabinet infirmier

du 109, rue Édouard-Vaillant

Virginie Da Costa - Tél. : 06 70 47 67 89

Ana Da Conceicao Francisco -

Tél. : 06 22 90 02 99

Lionel Pineau - Tél. : 06 11 39 84 55

Isabelle Rodrigues - Tél. : 06 86 41 19 05

ou 06 15 51 94 69

Nicole Jean Noël - Tél. : 06 62 68 99 56

Masseurs kinésithérapeutes

Denise Jamin

3, rue de la Bienfaisance - Tél. : 01 30 76 80 05

Fayssal Ben Miloud

18, rue du Professeur Roux - Tél. : 07 87 23 47 95

Gérard Tessier

91, rue Maurice-Berteaux - Tél. : 01 39 61 97 92

René Chauveau - Bastien Flourey - Philippe

Decussy - Jean-Marc Collignon

21, rue de Sartrouville - Tél. : 01 39 96 36 20

Ostéopathes

Solène Boulard

109, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 30 76 93 13

Chloé Petitjean

5, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 07 61 29 13 02

Mail : cp.osteo@gmail.com

Prise de rdv par téléphone ou sur Doctolib.fr

Celia Kurtz

7, rue de Montesson - Tél. : 06 85 85 46 53

Elsa Brandao

50, rue de Pontoise - Tél. : 07 83 43 72 76

Alexandre Come

48, rue Gaston-Maurer - Tél. : 06 23 90 14 61

Orthophonistes

Armelle Boulanger

et Françoise Francispillai

93, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 61 86 91

Caroline Sergeant

7, rue de Montesson - Tél. : 06 62 43 06 71

Anne Varlet

7, rue de Montesson - Tél. : 07 64 03 13 87

Françoise Garbuggio

89, rue Maurice-Berteaux - Tél. : 01 39 61 40 19

Isabelle Lecron-Miossec, Véronique Marconnet,

Stéphanie Dalle-Sarker et Isabelle Mauduit

152-154, rue Maurice-Berteaux - Esc 5

Tél. : 01 39 80 38 00

Alba Ramirez

50, rue de Pontoise - Tél. : 07 68 00 40 30

santé, social, solidarité, retraités

Pédicures-podologues

Fabienne Chatry

5, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 01 30 76 68 20

Rémy Hiernaux

86, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 96 18 80

Asmaa Benfdal Hadji

7, rue de Montesson - Tél. : 01 39 47 37 42

Émilie Legrand-Silberman

133, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 30 76 05 66

Réflexologue

Isabelle Sarh-Rouny

7, rue de Montesson - Tél. : 06 37 78 82 29

Psychologues

Alfonsina Tosiani-Dupas

21, rue Daniel-Baron

Tél. : 01 39 47 33 13 - 06 37 37 02 77

Lilía Nabaïs

5, rue Paul-Guillaume - Tél. : 07 69 02 80 59

ou 09 52 26 71 53 - www.lilianabais.com

Lara Dussaussois

5, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 06 63 91 65 60

Cabinet de psychomotricité

50, rue de Pontoise - Tél. : 01 39 68 31 17

Équipes médico-psychologiques

■ Pour adultes :

Centre médico-psychologique l'Heure bleue

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi

9h à 13h et de 13h45 à 17h30

le jeudi : de 9h à 13h et de 13h40 à 20h

10, rue Gaston-Maurer - Tél. : 01 34 34 11 60

■ Pour enfants de 0 à 18 ans :

CMPP François-Truffaut

(Centre médico-psycho-pédagogique)

Sur rendez-vous.

69, rue Parmentier - Tél. : 01 30 76 22 85

■ Pour enfants et adolescents :

Centre médico-psychologique infantile juvénile

Tous les jours de 9h30 à 18h sans interruption
sauf samedi et dimanche.

Cité des Sycomores

16, rue de La Berthie - Tél. : 01 34 11 73 60

pharmacies

Pharmacie Bienvenu

2, rue Lucien-Sampaix - Tél. : 01 39 80 32 38

Pharmacie du Pont (Mme Nathalie Goetz)

(face à la rue Aimé-Césaire)

2, rue Camille-Desmoulins - Tél. : 01 30 76 50 09

Mail : phcie.du.pont.bezons@perso.alliadis.net

Pharmacie de l'Étoile

106, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 09 53 93 38 87

Pharmacie principale de Bezons

26 bis, avenue Gabriel-Péri - Tél. : 01 30 76 77 23

Pharmacie Centrale

66, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 47 69 47

Pharmacie du Grand-Cerf - Quantin-Birbes

Place du Grand-Cerf - Tél. : 01 39 47 65 89

Pharmacie du Nouveau Marché

144, rue Maurice-Berteaux - Tél. : 01 39 82 32 48

Fax : 09 56 98 23 16 - Mail : pharmaruche@gmail.com

Pharmacie des Brigadières

10, allée Georges-Bizet - Tél. : 01 39 61 70 78

Pharmacie de l'Avenir

129, avenue Gabriel-Péri - Tél. : 01 39 82 69 62

Mail : selarlawson@gmail.com

Pharmacie Bords-de-Seine

1, rue Julius-et-Ethel-Rosenberg - Tél. : 01 30 76 69 91



Administrations

Direction territoriale de l'agence régionale de santé (DTARS)

2, avenue de la Palette
95010 Cergy-Pontoise CEDEX
Tél. : 01 34 41 14 00

Unité d'intervention sociale de Bezons (DGAS du conseil départemental du Val-d'Oise)

4, rue Parmentier - 95870 Bezons
Tél. : 01 34 33 55 50 - Fax : 01 34 33 55 51

Caisse d'allocations familiales (Caf)

Caisse d'Allocations familiales du Val-d'Oise
2, place de la Pergola - 95000 Cergy
Tél. : 0 810 259 510

Action sociale Caf

92, boulevard Héloïse - 95100 Argenteuil
Tél. : 0 810 259 510

Caisse primaire d'assurance maladie du Val-d'Oise (CPAM) - Centre 81

5-7, rue Parmentier - 95870 Bezons
Tél. : 36 46

Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30.

Adresse unique pour les courriers :

Assurance maladie du Val-d'Oise
95017 Cergy-Pontoise CEDEX
Site Internet : www.ameli.fr



social

Le centre communal d'action sociale (ccas)

Élu déléguée à la solidarité et à l'action sociale : Michèle Vasic, adjointe au maire.

Élu délégué au handicap : Lionel Houssaye, conseiller municipal.

Élu délégué à la formation, insertion et économie solidaire : Pierre Bordas, conseiller municipal.

Tél. : 01 79 87 62 25

Le CCAS a pour vocation de vous écouter, vous informer, vous orienter et vous apporter des informations dans tous les domaines de la vie quotidienne (santé, transports, factures d'énergie, hébergement...) et de vous accompagner dans certaines de vos démarches (instruction de dossiers d'aide sociale aux personnes âgées ou handicapées,...).

Il est chargé également :

- de la domiciliation des personnes sans domicile stable
- de la gestion des aides facultatives propres au CCAS
- du suivi social et de l'accompagnement de personnes retraitées sans enfant mineur
- de l'action collective sur la commune (actions d'information et de sensibilisation) en lien avec les partenaires locaux et institutionnels
- du suivi des enfants scolarisés à domicile
- de l'élaboration du projet municipal d'épicerie sociale

Le service est en coordination avec l'ensemble des travailleurs sociaux de la localité qui répondent aux exigences des périodes difficiles de l'hiver.

Sont également remis par le CCAS, les formulaires de demande de tarif réduit auprès du conseil départemental pour l'utilisation des transports en commun (forfait Améthyste) qui concernent :

- les personnes âgées de 65 ans et plus non imposables sur le revenu,
- les personnes handicapées percevant l'AAH ou une pension d'invalidité,
- les anciens combattants de plus de 65 ans et veuves de guerre.

Autres services sociaux :

Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)

5, avenue Bernard Hirsch
95010 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 77 63 61 00

Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise

Adresse courriers :
2, place de la Pergola
95101 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 0 810 259 510

Accueil uniquement sur rendez-vous
(à prendre sur le site www.caf.fr):
92, boulevard Héloïse
95100 Argenteuil

Assistants sociaux du département

Unité d'intervention sociale
4, rue Parmentier - 95870 Bezons
Tél. : 01 34 33 55 50
Premier accueil, tous les matins de 9 h à 12 h

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Centre 81 - 5 et 7, rue Parmentier
Tél. : 3646

solidarité violences faites aux femmes

Élue déléguée à la place des femmes et des minorités :

Laëtitia Hivert, conseillère municipale.

La ville de Bezons met en œuvre une politique active contre les violences faites aux femmes.

**Numéro national
Violences femmes info 39 19**

La journée de La solidarité

Élue déléguée à la solidarité :

Michèle Vasic, adjointe au maire.

Chaque année, à l'approche des fêtes, le CCAS organise la journée de la Solidarité avec les associations caritatives œuvrant sur la ville. Les familles les plus démunies sont invitées à partager un moment convivial et oublier le temps d'un après-midi, leurs difficultés quotidiennes.

solidarité internationale

Élu délégué à la solidarité internationale :
Raymond Agivi, conseiller municipal.

À Bezons la solidarité internationale et l'amitié entre les peuples sont des valeurs ancrées dans l'histoire de la ville et des Bezonnais, inscrivant ainsi notre commune dans la culture de la paix. De tout temps, les Bezonnais ont organisé des actions de solidarité. Quelques exemples : en 1936, pendant la guerre d'Espagne avec l'accueil d'enfants de Républicains espagnols au château de la Luzière, pendant la guerre d'Algérie avec les manifestations de soutien au peuple algérien pour son indépendance.

Aujourd'hui, notre ville agit pour la création d'un État palestinien, conformément au droit international, avec la résolution 181 de l'ONU du 29 novembre 1947 sur le plan de partage de la Palestine. À ce titre, la ville a signé le 27 janvier 2012, un accord de coopération avec une collectivité palestinienne, West-Bani-Zaïd, située en Cisjordanie, à quelques kilomètres au nord ouest de Ramallah. Ce n'est pas par hasard si un olivier a été planté à côté de la mairie. Symbole de paix, c'est aussi une production agricole de la région de West-Bani-Zaïd, désormais vendue en certaines occasions à Bezons. Ce soutien actif aux producteurs est mené en collaboration avec la SCOP Andines et l'association Bezons - West-Bani-Zaïd. Avec West-Bani-Zaïd, il s'agit de multiplier les échanges et de favoriser les rencontres entre les habitants. En faisant connaître aux Bezonnais la vie quotidienne des Palestiniens, la municipalité veut les associer à la réalisation de projets de coopération et de solidarité.

Soucieuse de contribuer au rapprochement des peuples de part et d'autre de la Méditerranée, la ville s'est engagée en février 2016 dans une coopération avec la collectivité marocaine d'Azra et en 2018 dans une démarche avec la ville portugaise de Miranda de Douro.



La solidarité internationale, c'est aussi :

■ Le soutien aux associations qui œuvrent dans ce domaine, exemple : avec l'association Basic et le Secours populaire, Bezons a soutenu des actions d'entraide économique et de développement agricole à Sébaco au Nicaragua. C'est aussi le soutien à l'association Kaibigan qui intervient sur un projet aux Philippines.

■ Le soutien à des projets, comme avec les centres de santé solidaires en Grèce, action menée en partenariat avec l'association Codegaz. La municipalité privilégie donc une solidarité active, mais cela ne l'empêche pas, en cas de catastrophe, de relayer et de soutenir des opérations humanitaires et actions caritatives, comme après les récents séismes en Haïti ou au Japon.

■ Le soutien au comité de jumelage
La ville s'engage également dans des relations de longue durée. Elle est jumelée avec la ville de Szekszárd (Hongrie) depuis 1967, et avec la ville de Downpatrick (Irlande du Nord) depuis 1984. L'humanisme et le partage animent le comité de jumelage qui procède à des échanges entre jeunes, professionnels, artistes, et sportifs.

■ « Mieux se connaître, pour mieux se comprendre, pour mieux vivre ensemble » : ici et là-bas, du local au global. Certaines actions, menées à Bezons, participe de ce que l'on appelle le « mieux-vivre ensemble ». Être solidaire, c'est aussi agir contre l'intolérance,



contre la xénophobie, contre le racisme, et faire de notre ville, la ville pour tous, celle de citoyens d'ici et d'ailleurs, qui ont à cœur de construire un monde plus solidaire. Toutes ces actions sont élaborées avec le collectif local des acteurs de la solidarité internationale*.

Exemple : AfricaBezons et la semaine de la Solidarité Internationale. Cette démarche solidaire, ici et là-bas, s'inscrit aussi dans la promotion de la culture de la paix.

■ **Le collectif local des acteurs de la solidarité internationale** : Basic, Tec France, ATD Quart-Monde, le CCFD - Terre Solidaire, Bezons - West-Bani-Zaid, Cultures Croisées, l'ARAC et le village amitié Viet Nam, le comité de jumelage, Kaïbigan, Aicsf, Tsimoka, Codegaz.

Bezons, ville pour la paix

Notre commune a pour tradition d'œuvrer pour la culture de la paix. C'est dans cet esprit que la ville organise des actions dans le cadre du centenaire de 14-18. « Guerre à la guerre, haine à la haine », comme cela est gravé dans le marbre sur le monument commémoratif. Un collectif culture de la paix* a été mis en place avec des associations et des ONG afin de construire ensemble un programme d'actions pour la culture de la Paix.

■ **Le collectif culture de la Paix** : Mouvement de la Paix, FNACA, ARAC, Comité d'Entente, ATD Quart-Monde, Club Nicéphore, comité de jumelage.

Les retraités

Service municipal aux retraités

Hôtel de ville

Tél. : 01 79 87 62 25

Élu délégué aux retraités :

Jean-Marc Renault, conseiller municipal.

Les personnes retraitées ont des demandes de loisirs, d'accueil et d'aide diverses qui sont propres à leur situation. Le service municipal aux retraités centralise l'ensemble des services destinés à répondre à leurs besoins spécifiques.

Le logement

Résidence autonomie Louis-Péronnet

La résidence autonomie Louis-Péronnet accueille dans 82 logements des personnes ou couples retraités. Ce sont des studios équipés de cuisine et salle de bain qui garantissent leur confort et leur indépendance. Si les locataires le souhaitent, ils peuvent prendre leur repas au restaurant de la résidence ou se rencontrer dans un vaste salon convivial au rez-de-chaussée. Les locataires, comme les retraités bezonnais, peuvent y recevoir leurs amis et pratiquer de nombreuses activités.

santé, social, solidarité, retraités

Cet établissement municipal est situé en centre-ville, dans la rue commerçante et à proximité des transports.

Toute demande de logement doit être adressée à l'hôtel de ville à Monsieur le Maire, président du CCAS.

Résidence autonomie Louis-Péronnet

137, rue Édouard-Vaillant
Tél. : 01 39 61 08 40

E.H.P.A.D Arc en Ciel

Un établissement d'hébergement médicalisé moderne et adapté pour personnes âgées dépendantes.

Cette structure est gérée par Korian. D'une capacité de 60 résidents, chacun d'entre eux dispose d'une chambre individuelle qu'il peut meubler et décorer à sa guise, donnant sur une salle commune à quelques chambres.

EHPAD Arc-en-Ciel

2, rue Gabriel-Reby
(à l'angle de la rue Charles-Lesueur)
Tél. : 01 30 25 70 00

restaurant

Pour ceux qui souhaitent prendre leurs repas entre amis, sans se soucier de la cuisine et de la vaisselle, un restaurant les accueille tous les midis (sauf samedi, dimanche et jours fériés). Il reste ouvert l'après-midi pour diverses activités.

Résidence autonomie Louis-Péronnet

137, rue Édouard-Vaillant

restauration à domicile

Ce service municipal, assure le portage des repas (en liaison chaude) du lundi au vendredi à domicile pour 50 personnes dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer ou de cuisiner. Renseignements auprès du service municipal aux retraités (voir coordonnées p. 70).

animations et vie sociale

Le service municipal aux retraités propose aux personnes retraitées de plus de 60 ans de nombreuses activités de loisirs (sorties, séjour en France, après-midi dansants, ateliers hebdomadaires...) et de vie sociale (groupe de réflexion).

Renseignements et inscriptions au service municipal aux retraités.

carte senior

Délivrée gratuitement elle est nécessaire pour pratiquer les activités d'animation et de vie sociale : activités physiques, festives, artistiques, de rencontre...

Elle permet également de bénéficier de tarifs préférentiels : à la piscine municipale, pour les séances de cinéma et les spectacles au théâtre Paul-Eluard.

Le service municipal aux retraités met à la disposition du public un espace :

■ Salle polyvalente de la résidence autonomie Louis-Péronnet

137, rue Édouard-Vaillant
Ouverte du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h.

Il est ouvert tous les après-midi de la semaine, du lundi au vendredi, pour la pratique d'activités en autonomie : jeux de cartes, de société, discussions...

Banquets annuels

À tous les habitants ayant atteint l'âge de 60 ans, la commune offre un repas convivial une fois par an, au mois de janvier. Seules conditions pour bénéficier de ce moment privilégié : avoir 60 ans ou plus, habiter Bezons et se faire inscrire. Renseignements auprès du service municipal aux retraités.



retraite: mode d'emploi

Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)

La Cnav répond aux questions que peuvent se poser les retraités et futurs retraités. L'agence de la Cnav se situe à Asnières-sur-Seine : 2, rue Louis-Armand - Immeuble Objectif II. Elle reçoit uniquement sur rendez-vous pour un entretien conseil personnalisé. Contacter le 39 60 (du lundi au vendredi de 8h à 17h) ou consulter le site www.lassurance retraite.fr

La ville solidaire de ses anciens

Pour apporter une aide aux personnes retraitées qui connaissent des conditions de vie difficiles ou souffrent de la maladie et de la solitude, diverses structures existent. Renseignements auprès du service municipal aux retraités.

L'allocation logement

Les personnes âgées peuvent bénéficier d'une allocation logement sous certaines conditions (revenus, montant du loyer...). Les renseignements doivent être demandés par écrit à la Caf de Cergy :
2, place de la Pergola
95018 Cergy-Pontoise cedex

Allocation de solidarité aux personnes âgées

Cette allocation s'adresse aux personnes retraitées qui n'ont aucune ressource. Renseignements au service municipal aux retraités.

Les aides à domicile

La commune a créé un service d'aides à domicile qui emploie une vingtaine d'agents chargés d'assurer : ménage, courses, confection des repas, aide à la toilette, promenade... pour plus de 150 personnes, favorisant ainsi leur maintien à domicile. Peuvent bénéficier de ces prestations, les personnes âgées de plus de 60 ans, retraités. Selon les situations, une prise en charge partielle des frais engagés peut-être obtenue auprès des caisses de retraite principales (CNAVTS, CNRACL, EDF...) ou du conseil départemental. Renseignements au service municipal aux retraités.

Tél. : 01 79 87 62 25

Soins infirmiers à domicile

Dépendant du centre municipal de santé, ce service intervient tous les jours de la semaine chez les personnes prises en charge. Il peut



être articulé avec le service des aides à domicile et dispense à domicile des soins infirmiers prescrits par le médecin traitant ainsi que les soins de toilette et d'hygiène générale.

Renseignements au centre municipal de santé :
2, rue du Docteur Pierre-Rouquès

Tél. : 01 30 76 54 83

Aide à l'admission en maison de retraite

Le service municipal aux retraités peut apporter une aide aux personnes retraitées qui souhaitent emménager dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées.

Le service instruit pour le conseil départemental les dossiers d'admission :

- à l'aide sociale
- l'aide-ménagère
- fourniture de repas par les foyers restaurants
- hébergement en établissement d'accueil pour personnes âgées

Renseignements auprès du service municipal aux retraités.

Téléalarme

Ce petit appareil émetteur, adjoit à l'installation téléphonique de l'utilisateur, peut provoquer l'intervention de secours en cas de nécessité. Le service aux retraités informe et diffuse les demandes de téléalarme. Les frais d'installation et d'utilisation sont gratuits pour les retraités non imposables sur le revenu.

S'adresser au service municipal aux retraités.

Tél. : 01 79 87 62 25

vos réductions

Sur les transports

Le forfait Améthyste sur Pass Navigo est une aide départementale qui permet de bénéficier de tarifs réduits pour l'utilisation des transports en commun.

Qui peut en bénéficier ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus non-imposables sur le revenu
- les adultes handicapés
- les anciens combattants de 65 ans et plus
- les veuves de guerre de 65 ans et plus.

Sur la redevance télévision

Voir l'avis de perception de la redevance.

Sur la taxe d'habitation

Si vous étiez au 1^{er} janvier de l'année précédente non imposable sur les revenus et :

- âgé de plus de 60 ans (vous ou votre conjoint)
- ou bien veuve ou veuf, quel que soit votre âge

Et si vous ne vivez pas avec d'autres personnes imposables sur leurs revenus, vous pouvez bénéficier de l'exonération de la taxe d'habitation due pour votre habitation principale.

Pour tous renseignements, adressez-vous au centre des impôts - 36, avenue de Verdun - 95100 Argenteuil. Tél. : 01 39 96 35 00.

Pour l'installation du téléphone

Les personnes âgées de plus de 60 ans, vivant seules et bénéficiaires du fonds national de solidarité, sont dispensées du paiement de la taxe de raccordement perçue lors de l'installation de la ligne téléphonique.

Pour plus de précisions, adressez-vous au service municipal des retraités.

culture





culture

Élu délégué à la coordination de l'action culturelle :

Christian Ourmières, adjoint au maire.

Élu délégué au développement culturel :

Jean-Marc Renault, conseiller municipal.

La culture est un droit fondamental comme le droit à l'eau, à l'énergie, à la santé, à l'éducation... C'est un bien commun de l'humanité à partager. Il s'agit de donner à voir, à entendre la réalité artistique dans sa plus large diversité : lecture, cinéma, danse, arts plastiques, musiques... pour cultiver la rencontre pour tous, avec le plaisir de la découverte du monde de la création guidé par le seul objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective.

Pour que les activités culturelles soient à la portée de tous, les Bezonnais ont à leur disposition la médiathèque, l'école de musique et de danse, le théâtre Paul-Eluard et son cinéma, les ateliers d'arts plastiques.

Ces diverses structures mènent un travail de partenariat, avec le secteur scolaire et les associations, pour favoriser l'épanouissement culturel des Bezonnais.

Direction de l'action culturelle

Elle coordonne les actions des équipements culturels et elle est votre interlocutrice pour toute question d'ordre culturel. Elle pilote notamment les projets tels que REV'Arts (biennale d'art contemporain) et Ciné Poème

(festival de courts métrages poétiques).

La direction de l'action culturelle peut être contactée à la médiathèque

Tél. : 01 79 87 64 01

E-mail : culture@mairie-bezons.fr

médiathèque maupassant

Cet espace fondé sur la rencontre entre la littérature, l'art plastique, le cinéma, la musique et le jeu, est un lieu pour tous, petits et grands.

Vous pouvez jouer sur place à des jeux de société, emporter chez vous un livre, un disque et un dvd, écouter un disque, regarder un film et disposer sur place d'espaces de convivialité équipés d'outils high-tech, ouverts sur la richesse du monde numérique pour le travail et la détente.

L'équipe de la médiathèque est à votre disposition pour vous aider à mieux utiliser les ressources. Elle propose régulièrement des animations autour du livre et de l'écriture, des expositions et des diffusions de films.

Un travail de sensibilisation à la découverte des ouvrages les plus divers, dès le plus jeune âge, y est également fait en partenariat avec les services municipaux, les écoles et les collèges.

Médiathèque Maupassant

64, rue Édouard-Vaillant

Tél. : 01 79 87 64 00

Le blog de la médiathèque

<http://public.ville-bezons.fr/mediatheque>

ateliers d'arts plastiques

La mission d'arts plastiques a pour vocation d'impulser le développement des arts plastiques sur la ville.

Des ateliers municipaux sont proposés rue de l'Agriculture (école maternelle Jacques-Prévert)

Tél. : 01 39 47 92 64

Enfants et jeunes

Le mercredi, de 10 h à 11 h, pour les 4/5 ans et de 11 h à 12 h pour les 6/7 ans.

Le jeudi, de 17 h 30 à 19 h, pour les 8/10 ans.

Le mercredi, de 14 h à 16 h, pour les 11/18 ans.

Le mercredi, de 16 h à 18 h et de 18 h à 20 h, pour les 11/18 ans.

Prix d'inscription : selon le quotient familial, par trimestre.

Remise en charge à la direction de l'action culturelle.

Tél. : 01 79 87 64 01

E-mail : culture@mairie-bezons.fr

école municipale de musique et de danse François-Doerflinger

26, rue Maurice-Berteaux

Tél. : 01 79 87 64 30

E-mail : emd@mairie-bezons.fr

Cours du lundi au samedi.

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h ;

mercredi 10 h - 12 h et 14 h - 18 h ;

samedi 10 h - 13 h.

L'école municipale de musique et de danse propose un enseignement artistique vivant à partir de 3 ans et jusqu'aux adultes.

■ Dès 3 ans, atelier famille

■ À partir de 4 ans, éveil pluridisciplinaire musique et danse

■ À 6 ans, initiation musicale (atelier de découverte instrumentale et formation musicale - 1 an) et/ou initiation à la danse (1 à 2 ans)



- À partir de 7 ans, apprentissage de la musique (formation musicale, instrument et pratique collective)
- À partir de 8 ans apprentissage de la danse (contemporaine et/ou classique)
- Cours de culture musicale, cours de culture chorégraphique, préparation de l'option musique au bac
- Enseignement du jazz et des musiques actuelles amplifiées (cours de guitare électrique, guitare basse, batterie, clavier musiques actuelles et piano jazz, ateliers et improvisation)
- Cours pour adultes tous niveaux
- Disciplines enseignées : violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano, accordéon, harpe, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, guitare classique.
- Pratiques collectives (accessibles en dehors du cursus d'apprentissage) : chorale enfants (8/12 ans), chorale ados (à partir de 12 ans), atelier vocal adultes, ensemble de guitares, ensemble de clarinettes, ensemble d'accordéons, ensemble de flûtes, musique de chambre instrumentale, ensemble à cordes et à vents, atelier de jazz, atelier de rock, atelier de percussions afro-brésiliennes (batucada), ateliers de danse salsa adultes, atelier de danse contemporaine pour ados et adultes.

Tarifs modulés selon le quotient familial.

Inscriptions, des nouveaux élèves, début septembre selon les places disponibles.

Le Théâtre paul-eluard

Le théâtre Paul-Eluard : un équipement culturel phare de la ville, au cœur de l'échange

Depuis son ouverture en 1995, le théâtre Paul-Eluard (TPE), scène conventionnée d'intérêt national art & création - danse, propose une programmation riche et ambitieuse.

Le TPE a été la première scène, en Île-de-France, à obtenir le conventionnement danse en 1995.

Ces missions sont de soutenir et d'accompagner la création chorégraphique, de diffuser ces pièces, de développer l'éducation artistique & culturelle et de mener des actions spécifiques auprès de tous les publics.

Des œuvres de répertoire, des centres chorégraphiques nationaux, en passant par le soutien aux jeunes compagnies, le TPE demeure un lieu incontournable pour les artistes de la danse en accueillant notamment, deux artistes associés chaque saison et plusieurs artistes en résidence.

Des concerts jazz & musique du monde et des spectacles destinés au jeune public (danse, théâtre, concerts...) viennent compléter la programmation.

Le TPE et les scolaires

Le TPE développe également de nombreux partenariats avec les écoles, collèges, lycées et universités des alentours sous forme de résidences d'artistes en milieu scolaire, de PACTE (Projets artistiques et culturels en territoire éducatif), et d'autres projets à inventer mettant en lien le regard de spectateur, la pratique et la découverte du spectacle vivant sous toutes ses formes.

Les espaces du TPE :

- La grande salle, entièrement rénovée en 2018, de près de 500 places
- Une petite salle de 100 places accueillant du cinéma et des conférences
- Un studio de répétition dédié aux artistes en création et aux actions culturelles
- Le bistrot, espace chaleureux, ouvert tous les soirs de spectacle, dès 19 h et jusqu'à 23 h 30



Les Écrans Eluard : le plaisir du cinéma

Le TPE c'est également les Écrans Eluard, qui proposent une programmation cinéma diversifiée pour toutes et tous.

Le classement « Art & essai » assorti des labels « Jeune public » et « Patrimoine et répertoire » constitue la base de la ligne éditoriale. Environ cinq films sont projetés par semaine dans les deux salles.

Depuis 2012, les Écrans Eluard accueillent le festival Ciné Poème mêlant cinéma et poésie, organisé par la ville de Bezons et le Printemps des Poètes, et sont partenaires de nombreux festivals : Image par image (Festival départemental de films d'animation, en partenariat avec les Ecrans VO), Play it again (Festival de films du patrimoine), Télérama enfants (en partenariat avec l'Association française des cinémas d'art et essai), Côté court (festival des courts métrages qui met à l'honneur les nouveaux talents)...

Des rencontres et des soirées thématiques y sont régulièrement organisées, en présence de réalisateurs, comédiens, personnalités du monde cinématographique, afin de partager avec le public les plaisirs du grand écran.

Théâtre Paul-Eluard, scène conventionnée

162, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Tél. : 01 34 10 20 20 - bienvenue@tpebezons.fr
Site : tpebezons.fr + Réseaux sociaux Facebook, Twitter & Instagram

sports et loisirs



sports

Élu délégué au sport :
Dominique Lesparre, maire.

Élue déléguée au sport scolaire, au Centre d'initiation sportive et aux activités sportives en direction des pré-adolescents et adolescents :

Françoise Salvaire, adjointe au maire.

Élu délégué représentant le maire dans les manifestations sportives :
Khalid El Fara, conseiller municipal.

La ville poursuit sa politique en faveur du sport pour tous, considérant que les activités physiques et sportives constituent un élément indispensable de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. De nombreuses possibilités s'offrent aux Bezonnais, quel que soit leur âge, leurs aspirations, leurs envies : ainsi, une trentaine d'activités sportives différentes peuvent être pratiquées à Bezons.

Une aide de la ville pour faire du sport

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) reconduit cette année encore son aide pour l'accès au sport : il s'agit d'une participation financière à l'inscription de votre enfant dans un club sportif de la ville, attribuée sous conditions de ressources et cumulable avec celle qui peut être accordée par le centre national pour le développement du sport (CNDS), dans la limite du coût de l'activité. En contrepartie, l'enfant s'engage à suivre régulièrement l'activité sur l'ensemble de l'année sportive. S'il n'est pas assidu, le CCAS n'accordera pas de soutien l'année suivante.

Pour tous renseignements, appeler le CCAS au 01 79 87 62 25.

Pour toute correspondance, veuillez écrire à Monsieur le Maire.



Les missions du service municipal des sports (SMS)

Le SMS est chargé d'appliquer la politique sportive élaborée par les élus en mettant en œuvre des actions pour l'initiation et la pratique du sport. Pour ce faire, il intervient dans trois domaines : l'animation sportive et l'éducation par le sport, la gestion des installations sportives, l'administration et la gestion des services et équipements sportifs. En particulier, le SMS :

- informe le public sur les activités sportives du territoire bezonnais ;
- organise et met en place les activités sportives municipales (Centre d'initiation sportive, Pass sportif jeunes, Éduca'Sport, fitness...) ;
- procède à l'allocation des créneaux d'utilisation des équipements sportifs ;
- gère le budget communal dans le domaine des sports ;
- veille à l'entretien régulier des équipements sportifs et au respect des règles d'hygiène et de sécurité.



La ville porte une attention particulière à la rénovation et à l'entretien des équipements sportifs. Elle apporte un soutien important et renforcé aux associations sportives, afin de les aider à améliorer leur fonctionnement et les conditions d'accueil des Bezonnais.

Les activités sportives municipales :

Le Centre d'initiation sportive (CIS)

Encadré par des éducateurs sportifs diplômés, le CIS permet aux enfants de 5 à 12 ans de découvrir diverses activités physiques et sportives. Il se déroule sur le mercredi en période scolaire.

Renseignements et inscriptions au forum des sports ou au service municipal des sports.

Pass sportifs jeunes

Il s'agit de stages sportifs proposés sur chacune des périodes de congés scolaires aux 11-17 ans. Renseignements et inscriptions au forum des sports ou au service municipal des sports.

Éduca'Sport

Dispositif d'éducation par le sport permettant aux enfants, accompagnés de leurs parents, de partager une activité commune en toute convivialité.

Elle présente des tarifs préférentiels dans un but de favoriser le sport pour tous.

Renseignements et inscriptions au service municipal des sports.

Fitness

Cette animation s'inscrit dans le sport santé puisqu'elle s'adresse aux personnes souffrant de problèmes de santé divers et qui nécessite une pratique sportive régulière pour retrouver une bonne condition physique.

Elle présente également des tarifs préférentiels dans un but de favoriser la pratique sportive pour tous.

Renseignements et inscriptions au service municipal des sports.

Les activités aquatiques municipales :

Aquabike

Travail du bas du corps, excellent pour la circulation sanguine et le système cardio-vasculaire, des élastiques accrochés aux vélos pour renforcer le travail du haut du corps, l'aquabike est aussi très ludique : effet de groupe et d'entraînement garanti grâce à l'animation d'un moniteur diplômé et d'un programme musical adapté à la séance.

13 places disponibles par cours pour chaque session. À la pause méridienne, en soirée, le dimanche, plusieurs choix sont possibles.

Pour répondre un maximum à vos attentes, il est même possible de faire l'aquabike en location pour 30 mn.

Un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'aquabike est indispensable pour s'inscrire.

sports et loisirs

Cours d'aquagym, d'aquabike et de circuit training

- Lundi : fermé
- Mardi : aquagym de 11 h 15 à 12h et aquabike de 12 h 15 à 13 h et de 18 h 15 à 19 h
- Mercredi : aquagym tonique de 12 h 15 à 13 h
- Jeudi : aquagym de 11 h 15 à 12 h et aquabike de 12 h 15 à 13 h
- Vendredi : aquagym de 11 h 15 à 12h et circuit training de 12 h 15 à 13 h et le soir de 19 h 30 à 20 h 15.
- Dimanche matin : aquabike de 9 h 15 à 10 h.

Aux heures d'ouverture au public, en dehors des cours, les aquabikes sont proposés en location libre. Des séances supplémentaires peuvent être proposées pendant les vacances scolaires sur inscription au préalable.

Tarifs :

Aquabike

Séance à l'unité 11,10 € (extérieur 12,20 €)

Carte de 10 séances 91,10 € (extérieur 101,20 €)

Location de 30 minutes

Entrée unitaire (piscine + bike) 8,50 € (extérieur 10,50 €)

Carte de 10 entrées (piscine + bike) 58,90 € (extérieur 76,30 €)

Cours + piscine + sauna

Séance à l'unité 15,70 € (extérieur 17,70 €)

Carte de 10 séances 127,50 € (extérieur 144,70 €)

Location 30 mn + piscine + sauna

Entrée unitaire (piscine + bike + sauna) 11,70 € (extérieur 14,20 €)

Carte de 10 entrées (piscine + bike + sauna) 91,50 € (extérieur 108,30 €)

Aquagym / Circuit training

Le semestre 106 € (1 séance hebdomadaire), 167 € (2 séances hebdomadaires)

abonnement annuel 187 € (1 séance hebdomadaire), 294 € (2 séances hebdomadaires)

Aquagym ou circuit training + aquabike

Le semestre (2 séances par semaine) 200 €

Abonnement annuel (2 séances par semaine) 340 €



Apprentissage adultes : (cours collectif)

Vendredi, de 19 h à 20 h et le samedi, de 11 h 30 à 13 h : 3 cours de 45 minutes.

Tarifs : le semestre 103 €,
abonnement annuel 187 €

Apprentissage enfants : (cours collectif)

Cours d'1 heure

Mardi, de 17 h à 18 h et de 18 h à 19 h
(Niveau débutant).

Mercredi, de 14 h à 15 h et de 15 h à 16 h.

Vendredi, de 17 h à 18 h et de 18 h à 19 h.
(Niveau avancé).

Samedi de 10 h 30 à 11 h 15. Enfants 5 ans

Tarifs : le semestre 103 €,
abonnement annuel 187 €

Natation loisirs adolescents

Mercredi, de 16 h à 17 h

Tarifs : le semestre 81 €,
abonnement annuel : 141,70 €

Activité familiale Bout'choux (parents et enfants)

Le samedi de 9 h à 10 h 30 (2 créneaux de 45 minutes par tranche d'âge).

Tarifs : abonnement 10 séances : 75,90 €
abonnement annuel : 155 €

Ces tarifs incluent l'accès à la piscine pour un adulte.



Forum des sports

Chaque année, le forum des sports et des associations rassemble les associations locales (sportives et autres) et certains services municipaux. Moment privilégié pour se renseigner et s'inscrire aux activités.

Soutien et partenariat sur les manifestations sportives et scolaires

Sur l'année sportive 2018-2019, la ville de Bezons a soutenu diverses manifestations en pilotant ou en mettant à disposition des équipements, du personnel et du matériel :

- Rives and Run (course pédestre) : octobre 2018
- Animations Halloween à la piscine : octobre 2018
- Prox Raid aventure : octobre 2018
- Tournoi de boxe (TKR) : décembre 2018
- Animations de Noël à la piscine : décembre 2018
- Gala USOB twirling : février 2019
- USOB Journée basket en famille : février 2019
- Nuit solidaire pour la santé : mars 2019
- Soirée zen à la piscine : mars 2019
- Animations de Pâques à la piscine : avril 2019
- Stage de taekwondo : mai 2019
- Stage international d'aikido : mai 2019
- Stage shintaido : mai 2019
- Le tournoi open de tennis : juin 2019
- Le tournoi de Pentecôte et la CAN : juin 2019
- Les rencontres aquatiques scolaires : juin 2019
- Les rencontres athlétiques scolaires : juin 2019
- Les olympiades maternelles : juillet 2019

Équipements sportifs

Nos nombreux équipements sont mis à la disposition des différents acteurs du sport : scolaires, associatifs et public libre pour la piscine.

Maison des sports

51 ter, rue Francis-de-Pressensé

Tél. : 01 79 87 64 45

Elle comprend :

- un espace d'accueil de 100 m²
- une salle polyvalente de 281,5 m²
- un grand dojo de 230,5 m²
- un petit dojo de 149 m²
- une salle de boxe de 98 m²
- une salle de musculation de 164,5 m²

Le bâtiment abrite aussi un solarium sur le toit, en prolongement de la piscine déjà existante.

- trois courts de tennis extérieurs et deux courts couverts
- un clubhouse
- un terrain de football synthétique
- une tribune pouvant accueillir 300 personnes.

Complexe sportif Jean-Moulin

51 ter, rue Francis-de-Pressensé

Tél. : 01 79 87 64 70

sports et loisirs

Le complexe sportif comprend :

- un gymnase de 42 m x 22 m,

La piscine municipale dispose :

- d'un bassin de 25 m x 12,50 m
- d'un bassin de 12,50 m x 12,50 m
- de deux saunas (hommes/femmes),
- d'un solarium.

Petits et grands apprécieront également l'aménagement de jets de massage au sein du petit bassin. De nombreuses activités y sont possibles en pratique libre ou encadrée.

Renseignements et tarifs au 01 79 87 64 70 ou sur le site Internet de la ville : www.ville-bezons.fr pour les activités municipales.

Horaires d'ouverture :

- **En période scolaire :** fermé le lundi.

Et mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 12 h à 13 h 30 ; le mardi, de 16 h 15 à 19 h 15 ; le vendredi, de 17 h à 20 h 30 ; le samedi, de 13 h 30 à 18 h 30 et le dimanche, de 9 h à 13 h.

- **Pendant les vacances scolaires :** fermé le lundi sauf durant les vacances d'été.

Le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 12 h à 13 h 30 (réservé aux adultes) et de 13 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 13 h 30 à 18 h 30.

Le dimanche, de 9 h à 13 h.

- **Nocturne pendant les vacances scolaires**

Les mardi et vendredi, de 19 h à 21 h (réservés aux adultes).

Tarifs d'entrée piscine :

- Adultes bezonnais (à partir de 16 ans) : 4,15 € (extérieur 5,25 €)
- Enfants et jeunes bezonnais (4 à 15 ans inclus) : 2,50 € (extérieur 3,40 €)
- Tarif réduit pour les chômeurs, lycéens, étudiants, familles nombreuses, titulaires de la carte senior de Bezons sur présentation d'un titre justificatif et pour les personnes en situation de handicap : 2,60 € (extérieur 3,45 €)
- Visiteurs : 2 €
- Entrée gratuite pour les enfants de moins de 4 ans

Tarifs : plusieurs formules d'abonnement sont également proposées :

- Une carte de 10 entrées (Bezonnais, personnel communal, comités des entreprises sur Bezons) : 29,10 € pour un adulte bezonnais et 18,60 € pour un enfant bezonnais ;
- Abonnements 3 mois ou 1 an : renseignements sur place ou par téléphone au 01 79 87 64 70.

Sauna :

- Entrée : 6 €
 - Carte de 10 entrées : 48,60 €
 - Forfait entrée piscine + sauna : 8,50 €
 - Forfait 10 entrées piscine + sauna : 68,30 €
- Les cartes de 10 entrées sont valables 1 an. Tarifs réduits, renseignements à la piscine.

Gymnase Marcel-Cachin

Rue Claude-Bernard

Il comprend :

- une aire de jeux de 21 m x 11,80 m,
- un terrain d'évolution jouxte le gymnase.

Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée du terrain.

Gymnase Paul-Vaillant-Couturier

Rue des Marronniers

Il comprend :

- une aire de jeux de 20 m x 11,50 m

Gymnase Gabriel-Péri

Rue Camélinat

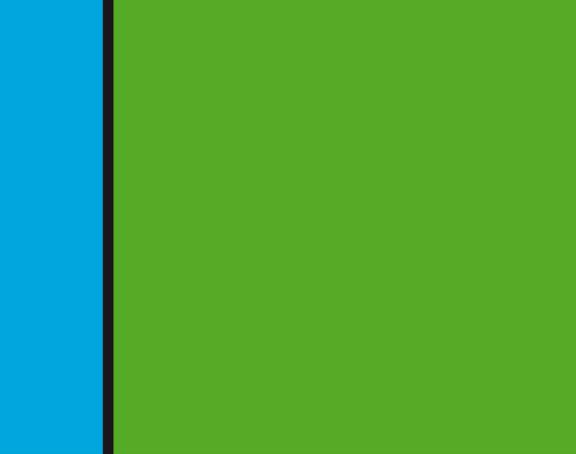
Il comprend :

- une aire de jeux de 30 m x 20 m

Plateaux d'évolution

Principalement situés dans les groupes scolaires :

- Paul-Langevin,
- Paul-Vaillant-Couturier,
- Marcel-Cachin,
- Victor-Hugo,
- Karl-Marx,
- Louise-Michel,
- Parc Sacco-et-Vanzetti.
- Marcel-Langlois



Associations



équipements sportifs

équipements pour le sport, la danse et les activités

1 MAISON DES SPORTS

51 ter, rue Francis-de-Pressensé

- Arts martiaux (taekwondo, karaté, judo)
- Musculation

- Culture physique
- Boxes française et thaïlandaise
- Centre d'initiation sportive
- Tennis (3 courts extérieurs et 2 courts couverts + club-house)
- Terrain de foot synthétique
- Siège de l'USOB
- Siège du Boxing Club Mounia

2 COMPLEXE SPORTIF JEAN-MOULIN

51 ter, rue Francis-de-Pressensé

- Tennis (2 courts couverts)
- Football
- Badminton, basket-ball, handball



3 PISCINE JEAN-MOULIN

Complexe sportif Jean-Moulin

51 ter, rue Francis-de-Pressensé

- Sports aquatiques : aquagym, aquabike, natation, canoë-kayak, plongée, triathlon...
- Sauna
- Solarium

4 GYMNASÉ PAUL-VAILLANT-COUTURIER

Rue des Marronniers

- Tennis de table

5 GYMNASÉ GABRIEL-PÉRI

Rue Camélinat

- Basket-ball
- Twirling
- Multisports

6 GYMNASÉ MARCEL-CACHIN

Rue Claude-Bernard

- Twirling
- Multisports
- Boxe
- Shintaïdo

7 PLATEAU DE SPORT VICTOR-HUGO

Rue de l'Agriculture

8 PLATEAU DE SPORT SCOLAIRE PAUL-VAILLANT-COUTURIER

Rue des Marronniers

9 PLATEAU DE SPORT SCOLAIRE PAUL-LANGEVIN

Rue de Sartrouville

10 PLATEAU DE SPORT SCOLAIRE MARCEL-CACHIN

Rue Claude-Bernard

11 PLATEAU DE SPORT DU PARC SACCO-ET-VANZETTI

Rue de La Berthie

12 ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

26, rue Maurice-Berteaux

- Éveil
- Initiation
- Danse contemporaine
- Claquettes
- Danse classique

13 SALLE DE DANSE ROMAIN-ROLLAND

75 bis, rue Édouard-Vaillant

- Danse contemporaine

14 maison de quartier astérix

Rue Cécile-Duparc, cité des Belles-Vues

- Yoga

15 MAISON DE QUARTIER GAVROCHE

35, rue des Barentins

- Gym

16 PLATEAU DE SPORT SCOLAIRE KARL-MARX

Rue Jean-Allemane



Associations sportives

Forum des sports et des associations

Samedi 7 septembre 2019

Pour les associations sportives et autres de 10 h à 17 h espace Aragon et ses environs (terrain de tennis et basket face à la salle).
Démonstrations sportives et initiations diverses.

Les associations sportives et de loisirs

Grâce aux actions des nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter, ces derniers permettent de faire vivre le sport à Bezons. L'organisation des activités physiques et sportives est le fruit d'une collaboration étroite entre les associations et la ville, qui met à leur disposition d'importants moyens et équipements, afin de les aider à mener à bien leurs activités.

Inscriptions et renseignements

À partir du samedi 7 septembre 2019, au forum des sports et des associations, espace Aragon, rue Francis-de-Pressensé, de 10 h à 17 h.

Attention ! Les places sont subordonnées à la remise de documents administratifs, dont la liste sera précisée lors du forum et ce, dans la limite des places disponibles.

Union des sections omnisports de Bezons (USOB)

Président : Pierre Bouquet

Pour l'ensemble des sections de l'USOB :

Renseignements au siège du club :

51 ter, rue Francis-de-Pressensé

Tél : 01 30 76 10 19 www.usob.fr

et sur FaceBook « @usobezons »

Horaires du siège : lundi de 13 h 30 à 17 h ;
mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ;
mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et de
13 h 30 à 17 h.

Pour adhérer à une section, il faut d'abord être
adhérent à l'USOB, club omnisports. Le coût de
l'adhésion plus la participation au fonctionnement
de celui-ci, s'élève pour cette année à 55 € par
adhérent, auquel s'ajoute la ou les cotisations.

Les dossiers d'inscriptions seront toujours à
remettre aux sections. Seul le règlement se fera
auprès du siège. Le club assurera des permanences
exceptionnelles en début de saison.

- **Aïkido :** Ghislain Medou
- **Athlétisme :** Miloud Rezzag
- **Badminton :** Marc Vartéressian
- **Basket-ball :** Abdallah Kourdaci
- **Canoë-kayak :** Benjamin Vanthuynne
- **Culture physique :** Francine Galtié
- **Football :** Christian Lefèvre
- **Judo :** José Nodin
- **Musculation :** Mouloud Daïboun
- **Multisports :** Laure Moutier
- **Natation :** Xavier Gosnet
- **Plongée :** Sophie Ricou
- **Tennis :** Eléonore Espinet
- **Tennis de table :** Laurent Dulong
- **Triathlon :** Cyril Galtié
- **Twirling-bâton :** Sandrine Béchard

Association des originaires du Portugal (AOP)

Victor Bento

14, rue de la Liberté - 95870 Bezons

Tél : 06 15 01 48 93

Amicale des travailleurs sans frontières (ATSF)

Présidente : Fernande Rodrigues

Vice-président : José Da Costa Leite

14, rue de la Liberté - 95870 Bezons

Tél : 06 11 19 43 70

Association Shintaïdo

Présidente : Anne Reyl - Tél : 06 30 20 92 35

Association Taekwon mudo Bezons

Contact : Radha Chintaram - Tél : 06 82 12 68 69

Association Week-end

Renseignements auprès de Jocelyne Chassaing
au 01 39 47 96 68

ou Martine Caminada au 01 39 61 03 32

Boxing club Mounia

Président : Ahmed Zalegh

44, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons

Tél : 01 30 76 19 47 ou 06 12 70 90 22

Les amis randonneurs

Présidente : Sylvette Vansteene

Tél : 01 30 76 03 88

Secrétaire : Chantal Fauvin

7, rue Louise-Michel - 95870 Bezons

E-mail : les-amis-randonneurs@orange.fr

Site Internet : <http://les.amis.randonneurs.free.fr>

L'Arbre de Jade (qi gong, taiji quan et méditation)

Présidente : Diane Fizaine

10, rue Camélinat - 95870 Bezons

Tél : 06 52 96 49 60

E-mail : associationlarbredejade@gmail.com

Balintawak eskrima

Président de l'association et enseignant :

Raphael Da Costa

Tél : 06 89 44 29 61

E-mail : Balintawak95@hotmail.com

Sport ensemble karaté

Mohamed Khatiri

44, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons

Tél : 09 52 18 56 82 ou 06 09 69 47 81

Associations

Union sportive de l'enseignement scolaire USEP (1^{er} degré) Ecole Paul-Langevin

Président : Pascal Plotu
Tél. : 01 34 11 28 61
E-mail : plotu.pas@neuf.fr

Associations sportives scolaires union nationale du sport scolaire UNSS (2nd degré)

- Collège Henri-Wallon
Tél. : 01 34 11 77 33
- Collège Gabriel-Péri
Tél. : 01 39 82 79 91
- Lycée du Grand-Cerf
Tél. : 01 39 47 69 10
- Lycée Eugène-Ronceray
Tél. : 01 34 34 36 00

Association sportive du collège Henri-Wallon de Bezons

Président : Gilles Merrien (Principal du collège)
Collège Henri-Wallon
41, rue des Brigadières
95870 Bezons
Tél. : 01 34 11 77 33

L'association sportive du collège est affiliée à l'UNSS. Elle propose aux élèves du collège la pratique du tennis de table, de la gymnastique, du badminton ou encore du basket-ball. Les élèves sont également engagés dans l'encadrement et l'arbitrage avec des tests théoriques et des formations pratiques.

Étoile sportive de Bezons (Lycée Eugène-Ronceray)

Présidente : Lydie Dandrimont
5-7, rue Marcel-Langlois - 95870 Bezons
Secrétariat - Tél. : 01 34 34 36 00
ou 01 39 47 69 10

L'association sportive du lycée Eugène-Ronceray a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives (football en salle, basket, musculation), la formation de jeunes arbitres et l'apprentissage de la vie associative et citoyenne.

Association Sportive du collège Gabriel-Péri

Présidente : Agnès Garcia
28, rue Pierre-Altmeier
95870 Bezons
Tél. : 01 39 82 79 91
E-mail : 0950887y@ac-versailles.fr

L'association sportive du collège Gabriel-Péri permet aux élèves de pratiquer un sport en dehors de heures de cours, tant en loisirs qu'en compétition. Elle est affiliée à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Sports proposés : danse, natation, step, boxe française. Elle dispose d'une section sportive basket et organise un voyage au ski. Cotisation annuelle indicative : 25 euros.

Association sportive River Ouest

Président : Thierry Cottrel
80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Contact : thierry.cottrel@atos.net

Objectif : permettre aux employés travaillant sur le site de River Ouest à Bezons, la pratique du sport en amateur près de leur lieu de travail.

Les sports individuels

C'est le dépassement de soi-même, faire vivre son corps, se concentrer, rechercher la performance ou le plaisir. L'athlète est seul dans son effort, mais il partage une passion commune avec ses partenaires et ses équipiers.

Athlétisme USOB

La section d'athlétisme de l'USOB accueille les enfants, à partir de 3 ans.

- La section baby fonctionne le samedi matin de 9 h à 10 h, avec des enfants de 3 à 5 ans.
- La section enfants fonctionne le mercredi après-midi de 14 h à 16 h, avec les enfants de 6 à 12 ans.



Au programme : découverte des différentes spécialités avec des compétitions le week-end (cross, challenge par équipe, championnats départementaux et régionaux) tout au long de la saison.

- Le groupe jeunes : à partir de 12 ans. Les entraînements se déroulent une à cinq fois par semaine à partir de 18 h.

Au programme : entraînement individualisé en fonction de la spécialité choisie et la forme de pratique recherchée (loisir, préparation à un examen, compétition).

- Le groupe course sur route
Au programme : cross et course sur route du 10 km jusqu'au marathon et compétition sur piste.

Réservé aux adhérents, à partir de 16 ans.

- Le groupe loisirs adultes
Préparation physique à l'aide d'un entraînement à l'endurance, du renforcement musculaire (abdos, fessiers) technique de course et préparation de course sur route (8 à 10 kms).

- Marche nordique : ouvert à tous

Tarifs : de 110 € à 180 € en fonction de l'âge et de la licence choisie.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19 ou au 07 68 08 43 81.

Site Internet : www.usob-athletisme.fr

Triathlon USOB - Adultes et enfants

Le triathlon réunit trois disciplines : la natation, le vélo et la course à pied. C'est un sport complet qui s'adresse à tous les publics. Le triathlon enchante ceux qui ont le goût du sport d'aventure (eau libre, grand air, montagne).

On peut le pratiquer en compétition ou simplement de façon ludique. La pluridisciplinarité du triathlon permet d'éviter la lassitude d'un seul sport. L'aquathlon (natation et course à pied) ; le duathlon (course à pied et vélo) ; ou encore le run and bike (course à pied et vtt en duo) sont trois autres formes de la pratique de cette pluridisciplinarité. Elles sont des épreuves qui satisferont ceux qui veulent s'initier à l'enchaînement et au triathlon.

Ces activités peuvent être pratiquées en compétition ou simplement de façon ludique.

Pour les enfants aussi !

Dès 7 ans, vous pourrez venir vous « éclater » à l'entraînement. Trois bonnes raisons pour venir faire du triathlon dès le plus jeune âge :

- Nager comme un poisson dans l'eau et se déplacer dans l'eau, tout en s'amusant.
- Pédaler, rouler, faire des acrobaties sur le vélo en toute sécurité.
- Courir, se « défouler », de manière ludique et encadrée.

Nager, courir, ou pédaler ! Soit trois activités différentes, pour être sûr de ne pas s'ennuyer et être en pleine forme physique !

Les enfants :

- Entraînements natation à la piscine municipale Jean-Moulin : samedi, de 11 h à 12 h
- Entraînements athlétisme et préparation physique : mercredi, de 14 h à 16 h ou de 18 h 30 à 20 h
- Entraînements vélo : samedi, de 14 h à 16 h ou dimanche, de 9 h 30 à 11 h 30



Tarif : 160 €

Conditions : savoir nager 50 m sans appui sur le mur.

Les adultes :

- Entraînements natation à la piscine municipale Jean-Moulin : lundi et jeudi, de 20 h 15 à 21 h 30
- Entraînements natation et enchaînement à la piscine municipale Jean-Moulin : samedi de 10 h 45 à 12 h
- Entraînements athlétisme au stade de la Maison des sports : mercredi, de 19 h à 20 h 30
- Entraînements vélo : dimanche, à 9 h.

Tarifs : 190 €.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19.

Les sports collectifs

Si l'engouement pour le football demeure toujours aussi important, le basket-ball a également de nombreux adeptes. Les sports collectifs forgent l'esprit d'équipe et la solidarité. Ils permettent à ceux qui les pratiquent de partager les émotions de la victoire ou de la défaite et de découvrir la solidarité dans l'effort.

Football USOB

Président : Christian Lefèvre

La section football est la plus importante section en terme d'effectifs. Toutes les catégories d'âge y sont représentées, tant au niveau du football mascu-

lin que féminin qui s'est très fortement développé ces deux dernières années. Le football féminin représente 10 % des effectifs de la section. Le grand nombre de licenciés nécessite un fort potentiel d'encadrement (dirigeants, éducateurs, accompagnateurs). Pour y faire face, les responsables de la section font appel aux parents.

Inscriptions :

De 6 à 13 ans, seules les inscriptions au forum des sports seront validées, en fonction des places disponibles. Au-delà de 14 ans, il est possible de se présenter au stade en fin de saison (mois de juin) pour effectuer des tests avant d'obtenir un dossier d'inscription.

Des stages sont organisés par la section durant les vacances scolaires. Les dates sont variables en fonction des catégories d'âge.

Pour les horaires des entraînements et des matchs, ils dépendent aussi de l'âge des enfants et des groupes auxquels ils appartiendront. Nous vous invitons à contacter le numéro (ci-dessous) pour plus d'informations.

Tél. : 07 71 12 25 09 (siège de l'USOB Football)

E-mail : 530279@lpiff.fr

Site Internet : <https://usobfootball.footeo.com>

Facebook : www.facebook.com/usobfootball

Amicale des travailleurs sans frontières (ATSF)

Présidente : Fernande Rodrigues

14, rue de la Liberté - 95870 Bezons

Avec environ 250 adhérents, une activité folklorique, des cours de langue portugaise pour adultes, une équipe de football seniors, l'organisation d'un ou deux tournois de foot par an, l'ATSF est une association très dynamique. Renseignements auprès de M. Rodrigues

Tél. : 06 11 19 43 70

E-mail : atsf@wanadoo.fr

Association des originaires du Portugal (AOP)

L'AOP développe des activités de danses folkloriques et de danse moderne.

Renseignements et inscriptions : Victor Bento

Tél. : 06 85 20 06 01



Basket-ball USOB

Responsable : Abdallah Kourdaci
 Site internet : usobasket.wordpress.com
 Facebook : USO BEZONS
 Instagram : USOBEZONS
 Tél. : 07 55 34 02 66
 Préinscription au mois de juin pour les anciens licenciés : rubrique « Inscriptions ».
 Nouvelles inscriptions : rendez-vous au forum.

Dans un esprit de convivialité et de solidarité, la pratique du basket développe les qualités physiques de vitesse, de souplesse, d'adresse et d'endurance.

Encadrées par des entraîneurs diplômés, les activités de baby-basket (à partir de 5 ans) et de mini-basket pour les petits (entre 7 et 11 ans), de basket pour les plus grands, apprennent la rigueur, donnent le goût de l'effort, du respect de l'autre avec le souci permanent de se mettre au service de l'équipe. Ouverts à partir de quatre ans, nos cours (par groupe ou par atelier) d'une heure à deux heures suivant les âges (en général, deux ou trois fois par semaine) sont répartis sur toute la semaine et sur trois gymnases. Le week-end (sauf en période de vacances scolaires) nos équipes, à l'exception des groupes d'apprentissage et des tout-petits,

sont engagées dans le championnat FFBB (Fédération française de basket ball).

Pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël) la section organise des stages. La participation est de l'ordre de 10 € par journée de stage. Chaque année, durant le mois de juin, nos cours sont ouverts ce qui permet, notamment aux jeunes, de tester leur motivation avant de s'inscrire définitivement au forum des sports et des associations. Nos cotisations, qui peuvent être payées en plusieurs fois, varient de 180 à 220 € suivant la formule choisie (compétition ou loisir). Des aides financières et des réductions (pour plusieurs licenciés de la même famille dans notre section) sont possibles sous certaines conditions (se renseigner lors de l'inscription ou auprès des services sociaux de la ville).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet.

Nos équipes évoluent du niveau départemental au niveau Nationale 3 (championnat de France). Les familles des joueurs engagés en compétition et disposant d'un véhicule s'engagent à accompagner l'équipe de leur enfant, au moins trois fois dans l'année. À la rentrée prochaine, ouverture d'un créneau loisir pour les adultes débutants, ainsi que des équipes U7, U9, U11, U13f, U13g, U15, U17, U18F U20, seniors F et C.

Associations

Les sports aquatiques

Loisirs, compétition ou encore découverte... L'eau pour tous les goûts et pour tous les âges.

Piscine municipale Jean-Moulin

51 ter, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons
Tél. : 01 79 87 64 70

Natation USOB

La section natation propose diverses activités sportives, de l'initiation à la compétition sportive FFN.

Concernant les catégories d'âges et les horaires d'entraînement, vous pouvez vous renseigner directement auprès de votre piscine ou du club de natation. Les entraînements ont lieu plusieurs fois par semaine, selon les âges et les acquis en natation, surtout pour les cours de natation sportive ou en niveau de compétition.

Documents à fournir lors de l'inscription :

Dossier d'inscription avec photo, certificat médical, deux enveloppes timbrées, photocopie d'une pièce d'identité et une cotisation annuelle à payer. Pour les groupes, un test avec un entraîneur est nécessaire avant l'inscription.

Horaires :

- **Aquagym** : lundi et mercredi.
- **Master** : lundi et jeudi.
- **Natation sportive** : les horaires sont attribués en fonction des groupes.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19 ou au forum des sports et des associations.

Plongée USOB

La section subaqua de l'USOB organise des baptêmes de plongée gratuits. Après adhésion, nous vous proposons l'initiation à la pratique de la plongée et la préparation au passage des niveaux des diplômes FFESSM. La section plongée de l'USOB organise, également, des entraînements en fosse de plongée (20 m) et des sorties en mer. À partir de 18 ans.



Horaires des entraînements à la piscine du complexe Jean-Moulin : mercredi de 20 h à 22 h 30 et samedi de 18 h 30 à 20 h 30.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19.

Canoë-kayak USOB

La section canoë-kayak de l'USOB accueille tous ceux (jeunes ou adultes) qui souhaitent découvrir, se perfectionner ou simplement pratiquer ce sport de pleine nature. La seule condition est de savoir nager. Cette section propose diverses activités (slalom, descente de rivières sportive, freestyle,...) de l'initiation, au loisir en passant par la compétition. Les jeunes, en fonction de leur âge et de leur niveau, pourront participer à différentes animations régionales ou à des compétitions nationales. Elle organise une initiation en piscine et à la base de Cergy, ainsi que des sorties régulières en rivière.

Les enfants sont acceptés à partir de 9 ans (à condition de savoir nager).

La section de kayak de Bezons possède également une équipe de kayak-polo qui joue en championnat. Les entraînements de kayak-polo ont lieu le dimanche, de 14 h à 16 h.

Horaires des entraînements à la piscine Jean-Moulin : mardi, de 19 h 15 à 22 h 15
Renseignements sur le site <http://ck.bezons.free.fr>,
par mail à ck.bezons@free.fr ou au siège de l'USOB
au 01 30 76 10 19.

Les sports de raquette

Volants ou petites balles, petites ou grandes, les raquettes sont un peu le prolongement de la main. Ces sports développent des qualités de vitesse, d'agilité, de précision, de stratégie mais aussi d'endurance.

Badminton USOB

Le badminton est une pratique de loisirs et de compétition pour ceux qui le désirent. Ce sport se pratique en simple, en double et en double mixte. Il développe la vivacité, les réflexes, l'esprit de décision et l'anticipation, mais aussi à un certain niveau une dépense énergétique importante dû à un travail cardio intense. Il est aussi une pratique familiale.

Pratique en libre au gymnase Jean-Moulin : lundi de 17 h 30 à 19 h 30 puis de 22 h à 22 h 30 (après l'entraînement) et vendredi de 20 h 30 à 22 h 30.

Entraînements le lundi, de 20 h à 22 h.

Tournoi interne et apéritif dînatoire sont mis en place toute l'année, pour que tous les niveaux puissent se rencontrer et partager des moments conviviaux.

À partir de 12 ans.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB
au 01 30 76 10 19.



Tennis de table USOB

Le tennis de table est connu pour ses aspects ludiques et est appelé ping-pong par le grand public. Nous avons tous pratiqué ce loisir qui enthousiasme petits et grands, en vacances, le week-end dans le jardin, ou encore sur les tables construites dans nos résidences. Mais c'est également une activité sportive complète qui développe le potentiel physique et dynamique. Il faut mettre en œuvre toutes ses capacités de réflexion, de concentration et de maîtrise de soi pour analyser et réagir en tenant compte de la rapidité des échanges. C'est d'abord un sport individuel d'opposition, puisque les rencontres confrontent deux adversaires. Mais, l'esprit d'équipe y est également bien présent. Des équipes (adultes et jeunes) sont en effet constituées pour participer à différents championnats. Le résultat de l'équipe est déterminé par la somme des performances réalisées par chacun des compétiteurs. Ces formules créent une forte émulation de l'esprit de groupe lors des rencontres.

Au sein de l'USOB tennis de table, vous pourrez pratiquer notre activité selon vos aspirations : en loisirs/initiation ou en orientation compétition. Les entraînements dirigés sont dispensés par groupes selon l'âge et/ou le niveau des participants. Ils sont animés par un entraîneur breveté d'État.

Les séances dirigées auront lieu le mardi et le samedi, en fin d'après-midi.

Pour les adultes, s'ajoute la possibilité de pratiquer en libre, entre adhérents, les mardi et mercredi de 20 h 30 à 23 h.

Enfin, un dimanche matin sur deux, de 10 h à 12 h, nous ouvrons les installations pour que nos adhérents puissent y inviter leurs parents et / ou camarades.

Associations

La cotisation de base au club est, éventuellement, complétée du prix de l'inscription aux compétitions auxquelles l'adhérent choisit de participer. La section tennis de table veille à rapprocher les jeunes, les adultes ainsi que les parents d'adhérents, au travers de festivités qu'elle organise tout au long de la saison.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19. ou Laurent au 06 30 78 41 44.

Tennis USOB

Président : Éléonore Espinet

Responsable sportif : Daniel Chaptal

La section tennis est ouverte à tous, de tous niveaux de jeu et sur trois types d'activités :

■ La pratique encadrée (cours de tennis)

■ La pratique libre

■ La pratique de compétition, individuelle et par équipe

Le club organise de nombreuses compétitions officielles (tournois open, tournois internes homologués, tournoi découverte, tournoi multichances Féminins) et participe à de nombreux tournois par équipe (Potel, Caren, championnat régional, raquettes FFT).

La section tennis porte le label « club formateur » homologué par la Fédération française de tennis et accueille, dans le cadre du mini-tennis de jeunes enfants à partir de 4 ans pour une initiation ludique au tennis.

Tarifs :

■ Forfait pratique libre :

- Adultes : 200 €
- Jeunes -18 ans et étudiant : 165 €
- Parent partenaire : 115 €

■ Forfait pratique libre + cours encadrés (1h/ semaine)

- Mini-tennis 2012/2013/2014 : 205 €
- Jeunes nés entre 2006 et 2011 : 235 €
- Ados nés entre 2000 et 2005 : 265 €
- Etudiants : 335 €
- Adultes : 375 €

Réduction de 20 €, à partir de la deuxième inscription d'un membre d'une même famille.



D'autres formules sont également disponibles :

- Stages pendant les vacances
- Inscription en cours d'année
- Heure de tennis supplémentaire (100 €)
- Heure de physique (90 €)

Accueil et renseignements :

Accueil au club house en semaine, entre 18 h et 20 h, samedi de 10 h à 12 h

Tél. : 06 71 33 14 14

Facebook : <https://www.facebook.com/usob.tennis>

Site Internet : www.club.fft.fr/usobezons

E-mail : tennis.bezons@fft.fr

Les sports de combat

Disciplines du corps et de l'esprit, les sports de combat aident à canaliser les énergies. Ils aident les jeunes et les enfants à développer leur maîtrise de soi, leur sens de l'équilibre et de l'opposition. Ils apportent aux adultes une meilleure gestion de leur stress.

Aïkido USOB

L'aïkido est un art martial japonais non violent et non destructeur, mais qui peut se révéler redoutablement efficace à tout moment. Il n'y a pas d'oppositions ni de compétitions, ce qui en fait une discipline originale la distinguant de tous les autres arts martiaux et sports de combat. C'est aussi un art de vivre et une philosophie générant : meilleure gestion du stress et des conflits, maîtrise de soi et contrôle de l'agressivité. Sa pratique régulière crée un excellent entretien physique et de la souplesse, le tout dans une ambiance conviviale. Compte-tenu du fait que ni la force musculaire ni le poids ne sont des critères d'efficacité

en aikido, hommes et femmes peuvent pratiquer ensemble. Tous les niveaux sont confondus. Il n'y a pas de limite d'âge, on peut pratiquer à partir de 9 ans, pourvu qu'on soit en bonne santé. Les portes sont ouvertes en permanence toute l'année et on peut faire un essai gratuitement.
Lieu : salle André-Frassin (Maison des sports - 37, rue Francis-de-Pressensé).

Horaires et tarifs :

- Ados/enfants : mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 : 115 €
- Ados : possibilité de cours supplémentaires le samedi matin : 155 €
- Adultes : mercredi de 19 h 45 à 21 h 45 et samedi de 9 h à 12 h : 200 €

Autres réductions enfants possibles sous certaines conditions. (contacter le siège de l'USOB : 01 30 76 10 19.

Renseignements : 06 17 89 58 46
ou par mail : aikidobezons@gmail.com
ou sur les sites : www.aikidobezons.org
ou www.usob.fr

Judo USOB

Sport d'équilibre et d'opposition par excellence, le judo permet à chacun, sans distinction d'âge ou de sexe, de contrôler son énergie. La section judo de l'USOB compte 250 adhérents. Elle propose un enseignement ludique aux « babys » (4 à 5 ans) et débutants (à partir de 6 ans). Des entraînements dirigés vers la compétition aux jeunes, des cours de judo et jiu-jitsu adaptés aux adultes (loisirs).

Tarifs saison 2019/2020 :

- Baby (4 ans) : 170 € / Kids (5ans) : 200 €
- Enfant à partir de 6 ans : 240 €
- Adulte et loisir 190 €

Entraînements :

- lundi, de 17 h 30 à 19 h 30, salle André-Frassin ;
- mardi et jeudi, de 17 h 30 à 21 h, salle André-Frassin ;
- vendredi, de 19 h 15 à 20 h 30, cours de kata salle Mandela ;
- samedi, de 13 h 30 à 19 h, salles André-Frassin et Mandela.

Des stages sont proposés à chaque deuxième



semaine des vacances scolaires (80 € / enfant)
Renseignements sur le site : usob-judo.fr (fiche inscription, tarifs et planning à télécharger).
Renseignements au siège de l'USOB, au forum des sports et des associations ou auprès de Pascal Honoré - Tél. : 06 70 51 10 44 ou par e-mail : judokalou@hotmail.com
Jonathan Bellin Robert - Tél. : 06 60 27 75 36

Boxing club Mounia

Président : Ahmed Zalegh
Maison des sports
51 ter, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons
Tél. : 01 30 76 19 47 ou 06 12 70 90 22
E-mail : boxingclubmounia@wanadoo.fr
et Facebook : bcmboboxe

La boxe peut être pratiquée par tous. Elle favorise la maîtrise de soi et canalise la violence. Tonus, souplesse et relaxation sont les résultats d'une pratique assidue. Le Boxing club Mounia propose des cours de baby-boxe, de boxe éducative et des cours de boxe thaïlandaise pour ados/

Associations

adultes, de body combat, kick boxing réservé aux femmes et du coaching personnalisé.

■ Boxe thaïlandaise adultes

Maisons des sports

Cours à la salle André-Frassin

Le lundi, de 20 h à 22 h, le mercredi, de 20 h 30 à 22 h, le vendredi, de 20 h 30 à 22 h.

■ Boxe thaïlandaise ados 12/15 ans

Maisons des sports - salle polyvalente

Le mardi et jeudi, de 20 h à 21 h 30.

■ Lady Boxing (Kick Boxing féminin)

Maisons des sports - salle dojo Nelson-Mandela

Le lundi, de 19 h 30 à 21 h.

Cours salle André-Frassin (salle Ring)

Le samedi, de 11 h 45 à 13 h 15.

■ Boxe éducative

Maisons des sports - salle polyvalente

Le mercredi et le vendredi, de 17 h à 18 h 30.

■ Baby-boxe (7-8 ans)

Maisons des sports - salle polyvalente

Samedi, de 13 h à 14 h.

■ Body combat

Cours au gymnase Marcel-Cachin

Le lundi et le mercredi, de 20 h à 22 h.

La cotisation annuelle pour chacune des sections est de 200 € excepté pour baby-boxe 120 €.

Sport ensemble karaté Bezons (SEK Bezons)

Créée en 1988, l'association a pour but de développer l'accès des Bezonnais à la pratique du karaté. Elle propose cette discipline adaptée au développement des qualités physiques et morales des enfants. La philosophie de ce sport est en effet basée sur la maîtrise de soi, le respect, la méthode et la stratégie. L'association se classe parmi les meilleurs clubs du département.

Entraînements aux salles d'arts martiaux André-Frassin et Nelson-Mandela :

■ mardi, de 18 h 30 à 21 h, mercredi, de 15 h 30 à 18 h 30, vendredi, de 18 h à 21 h 30

Âge : de 6 à 40 ans

Renseignements : Mohamed Khatiri aux jours et heures d'entraînement



Maison des sports

51 ter, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons

Tél. : 06 09 69 47 81

E-mail : sekbezons@wanadoo.fr ou m.khatiri@wanadoo.fr ou au forum des sports et des associations.

Taekwon mudo

Art martial coréen, le taekwondo se pratique tant en loisirs qu'en compétition. Discipline olympique depuis les Jeux olympiques de Sydney, elle développe des qualités de concentration, de rapidité et de maîtrise de soi. Le hapkido (technique de self-défense) est également enseigné. Les adhérents et adhérentes pratiquent sous la conduite du maître Radha Chintaram et des assistants (Veerapen Kreshen « 3^e dan », Thach Georges « 2^e dan ») instructeur fédéral de la fédération française (5^e dan) et fédération mondiale (6^e dan).

Âge minimum : 5 ans.

Entraînements salles Nelson-Mandela et André-Frassin.

■ Adultes : lundi, de 19 h 30 à 22 h et jeudi, de 19 h 30 à 22 h ;

■ Enfants (à partir de 5 ans) : mercredi, de 16 h à 17 h 30 pour les débutants, de 17 h 30 à 19 h 30 pour les confirmés, jeudi, de 17 h à 18 h 15 pour les débutants, de 18 h 15 à 19 h 30 pour les confirmés.

Renseignements et inscriptions auprès de Radha Chintaram. Tél. : 06 82 12 68 69 ou au forum des sports et des associations.



Les activités rythmiques, gymniques, sportives et multisport

Twirling-bâton USOB

Le twirling-bâton est un sport moderne, artistique et stimulant qui se pratique en gymnase, aussi bien individuellement qu'en groupe. Il associe trois éléments : la gymnastique, la danse et la dextérité dans le maniement du bâton. Le twirling-bâton développe la grâce, la beauté, l'expression corporelle et le travail d'équipe derrière une rigoureuse technicité.

Entraînements :

- Gymnase Gabriel-Péri : mardi, de 18 h à 20 h, samedi, de 12 h 30 à 17 h 30
- Gymnase Marcel-Cachin : mardi, de 19 h à 20 h 30, mercredi, de 18 h 45 à 20 h 15, vendredi, de 18 h 30 à 20 h 30 et samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ;
- Gymnase Jean-Moulin : jeudi, de 18 h à 20 h.

Renseignements au siège de l'USOB

Tél. : 01 30 76 10 19 ou

auprès de Sandrine Bécard - Tél. : 06 77 83 21 75

Multisport USOB

Pour les enfants de 3 à 11 ans, il est proposé, une fois par semaine, sous forme de cycle, une découverte ludique de divers sports : sports collectifs (handball, football, basket-ball...), individuels (de

raquette, d'opposition), athlétisme, gymnastique, sports de découverte (ultimate, flag, hockey...) et autres sports d'adresse (danse, mime, jonglage...). Pour les adultes : la section multisport propose trois créneaux par semaine aux adultes en quête de dépense physique et à la recherche d'activités variées dans une ambiance conviviale : sports collectifs, sports aquatiques, culture-physique et sports individuels.

Renseignements :

Yann Le Métayer au 06 77 16 36 90

ou multisports.usob@gmail.com

Inscription au forum des associations, avec règlement (pas de préinscription) ou lors des premiers cours.

Les sports de plein air

Sans attendre les beaux jours, c'est un plaisir de mettre le nez dehors à la première occasion. Tout est bon : une balade, une randonnée, une partie de pétanque ou découvrir la région et son environnement.

Les Amis randonneurs - randonnée pédestre

Une journée de randonnée, c'est une journée de santé ! La randonnée pédestre est un sport dit de loisirs, ouvert à tous. Il lie le sport à la nature dans le respect des biens d'autrui. Si vous partagez cet esprit, venez découvrir avec nous nos belles régions de France sous l'encadrement d'animateurs diplômés le long des chemins balisés. Les randonnées se font le mardi et le dimanche essentiellement en Île-de-France et les régions proches de celle-ci, tous les 15 jours / 3 semaines environ. Des semaines randonnée montagne, randonnée raquettes, des week-ends randonnée en étapes et en étoile, des randonnées « découverte » et des rando-énigmes sont également au programme. Renseignements auprès de Sylvette Vansteene au 01 30 76 03 88

E-mail : les-amis-randonneurs@orange.fr

Site Internet : www.les.amis.randonneurs.free.fr



Association week-end

Outre le yoga, cette association familiale et amicale organise une sortie par mois sur une journée, à la découverte de la région ou d'un thème particulier lié à la nature : ornithologie, mycologie... Des sorties culturelles, sous la conduite d'un guide sont organisées à la découverte de musées, de quartiers de Paris ou d'une autre ville. L'association propose aussi des sorties en province sur un week-end. Renseignements auprès de Jocelyne Chassaing au 01 39 47 96 68 ou Martine Caminada au 01 39 61 03 32.

Les sports de mise en forme

Entretenir son corps, se muscler, se tonifier, se décontracter, tout un éventail d'activités.

Musculation USOB

La salle de musculation, située à la Maison des sports, permet la remise en forme, la détente, le renforcement musculaire. Une activité souvent complémentaire d'un autre sport. La salle est équipée d'appareils de musculation, de machines guidées de poids et haltères.

Elle accueille les adhérents du lundi au vendredi de 18 h à 22 h, le samedi, de 11 h à 13 h.

Âge minimum : 16 ans.

Renseignements au siège de l'USOB, au forum des sports et des associations ou auprès de Mouloud Daiboun au 06 63 13 79 95.

Culture physique USOB

La section culture physique de l'USOB vous propose une gymnastique mixte variée (fitness, step, zumba). Les cours sont donnés à la Maison des sports.

Horaires des cours :

- Lundi : de 14 h à 15 h, de 18 h à 19 h, de 19 h à 20 h ;
- Mardi : de 18 h à 19 h, culture-physique ; de 19 h à 20 h, step ;
- Mercredi : de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30 ;
- Jeudi : de 18 h à 19 h, culture-physique ; de 19 h à 20 h, zumba ;
- Vendredi : de 14 h à 15 h, de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30 ;
- Samedi : de 10 h à 11 h, zumba ; de 11 h à 12 h zumba.

L'adhésion annuelle donne droit à toutes les séances de la semaine de culture-physique (sauf step et zumba).

- **adhésion annuelle simple** : 140 €
- **adhésion annuelle + 1 heure de step** : 170 €
- **adhésion annuelle + 1 h de zumba** : 190 €
- **adhésion annuelle + 1 h de step + 1 h de zumba** : 220 €

Âge minimum : 14 ans en 2019/2020

Les cours reprennent le 2 septembre 2019
Inscriptions et renseignements à la Maison des sports aux heures de cours, au secrétariat de l'USOB Tél. : 01 30 76 10 19

Ou au forum des sports et des associations.

Association shintaïdo - Bezons

Inspiré des arts martiaux japonais, du zen, du yoga, des techniques de bouddhisme et de l'art occidental, le Shintaïdo « Nouvelle voix du corps » est une pratique originale qui se pratique à mains nues mais aussi avec le « jō », le « bokken » et le sabre métallique non coupant. Il permet de retrouver une condition naturelle grâce à la diversité de ses formes d'expression qui associent le geste et la voix. Ses techniques d'ouverture du corps font de lui une puissante méthode de lâcher-prise qui efface les effets du stress quotidien. Des muscles tendus sont fragiles, tandis que des muscles souples permettent, même aux personnes âgées, de ne pas se blesser. Il fait appel à la coopération pour libérer l'expression individuelle authentique. Les formes du shintaïdo reflètent l'harmonie et la communication. En les étudiant, nous pouvons apprendre à nous connaître, améliorant ainsi nos relations avec les autres. C'est bien parce que son programme est simple et facile que la pratique est accessible à tous, quels que soient la force et le style de vie de chacun.

Rendez-vous tous les jeudis, de 20 h 15 à 22 h, au gymnase Marcel-Cachin : 11, rue Claude-Bernard

Président : Patrick Clerc - Tél. : 01 39 82 39 35

Renseignements auprès d'Anne Reyl.

Tél. : 06 30 20 92 35

Facebook : association shintaïdo Bezons

Association Week-end - Yoga

Qu'on se le dise : le yoga n'est pas seulement pratiqué par des adeptes de la méditation transcendante ou par les «people». Aujourd'hui, le yoga est la discipline qui permet d'allier sérénité et musculation. La pratique du yoga procure une sensation de bien-être immédiate et, à long terme, contribue à un développement harmonieux de la personnalité. Cette recherche de l'harmonie entre le corps, le mental et l'esprit est, on ne peut plus apaisante.

Horaires :

Les cours ont lieu une fois par semaine de 19h30 à 20h30, sauf vacances scolaires, salle Karl-Marx rue de la Liberté.

Tarif :

- 135 € pour l'année (+ 10 € de cotisation à l'association Week-end)

Contacts :

Jocelyne Chassaing au 01 39 47 96 68

ou Martine Caminada au 01 39 61 03 32

Association L'Arbre de Jade (qi gong, taiji quan et méditation)

Arts énergétiques

Ces méthodes sont issues du taoïsme et du bouddhisme. Les enchaînements et exercices font circuler l'énergie dans tout le corps, renforcent le système tendino-musculaire tout en assouplissant et réalisent un entretien de la vitalité des tissus et de la forme physique. Par des séries de mouvements debout, assis ou allongé, nous visons à nourrir l'énergie profonde au Dan Tian, à libérer les blocages, notamment des épaules et du bassin. Nous pratiquons également, lors de chaque séance, des automassages, relaxation et méditation.

En résumé, nous travaillons dans la conscience avec l'attention et par l'intention sur les trois trésors « San Bao », à savoir : le corps « Li », le cœur « Xin » et l'esprit « Shen ». Peu à peu, face aux difficultés et aux obstacles de la vie nous devenons zen, avec une approche plus détendue et joyeuse dans notre quotidien.

Associations

Cours pour adultes :

- Lundi : de 19 h 30 à 21 h - qi gong avec relaxation ou méditation, salle Karl-Marx
- Mercredi : de 19 h 30 à 21 h - qi gong avec méditation, salle Louise-Michel,
- Jeudi : de 19 h 30 à 21 h - Initiation taiji quan, salle Louise-Michel.

Ateliers qi gong et lithothérapie : trois dimanches par an, pour tout public, salle Louise-Michel ou Karl-Marx (lors de votre inscription, demander à votre professeur le programme des activités proposées).

Secrétariat et renseignements pour les tarifs ou autres par e-mail à

Diane : associationlarbredejade@gmail.com

Balintawak eskrima

Le Balintawak eskrima est un art martial philippin basé sur le maniement du bâton court. C'est un style qui se travaille sur une distance courte de combat, permettant un travail additionnel de la main vide pour des percussions ou des saisies en plus de l'utilisation de l'arme.

Ce système d'attaque défense, qui est basé sur 12

angles de frappe et ripostes, sera enseigné dans un premier temps de façon chorégraphiée pour pouvoir aboutir par la suite à du combat libre qui permettra de développer rapidité, réflexe et vivacité.

Un travail complémentaire à ce style sera développé durant les séances, comme le maniement du couteau et self-défense à mains nues. L'aspect combat au bâton sera également abordé par le biais d'arme en mousse et de casque, pour mettre en application les techniques enseignées durant l'année.

Âge minimum requis : 16 ans

Vidéos de présentation de la discipline sont disponibles sur la page Facebook : BALINTAWAK 95
Président de l'association et enseignant :

Raphael Da Costa

Tél. : 06 89 44 29 61

E-mail : Balintawak95@hotmail.com

Lieux et horaires d'entraînements

Le mardi de 20 h 30 à 22 h 30, au gymnase Marcel-Cachin (11, rue Claude-Bernard).

Le jeudi de 20 h à 22 h, à la salle polyvalente du complexe Jean-Moulin (51 ter, rue Francis-de-Pressensé).



solidarité

AFAB (Association des Femmes Africaines de Bezons)

Présidente : Timera Toure
6, rue du Maine - 95870 Bezons
Contact : Mama Traore - Tél. : 01 39 96 15 79

Objectif de l'association

Aider les familles en difficulté.

Manifestation principale

Week-end africain espace Aragon.

Secours populaire français

165, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Contacts : Jeanne Guignard et Jean-Claude Van Brabant
Tél. : 01 34 10 75 96
E-mail : spfbezons@outlook.fr

Objectif de l'association

Distribution alimentaire, écrivain public, sorties culturelles, aide aux vacances, journée à la mer.

Manifestations principales

Forum des associations, foire de Bezons, journée solidarité.

Secours catholique Caritas France

Siège social : Paroisse Saint-Martin
73, rue Édouard-Vaillant - 95870 Bezons
Contact : Bernadette Currera
Tél. : 06 88 00 28 89
E-mail : bernadette.gurrera@laposte.net

Site Internet : www.secours-catholique.org

Objectif de l'association

Accueillir, écouter et accompagner les plus fragilisés : aide administrative, écrivain public, aide au retour à l'emploi, alphabétisation, sorties culturelles, en partenariat avec les théâtres de Sartrouville et de Bezons.

Permanences les mardis et jeudis, de 9 h à 12 h, accueil sur rendez-vous.

Manifestations principales

■ Événements à l'initiative du Secours catholique de Bezons : couscous solidaire en avril, braderie en mai, goûter de Noël avec conteuse, galette solidaire et concerts Gospel en janvier.

■ Participation à la collecte nationale annuelle du Secours catholique et opération 10 millions d'étoiles en novembre/décembre.



■ Participation aux manifestations organisées par la municipalité : forum des associations, foire de Bezons, fête de la solidarité et bourse aux jouets de la Croix-Rouge.

Croix-Rouge Française Bezons

Vice-Présidente : Dominique Veysiere
Siège social : 4, allée des Tournesols
95870 Bezons
Contact : Dominique Veysiere
Tél. : 06 47 55 78 05
E-mail : dominique.veysiere.pro@gmail.com

Objectif de l'association

Venir en aide aux plus défavorisés. Aide alimentaire et vestimentaire le jeudi, de 14 h à 17 h, en alternance - Le 2^e samedi de chaque mois ouverture à tout le monde.

Manifestations principales

Vente de vêtements et objets divers. Bourse aux jouets, collecte alimentaire, participation à toutes les actions ville, forum des associations, foire, goûter solidaire.

ATD-Quart Monde (délégation du Val-d'Oise)

11, avenue Victor-Hugo - 95600 Eaubonne
Tél. : 01 34 44 00 00 - Fax : 01 34 44 00 04
E-mail : atdvaldo@atd-quartmonde.org
Antenne Bezons :

20, rue Villeneuve - 95870 Bezons

Contacts :

Abdallah Bendjaballah : 07 58 43 07 98

Marie-Thérèse Bordas : 01 39 47 18 23

E-mail : havea.bezons@atd-quartmonde.org

Permanence dans la salle des Sycomores tous les mardis, de 14h30 à 16h (hors vacances scolaires).



Objectif de l'association

Le projet HAVEA « Habiter et apprendre à vivre ensemble autrement », vise à entraîner et soutenir les citoyens et les partenaires de la ville de Bezons dans leur volonté de rejoindre la vie locale et d'associer tous les habitants, même les plus isolés à cause de la pauvreté.

Manifestations principales

Université populaire, bibliothèques de rue, célébration du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère.

Régie des quartiers

Présidente : Mme Loreille
9, rue Parmentier - 95870 Bezons
Contact : Sabrina Adeline - Tél. : 01 39 47 60 35
E-mail : regiebezons@orange.fr
Site Internet : <http://voie95.org/regie-des-quartiers-de-bezons>

Objectif de l'association

La régie des quartiers a une triple vocation : solidaire, sociale et économique. Elle vise à améliorer la vie quotidienne des habitants et à favoriser l'insertion socio-professionnelle des Bezonnais. Elle intervient dans le nettoyage des espaces privés ou publics, extérieurs (voirie, espaces verts) ou intérieurs (immeubles, appartements). Elle participe aussi à des activités supports de lien social (alphabétisation, mobicité...).

ASCIL (Agir, solidarité, culture, information et loisirs)

Présidente : Christiane Richard
Siège social : 6, cité des Lilas - 95870 Bezons
Contact : Christiane Richard
Tél. : 06 84 34 61 89

Objectif de l'association

Agir, solidarité, culture, informations et loisirs.

Manifestations principales

Organisation une fois par an d'un week-end artisanal, regroupant des associations, des artisans et commerçants qui proposent leurs productions du terroir et autres.

Association Bezonsolidaire

Président : Philippe Ngwette
Siège social : 1, place des Impressionnistes
95870 Bezons
Contact : Philippe Ngwette
Tél. : 06 68 85 56 68
Site Internet : www.bezonsolidaire.fr

Objectif de l'association

Liens intergénérationnels.

Manifestations principales

Conférences débats, mise en relation senior/étudiant, hébergement contre présence et menus services.

Rotary club Houilles-Bezons-Sartrouville

Présidente : Elisabeth Vendeville Rancinan
Siège social : Rôtisserie des Loges, carrefour des 6 chiens - 78100 Saint Germain-en-Laye.
Contact : Gérard Allo (relations publiques)
Tél. : 06 16 47 92 83
E-mail : mg.allo@wanadoo.fr
Site Internet : www.rotary-club.hbs.fr

Objectif de l'association

Le Rotary international a un but humanitaire : subventionner la santé, l'éducation, l'eau, la faim et récompenser des actions exceptionnelles. (vaccin contre la polio dans le monde, banque alimentaire, lutte contre les maladies du cerveau).

solidarité internationale

BASIC (Bezons actions de solidarité internationale et de coopération)

Présidente : Mireille Ourmières
Siège social : 11, avenue Charles - 95870 Bezons
Tél. : 06 66 52 01 77
E-mail : assoc_basic@yahoo.fr
Site Internet : <http://www.assobasic.com>

Objectif de l'association

Mener des actions s'inscrivant dans le développement durable et local et permettre à tout citoyen d'être acteur de la solidarité internationale. L'association Basic accueille toute personne désirant s'investir dans la solidarité, dans le respect de chacun. Il est dans l'éthique de Basic de permettre à chaque personne d'être acteur de la solidarité.

Manifestations principales

Loto, puces du Val, soirée de soutien au Nicaragua.

Kaibigan

Président : Françoise Le Chanu
Centre social Robert-Doisneau
24, rue Mozart - 95870 Bezons
Contact : Pierre-Claude Monnier
Tél. : 06 81 88 22 83
Le Chanu Françoise - Tél. : 06 87 05 18 53
E-mail : info@kaibigan.fr

Objectif de l'association

Aides et échanges en faveur des populations les plus défavorisées aux Philippines.

Manifestations principales

Loto, tombola, repas philippin, week-end artisanal.

Comité de Bezons pour la construction du « village de l'amitié » Van Canh Vietnam

Présidente : Monique Meriaux
1, cité Auguste-Delaune Apt.18 - 95870 Bezons
Contact : Monique Meriaux
Tél. : 06 21 20 11 99



Objectif de l'association

Initiée par le comité national, l'association a pour objet principal le renforcement des liens d'amitiés entre le peuple de France et le peuple du Vietnam, et d'apporter sa contribution à la construction du « Village de l'amitié ».

Manifestations principales

Participations diverses aux côtés de la ville (forum des sports et des associations, foire de Bezons, exposition, semaine de la solidarité internationale), loto et puces du Val.

ARMF (Association des ressortissants de Mandegane en France)

Président : M. Sane
12, rue Voltaire - 93000 Bobigny
Tél. : 01 30 76 19 15

Objectif de l'association

Développer des actions culturelles et de solidarité avec les habitants de ce village du Sénégal.

Associations

Bezons West Bani Zaïd (Association de solidarité avec la Palestine)

Président : Christian Leduey

Siège social : 26, rue Pierre-Altmeier

95870 Bezons

Contact : Christian Leduey

Tél. : 06 73 37 30 10

E-mail : bezons.westbanizaid@gmail.com

Site Internet : bezonswestbanizaid.com

Objectif de l'association

Manifestation en soutien au peuple palestinien et opération de solidarité avec la ville de West Bani Zaïd.

Manifestations principales

Foire de Bezons, banquet de solidarité (mars), manifestations diverses.

CCFD Terre - Solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le développement)

Paroisse Saint-Martin de Bezons

Siège social : 73, rue Édouard-Vaillant - 95870 Bezons

Contacts : Elisabeth et François Crissot

Tél. : 01 39 13 17 37

E-mail : crissoteft@orange.fr

Site Internet : www.ccf-d-terresolidaire.org

Objectif de l'association

Appuyer les programmes de développement dans les pays du Sud et de l'Est et sensibiliser l'opinion publique à la situation des pays pauvres. Plaider et lutter contre les injustices. Promouvoir la paix dans le monde.

Manifestations principales

Campagne de Carême, vente de Noël, campagnes d'information, pétitions, plaidoyers, participation à la foire de Bezons.



Anciens combattants

Comité d'entente des anciens combattants

Président : Serge Blondet

165, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons

Contact : Serge Blondet - Tél. : 06 03 46 29 13 / 01 73 63 24 98

Objectif de l'association

Ensemble des associations d'anciens combattants : FNDIRP, FNACA, ARAC. Commémorations de toutes les cérémonies d'anciens combattants et de victimes de guerre.

Manifestations principales

Commémorations de fin de conflit et autres cérémonies patriotiques : Journée de la déportation - Victoire sur le nazisme - Libération de Paris - Armistice de 14-18 - Hommage à Gabriel-Péri - Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

ARAC (Association républicaine des anciens combattants)

Président : Étienne Le Joseph

16, boulevard Gabriel-Péri - 95870 Bezons

Contact : Étienne Le Joseph

Tél. : 01 39 80 09 75 ou 06 81 43 06 47

E-mail : etienne.le-joseph@wanadoo.fr

Objectif de l'association

Défense des intérêts matériels et moraux des anciens combattants et victimes de guerre. Manifestations de souvenirs-mémoire, solidarité internationale.

Manifestations principales

Recueils-cérémonies : déportation, libération 1944, résistance, armistice 14-18.

FNACA

Président : Daniel Lemêlé
Siège social : 165, rue Maurice-Berteaux
95870 Bezons
Contact : Daniel Lemêlé - Tél. : 01 30 76 29 85

Objectif de l'association

Défense des droits des anciens combattants.
Aide aux adhérents pour les démarches vers les services de l'Onac.

Manifestations principales

Cérémonies patriotiques : commémoration du 19 mars (fin de la guerre d'Algérie), le 30 avril, le 8 mai, le 3 septembre, le 11 novembre, le 15 décembre, repas amical (en décembre) et un voyage touristique (en France, en mai).

santé-handicap-bien-être

Amicale pour le don du sang bénévole Argenteuil-Bezons

82, rue du Général Leclerc - 95100 Argenteuil
Contact : Mme Berthemy - Tél. : 01 39 47 48 51
E-mail : dondusang@dbmail.com, be@gmail.com

Objectif de l'association

Affichage dans la ville, accompagner l'E.F.S de Pontoise, aide à la collation. Surveillance après le don en cas de malaise. Renseignements concernant le don du sang.

Manifestations principales

Collecte de sang, forum des associations, foire de Bezons.

Ligue contre le cancer

Président : Michel Lemaitre
96, rue Maurice-Berteaux (centre municipal de santé) - 95870 Bezons
Tél. : 06 88 39 53 27 / 01 39 61 09 39
E-mail : Michel.Lemaitre95@gmail.fr

Objectif de l'association

Aide à la recherche, aide aux malades, information sur la maladie.

Manifestation principale

Foire de Bezons.



Section locale APAJH 95

Argenteuil, Bezons, Herblay

Association pour adultes et jeunes handicapés

Présidente : Arlette Genty-Liborel
Espace Nelson-Mandela
82, bld du Général Leclerc - 95100 Argenteuil
Contact : Arlette Genty - Liborel
Tél. : 06 88 85 63 05 / 01 34 10 81 85
E-mail : apajhargenteuil@hotmail.fr

Objectif de l'association

Attention, écoute, accompagnement des personnes en situation de handicap et leurs familles.

Manifestations principales

Après-midi festif, loto au bénéfice de ces personnes, journée du handicap, participation aux formations.

Fondation Arsep

Aide à la recherche sur la sclérose en plaques

Président : Jean Frédéric de Leusse
Siège social : 14, rue Jules-Vanzuppe
94200 Ivry-sur-Seine
Contact : Lionnel Houssaye, délégué régional
bénévole pour le Val-d'Oise
Tél. : 06 76 10 50 64 - E-mail : lhoussaye@gmail.com
Site Internet : www.arsep.org
<http://sepinfos95.wordpress.com>

Objectif de l'association

Informer sur la sclérose en plaques et les avancées de la recherche fondamentale. Récouter des fonds pour alimenter la recherche contre la sclérose en plaques.

Manifestations principales

Différents événements sportifs ou culturels ou en association avec les commerçants.

Associations

Vie libre - section Argenteuil-Bezons

Président : Alain Clémenceau

Espace Nelson-Mandela

82, bd du Général-Leclerc - 95100 Argenteuil

Contacts :

Jean-Louis Noble - Tél. : 06 50 14 01 54

E-mail : jlnobsurle95@gmail.com

Denis Lesaux - Tél. : 06 74 52 39 96

E-mail : denis.lesaux@sfr.fr

Alain Clémenceau - Tél. : 06 08 70 79 49

E-mail : alainclémenceau@aol.com

Objectif de l'association

Vie libre est un mouvement national de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et de sympathisants pour la guérison et la promotion des victimes de l'alcoolisme.

Manifestations principales

Forum des associations et foire de Bezons.

Permanences auprès des malades hospitalisés à Argenteuil et à la maison des usagers du centre hospitalier. Groupe de parole : le 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois, de 18 h à 19 h 30, au centre municipal de santé de Bezons. Suivi personnalisé.

Association des paralysés de France (APF) Délégation du Val-d'Oise

Contact : Alexandra Poltorak

Représentant départemental : Bernard Lacombe

Tél. : 01 30 10 60 60

Siège social : 4, rue George V - 95600 Eaubonne

E-mail : dd.95@apf.asso.fr

Site Internet : <http://dd95.blogs.apf.asso.fr>

Objectif de l'association

L'activité de la délégation APF du Val-d'Oise se répartit de manière à peu près égale en quatre grands pôles d'activité :

- La défense des droits, accueil, écoute, aide et orientation des personnes (permanences juridiques et permanences logement) ;
- La revendication sur les thématiques liées à l'accessibilité, à l'emploi, à la santé, au logement...
- La sensibilisation : organisation d'actions de sensibilisation à destination des établissements scolaires, des entreprises, des centres de formations ;



- Les loisirs : proposition et organisation d'activités de loisirs afin de rompre l'isolement dans lequel se trouve un grand nombre de personnes en situation de handicap.

Sophrologie et bien-être

Présidente : Nathalie Michel

Siège social : 1, impasse de la Croix de Pierre 95870 Bezons

Contact : Nathalie Michel Tél. : 06 66 25 04 13

E-mail : natalimichel@yahoo.fr

Site Internet : www.sophrologie-nafti.fr

Objectif de l'association

La sophrologie est une méthode qui permet :

- L'apprentissage de techniques pour améliorer le sommeil, évacuer les angoisses, le stress, la gestion du poids, développer la concentration, la mémoire, gérer les situations difficiles avec recul et de mieux appréhender l'avenir...
- L'apprentissage de techniques dont résulte l'équilibre du corps et de l'esprit ;
- D'améliorer la stabilité physique et émotionnelle ;
- D'intégrer son schéma corporel pour vivre l'instant présent.

Pour que la cohésion corps-esprit s'installe et perdure et que son écho rebondisse sur l'entourage personnel et professionnel.

Manifestations principales

Séances de sophrologie en groupe : relaxation dynamique ; ateliers avec séances et exposé sur un thème précis (sommeil, gestion du poids...) - ouvert à tous.



culture

Amicale des travailleurs sans frontières (ATSF)

Présidente : Fernanda Rodrigues
 14, rue de la Liberté - 95870 Bezons
 Contacts : Mme Rodrigues - Tél. : 06 68 97 38 27
 ou M. Da Costa - Tél. : 06 11 19 43 70
 E-mail : atsf@wanadoo.fr

Objectif de l'association

Rapprochement interculturel, développement de la culture traditionnelle portugaise.

Manifestations principales

Folklore, football, activités culturelles, enseignement de la langue portugaise, voyages culturels.

AOP - BHS

(Association des originaires du Portugal)

Président : Victor Bento
 14, rue de la Liberté - 95870 Bezons
 Contacts : Christophe Fernandes
 Tél. : 06 15 01 48 93 ou 09 80 78 15 98
 E-mail : aop-bhs@hotmail.fr
 Site Internet : aopbezons.skyrock.com

Objectif de l'association

Promouvoir tous les aspects de la culture portugaise. Permettre les liens d'amitié et de solidarité entre les ressortissants de la communauté.

Manifestations principales

L'AOP développe des activités de danses folkloriques, de danses modernes et de football.

Cultures croisées

Présidente : Meriem Achache
 Siège social : 29, rue du Bois-Prieur - 95870 Bezons
 Contact : Meriem Achache - Tél. : 06 15 40 66 56
 E-mail : culturescroiseesbezons@hotmail.com - mzebdi@hotmail.fr

Objectif de l'association

L'association vise à renforcer les liens culturels sur la ville de Bezons et à développer les échanges pour une meilleure connaissance des divers champs culturels.

Manifestation principale

Danse orientale.

Togo éducation culture

Président : Émile Djakpah
 Siège social : 3, rue du Docteur-Rouquès - 95870 Bezons
 Contact : Émile Djakpah - Tél. : 06 64 12 29 87
 E-mail : contact.tecfrance@gmail.com

Objectif de l'association

Soutien scolaire gratuit, en maths aux jeunes collégiens et lycéens de Bezons. Aide matérielle aux enfants scolarisés du Togo. Événements culturels.

Manifestations principales

AfricaBezons, fête de l'Humanité.

ACSSAG « Mi-Nou »

(Association culturelle sociale sportive Antillo-Guyannaise)

Président : José Pitkiaye
 Siège social : chez Monsieur Casimir Bonil
 7, rue Aimé-Césaire - 4^e étage - Appt. 242 - 95870 Bezons
 Contacts : José Pitkiaye - Tél. : 06 52 07 85 65
 E-mail : associationminou@gmail.com
 ou elanminou@gmail.com

Objectif de l'association

L'ACSSAG « Mi-Nou » souhaite se faire connaître par la pratique d'activités culturelles, sportives, et développer la culturelle antillaise. Organiser des voyages et des rencontres. Susciter des liens de solidarité entre ses membres et d'autres associations.

Manifestations principales

Soirées à thème, sorties pédagogiques, faire découvrir notre groupe « Mi-Zik-Nou » afin d'avoir l'opportunité de participer aux événements culturels de la ville.

Associations

Arc en ciel

Co-présidentes : Marie Ledru et Patricia Jaouen
Siège social : 17, rue de la Paix - 95870 Bezons
Contacts : Marie Ledru - Tél. : 06 66 24 23 61
ou Patricia Jaouen - Tél. : 07 83 67 60 72
E-mail : mledru95@gmail.com
E-mail : patriciajaouen@free.fr
Site Internet : <http://arcenciel.wix.com/arcenciel>

Objectif de l'association

Découverte et apprentissage de différentes techniques d'arts plastiques dans un cadre de loisirs avec les conseils d'un professeur. Matériel fourni.

Manifestations principales

Exposition annuelle à la médiathèque en mai.
1, 2, 3 Soleil, fête de quartier, Fête de la solidarité, forum des associations, foire de Bezons.

Les Triolets (orchestre d'accordéons)

Président : Gérard Comte
École de musique et de danse François-Doerflinger
26, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Contacts : Gérard Comte et Mme Vove
Tél. : 01 39 61 11 78 - E-mail : martinevove@orange.fr

Objectif de l'association

Association créée en 1956, par François Doerflinger, classée en catégorie « Honneur à la Confédération musicale de France ». Promouvoir l'accordéon, mieux faire connaître ses multiples possibilités par un répertoire très éclectique, musique classique, jazz, variétés et contemporaine.

Manifestations principales

Concert de la Sainte-Cécile en novembre. Concerts et animations diverses sur la ville avec l'école de musique et de danse de Bezons et le département (Fédération musicale du Val-d'Oise). Les répétitions ont lieu à la salle Louise-Michel, le vendredi à 20 h (rue Nicolas-Louet). Échange musical avec Szekszárd (Hongrie), 60^e anniversaire des Triolets en novembre 2016, en mémoire du directeur fondateur François-Doerflinger.

Photo Club Nicéphore

Présidente : Geneviève Leparoux
Siège social : 42 bis, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons



Courrier à adresser :

à Geneviève Leparoux 8-96 cité des Lilas - 95870 Bezons

Contact : Geneviève Leparoux - Tél. : 01 39 47 19 79

E-mail : genevieve-leparoux@orange.fr

Objectif de l'association

Partager une passion commune autour de la photographie, échanger pour progresser participer à des concours,...

Manifestations principales

Forum des associations, foire de Bezons.

Comité de jumelage

Président : Marcel Prigent
22, rue Jean-Foulonneau - 95870 Bezons
Contacts : Marcel Prigent, Christiane Leser
Tél. : 06 85 81 86 44
E-mail : comitejumelagebezons@wanadoo.fr
Page facebook : comité de jumelage de Bezons

Objectif de l'association

Mise en œuvre des activités d'échanges de la commune de Bezons avec les villes de Szekszárd (Hongrie) et Downpatrick (Irlande) et de toutes autres avec lesquelles la ville déciderait d'établir des relations de solidarité sous quelque forme que ce soit.

Manifestations principales

Échanges avec la Hongrie (Szekszárd) et l'Irlande (Downpatrick).

Sophie l'a dit

Présidente : Geneviève Bueno
Siège social : 12, rue André-Lemonnier - 95870 Bezons
Contact : Geneviève Bueno - Tél. : 06 13 14 94 80
E-mail : sophieladit@yahoo.fr
Site Internet : www.sophieladit.fr

Objectif de l'association

Partager et transmettre la culture, sous toutes ses formes.

Manifestations principales

Représentations théâtrales, concerts, récitals, poésie, conférences, animation d'ateliers, écriture, théâtre jeunesse.

L'Arbre de Jade (Qi Gong, taiji quan et méditation)

Présidente : Annie Bernier
Siège social : 6, rue Amboise-Paré - 95870 Bezons
Contact : Diane - Tél. : 06 13 40 54 55
E-mail : associationlarbrejade@gmail.com
Site Internet : www.energiabezons.over-blog.com

Objectif de l'association

Cours et pratique du qi gong avec méditation/relaxation et taiji Quan (style Yang). Cours de 19 h 30 à 21 h les lundis, mercredis et jeudis. Ateliers de Qi Gong, auto massages et lithothérapie.

Manifestation principale

Forum des sports et des associations.

Fédération nationale des Algériens de France

Président : Abdelkader Dine
Siège social : 9, rue Ambroise-Paré - 95870 Bezons
Tél. : 06 25 08 97 63
E-mail : contact.fnaf@gmail.com

Objectif de l'association

Promouvoir, défendre, représenter et coordonner les actions des associations franco-algériennes. Renforcer les relations de fraternité, de solidarité et d'amitié avec les autres organisations dans le monde. La lutte pour renforcer l'harmonie et l'esprit de solidarité et de fraternité entre la communauté algérienne et les autres communautés.

Promouvoir la coopération entre toutes les forces de libération contre le colonialisme, la discrimination raciale, l'injustice et toutes les formes d'oppression et d'exploitation.

Lutter contre le racisme et les discriminations de toute nature et contre toute incitation à la haine raciale et ce avec le concours des associations poursuivant les mêmes buts.

Manifestations principales

Créer des réseaux et des antennes de partenariat, d'entraide et de solidarité avec la société civile pour des actions humanitaires.

Développer les relations et les échanges culturels et économiques avec les autres communautés vivant en France, en Europe et en Algérie.



Loisirs

D20

Président : Thierry Duclaut
Siège social : 4, rue Prudence - 95870 Bezons
Contact : Thierry Duclaut
Tél. : 06 13 31 63 19
E-mail : hs6121@gmail.com
Site Internet : hs6121.wix.com/asso-d20

Objectif de l'association

Promouvoir les jeux de rôles et stratégies.

Tarot club de Bezons

Président : Mario D'Urbano
20, rue Karl-Marx - 95870 Bezons
Contact : Mario D'Urbano
Tél. : 06 98 93 48 96
E-mail : mario.durbano@neuf.fr

Objectif de l'association

Préparation aux compétitions régionales et nationales par l'organisation de tournois.

Cercle philatélique et cartophile de Bezons

Président : Tristan Laroche
Siège social : centre social Robert-Doisneau
24, rue Mozart - 95870 Bezons
Contact : Tristan Laroche
E-mail : tristan.laroche95@gmail.com

Objectif de l'association

Aider et renseigner les collectionneurs.

Manifestation principale

Forum des sports et des associations.



Les amis randonneurs

Présidente : Sylvette Vansteene
 7, rue Louise-Michel - 95870 Bezons
 Contact : Sylvette Vansteene - Tél. : 01 30 76 03 88
 E-mail : les-amis-randonneurs@orange.fr
 Site : <http://les.amis.randonneurs.free.fr>

Objectif de l'association

Promouvoir la randonnée pédestre ouverte à tous. Randonnées et séjours guidés par des animateurs diplômés. Découverte de la nature, de la faune et du patrimoine, randonnées dans toute la France.

Manifestations principales

Randonnées journalières, essentiellement en Île-de-France, le dimanche et le mardi, semaine randonnées montagne, semaine randonnées raquettes, week-end randonnées en étapes et randonnées en étoiles, rando-énigmes.

Week-End

Présidente : Martine Caminada
 Siège social : 5, rue Robert-Branchard - 95870 Bezons
 Contacts : Martine Caminada - Tél. : 01 39 61 03 32
 Jocelyne Chassaing - Tél. : 01 39 47 96 68
 E-mail : martine.caminada@sfr.fr
 ou chassaing.jocelyne@orange.fr

Objectif de l'association

Sports, loisirs et culture en famille.

Manifestations principales

L'association propose environ une sortie par mois sur le week-end. Balades nature et urbaine, visites culturelles accompagnées de conférenciers dans Paris et la région Île-de-France. L'association propose également un cours de yoga une fois par semaine animé par une professeure diplômée.

Au fil du temps

Présidente : Simone Comte
 8, rue Henri-Dappe - 95870 Bezons
 Contact : Simone Comte - Tél. : 01 39 61 11 78

Objectif de l'association

Réalisation de diverses broderies traditionnelles. Initiation à la broderie hongroise (point compté, broderie au ruban, Hardanger, point d'ombre, etc.).

Manifestations principales

Forum des associations, week-end artisanal, expositions diverses, échanges avec Szekszárd, ville jumelée hongroise.

Les cours sont donnés au comité de jumelage - 22, rue Jean-Foulonneau - 95870 Bezons
 Tous les 15 jours : mardi, de 19 h à 20 h 30 ; jeudi, de 14 h à 16 h.

Silver star dance club

Président : Daniel Quittot
 Siège social : 18, avenue de la Butte Blanche
 95870 Bezons
 Contact : Daniel Quittot - Tél. : 06 25 47 25 74
 E-mail : Silverstar95@sfr.fr
 Site Internet : www.ssdccountry.net

Objectif de l'association

Cours de danse, initiations et démonstrations de line dance.

Manifestations principales

Bal western, foire de Bezons, fête des quartiers...



Revival gospel singers (R.G.S)

Président : Kevin Ganhi

Siège social : 2, rue du Maine - 95870 Bezons

Contact :

Kevin Ganhi - Tél. : 06 27 04 75 61 - 06 69 43 75 31

E-mail : revivalgospels@gmail.com

Site Internet : www.revivalgospesingers.com

Objectifs de l'association

- Pratique du chant choral gospel au travers de répétitions ludiques hebdomadaires : travail d'un répertoire, de la justesse, technique vocale ;

- Création, la production audio visuelles (cd, livres, vidéos, clips, films ...) et la diffusion sous différents supports ;

- Organisation de séminaires ou conférences sur la pratique du chant et du gospel en particulier ;

- Rencontres entre associations ayant un but similaire, en France ou à l'étranger en vue d'échanges, de jumelage et de découverte ;

- Appui aux œuvres sociales et humanitaires ;

- Organisation de concerts publics et festival par ses soins ou avec sa collaboration.

Manifestations principales

Participation à différents concerts publics et privés à la demande.

Aiguilles en folie

Présidente : Liliane Rispal

Siège social : 12, rue Pierre-Curie - 95870 Bezons

Contacts : Liliane Rispal, Céline Rispal, Dominique Valette, Sylvie Falézan, Françoise Georgelin

Tél. : 06 52 28 93 40 - 01 34 10 69 48

E-mail : liliane.rispal@free.fr

Objectif de l'association

Activités d'apprentissage du tricot, de la couture pour tout public. Partage de moments conviviaux. Échange de connaissances entre anciens et jeunes pour tisser des liens dans la cité.

Manifestations principales

Apprentissage du tricot aux enfants de grande section de la maternelle Victor-Hugo (1 h/semaine).

Club de pétanque du Chêne-Val

Président : Henrique Pires

Siège social : 8, cité des Sycomores

95870 Bezons

Tél. : 06 77 58 17 41

E-mail : henrique.nath.stan@gmail.com

Objectif de l'association

Améliorer, organiser et encadrer l'activité pétanque du parc Sacco-et-Vanzetti, organiser des concours pour les joueurs habituels puis les élargir aux joueurs extérieurs et proposer des temps d'initiation à la pétanque.



citoyenneté démocratie

Ligue des droits de l'homme

Président : Abdelkader Sayah
LDH section Argenteuil/Bezons :
6, rue Maréchal-Foch - 95870 Bezons
Contact : Olivier Cloots (secrétaire)
Tél. : 06 71 65 54 38

Site Internet :

www.facebook.com/LDH-ArgenteuilBezons

Objectif de l'association

Organisation civique, la LDH intervient dans les domaines de la citoyenneté et des droits de l'Homme, collectifs et individuels.

Manifestations principales

Débats, expositions, actions auprès des scolaires.

Associations de locataires, lien social

Amicale des locataires de la résidence Arthur-Rimbaud

Président : Malika Kafi
Résidence Arthur-Rimbaud - 1, rue Hoche -
95870 Bezons
Contact : Malika Kafi - Tél. : 06 03 90 67 01
E-mail : malika0004@hotmail.fr

Objectif de l'association

Défense des intérêts et droits des locataires.

Manifestations principales

Animation entre les locataires sur la résidence, fête de Noël, fête des voisins, activités animations le mercredi pour les enfants.

Amicale des locataires CNL Sycomores

Présidente : Sarah Betsch
17, rue Denis-Papin - 95870 Bezons
Contact : Fédération CNL 95 Argenteuil
Tél. : 01 76 29 82 10

Objectif de l'association

Défense des locataires. Animations avec les locataires. Soutien, conseil, orientation, contrôle des charges, formation CNL. Suivi des travaux d'entretien des sites, des projets (participation aux réunions du bailleur et de la fédération).

Manifestations principales

Fête des voisins, Pâques, Noël, jeux dans les locaux LCR.

Amicale des locataires du Grand-Cerf

Bt G2 résidence du Grand-Cerf - 95870 Bezons
Contact : Mme Navaud - Tél. : 01 39 47 00 07
E-mail : navaud.danielle@orange.fr

Objectif de l'association

La défense des locataires du Grand-Cerf auprès du bailleur. L'entretien des immeubles et la réhabilitation de la résidence.

Manifestation principale

Réunions des locataires et informations concernant les logements.

Amicale des locataires de la cité des Chênes

E-mail : amicale.des.chenes@laposte.net

Objectif de l'association

Défense des droits des locataires. Amélioration de la qualité de vie de la résidence.

Manifestation principale

Animations de Noël.

Amicale des locataires de la cité des Lilas (affiliée CNL)

Présidente : Christiane Richard
6, cité des Lilas - apt 68 - 95870 Bezons
Contact : Christiane Richard - Tél. : 06 84 43 61 89
E-mail : christiane.richard284@orange.fr



Objectif de l'association

Défense des locataires.

Manifestations principales

Fête des voisins, participation pour Noël, Pâques, Halloween (enfants).

Conviviale

Présidente : Mme Lbssir

Siège social : 51, rue Parmentier - Appt. 115 - 95870 Bezons

Contact : Mme Lbssir

Tél. : 06 78 49 64 23

E-mail : associationconviviale@gmail.com

Objectif de l'association

Créer du lien social entre les quartiers de Bezons avec les activités.

Aides aux devoirs, l'apprentissage du français pour les non-francophones et les langues étrangères.

Manifestations principales

Activités pour les enfants, atelier couture, cuisine pour les mamans.

Convivial quartier

Présidente : Ouria Belkelfa

Siège social : 27 bis, rue de La Berthie (centre social La Berthie)

Tél. : 06 24 57 68 89

E-mail : convivialquartier@gmail.com

Objectif de l'association

Rapprochement des familles.

Manifestations principales

Chasse aux œufs de printemps, sorties, soirées familiales, après-midi récréatifs enfants, parents.

Amicale CNL des locataires de la résidence Auguste-Delaune

Présidente : Barbara Zezuka-Catto

Siège social : Chez Barbara Zezuka-Catto

1, cité Auguste-Delaune Appt. 14 - 95870 Bezons

Tél. : 06 26 19 53 69

E-mail : cattobarbara@yahoo.fr

Objectif de l'association

Amicale des locataires affiliée à la Confédération nationale du logement, pour la défense des locataires dans son cadre de vie quotidien et pour tisser du lien social entre locataires. Relais reconnu pour les relations entre le bailleur et les locataires.

Manifestations principales

Noël, Pâques, fêtes des voisins, atelier « jardinage ».

Vivre ensemble à Joliot-Curie

Présidente : Marie Maurer

chez Mme Nathalie Contant

13, résidence Joliot-Curie - 95870 Bezons

Contact : Nathalie Contant - Tél. : 01 73 65 04 29

E-mail : natdauphine@hotmail.com



Objectif de l'association

Défendre et représenter les locataires auprès du bailleur et activités diverses dans la résidence.

Manifestations principales

Réunion de locataires, fête de Noël avec décoration des sapins avec les enfants et organisation de la fêtes des voisins.

Le Renouveau aux Brigadières

Président : Ahmed Bordji
 Centre social Robert-Doisneau
 24, rue Mozart - 95870 Bezons
 Contact : Ahmed Bordji - Tél. : 06 33 19 07 07
 E-mail : lerenouveauxbrigadieres@gmail.com

Objectif de l'association

Défense des intérêts collectifs des locataires de la résidence des Brigadières auprès du bailleur. Organisation de moments d'échanges conviviaux.

Manifestations principales

Galette, fête de Noël, fête des voisins, Halloween, sorties de fin d'année.

CNL Amicale Quai Voltaire

Président : Béatrice Gillet
 Siège social : 2, rue de Pontoise - 95870 Bezons
 Contacts : Mme Dubourg, Mme Schmitz
 E-mail : amicalequaioltaire95@gmail.com

Objectif de l'association

Gérer les intérêts des locataires, faire vivre la résidence.

Manifestation principale

Fête des voisins.

Collectif Delaune-CLCV

Présidente : Annette Valin
 Siège social : Appt 37, 3 résidence Auguste-Delaune - 95870 Bezons
 Contact : Annette Valin - Tél. : 01 39 47 14 18
 E-mail : collectifdelaune@gmail.com

Objectif de l'association

Assurer la défense des droits des locataires. Maintenir le lien social avec les locataires. Être leur porte-parole auprès du bailleur. Créer et maintenir le lien social entre les locataires. Améliorer leur cadre de vie, contribuer à l'embellissement de la résidence.

Manifestations principales

Assemblées générales, fête des voisins, décorations de Noël, fête de Noël, galette des rois.

Amicale des locataires de la cité Roger-Masson (CNL)

Présidente : Shaba Lbssir
 Siège social : 51, rue Parmentier - Appt. 115
 95870 Bezons

Contact : Shaba Lbssir - Tél. : 06 78 49 64 23

E-mail : amicalerogermasson95@gmail.com

Objectif de l'association

La défense des locataires sur les problèmes de l'habitat et de l'urbanisme. Création d'œuvres sociales, terrains de jeux, fêtes, activités culturelles, artistiques, sportives, d'éducation populaire.

Manifestations principales

Défense des locataires, fête de Pâques, fête des voisins, petits jardiniers, fête d'Halloween, fête de Noël, galette des rois.

Amicale des locataires de la cité de la Paix (CNL)

Président : Mohand Ghilas

Siège social : Cité de la Paix - 20, rue de la Bienfaisance - 95870 Bezons

Contact : Mohand Ghilas - Tél. : 06 58 00 24 35

E-mail : promethee2@sfr.fr

Objectif de l'association

L'association a pour but d'étudier tout ce qui concerne les intérêts moraux et matériels des locataires, de les représenter auprès du bailleur ou de tout autre organisme responsable de la qualité de la vie sociale et de l'environnement des locataires, de proposer ou d'organiser toutes actions ou animations visant à améliorer ou à développer la vie sociale dans la cité. Elle représente les résidents auprès de toutes les instances concernées par la vie de la cité.

Manifestations principales

Diverses actions de convivialité, de lien social et de solidarité sur la cité, fête des voisins, fête de Noël...

Amicale CNL Rosenberg

Président : Jamel Malki

Siège social : 15, rue Julius-et-Ethel-Rosenberg - 95870 Bezons

Contacts : Mme Louifi (secrétaire)

Tél. : 06 69 26 80 63

Mr Malki - Tél. : 06 99 13 80 38

E-mail : amicale.bezons@gmail.com

Objectif de l'association

Défense des droits des locataires. Amélioration de la qualité de vie de la résidence. Lien social entre locataires.

Manifestations principales

Fête des voisins, Noël, Pâques, fête de la musique, expositions de dessins et d'objets artistiques réalisés par des jeunes Bezonnais.

environnement

Bezons Environnement

Présidente : Emmanuelle Wicquart

Siège social : 26, rue Edgar-Quinet - 95870 Bezons

Contact : Emmanuelle Wicquart

E-mail : Bezons_environnement@yahoo.fr

Site Internet :

<https://bezonsenvironnementblog.wordpress.com>

Objectif de l'association

Promouvoir toutes actions et démarches susceptibles d'assurer la protection de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable sur la commune de Bezons.

MDB : Mieux se déplacer à bicyclette

(antenne Bezons-Argenteuil)

Président : Alexis Frémeaux

Siège social : 37, boulevard Bourdon - 75004 Paris

Responsable antenne locale : Catherine Christin

Antenne Bezons - Argenteuil : 154, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons

Contact : Catherine Christin - Tél. : 06 12 12 97 09

E-mail : bezons.argenteuil@mdb-idf.org

Site Internet : www.mdb-idf.org

www.facebook.com/MDBArgenteuil@Bezons/

Objectif de l'association

Association militant pour la promotion du vélo comme moyen de transport quotidien. MDB, qui regroupe 1200 cyclistes en Île-de-France, agit pour que le vélo soit davantage pris en compte dans l'aménagement urbain.

Manifestations principales

L'antenne locale gère une vélo-école pour les adultes (débutants, intermédiaires). Stands, opération de sensibilisation à la sécurité.

Des balades sont prévues tout au long de l'année :

Associations

- à Argenteuil le samedi ; 2 sessions/an (printemps/automne),
- « La Convergence » en direction de Paris le 1^{er} dimanche de juin,
- « Francilienne » le dernier dimanche de juin.

Le panier des saveurs - AMAP de Bezons

Président : Pierre Couloumy

Siège social : 34, rue Daniel-Baron - 95870 Bezons

Contact : Pierre Couloumy - Tél. : 01 34 34 08 01

Site Internet : AMAP de Bezons - le Panier des saveurs

Objectif de l'association

Soutien à l'agriculture paysanne dans le cadre des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP).

Manifestations principales

Foire de Bezons, marché des producteurs.

Artichauts et brocolis (AMAP)

Président : Pascal Nicoulau

Siège social : 60, rue des Barentins - 95870 - Bezons

Contact : Pascal Nicoulau - Tél. : 06 27 46 54 74

E-mail : amap.bezons@gmail.com

Site Internet : <http://artichautsetbrocolis.blogspot.fr>

Objectif de l'association

Association pour le maintien d'une agriculture

paysanne. Résolument basées sur une conception de partage, les AMAP visent à une transformation sociale et écologique de l'agriculture et de notre rapport à l'alimentation en générant de nouvelles solidarités. Elles sont des alternatives concrètes qui émergent de la société civile.

Manifestations principales

Tous les jeudis soir, réception et répartition de produits fermiers.



écoles

Association autonome de parents d'élèves

(AAPE/UNAape de Bezons) - École Karl-Marx

Contact : Pascal Beyria - Tél. : 06 60 11 99 31

E-mail : aapebezons@gmail.com

Site : <http://unaape-bezons.asso-web.com>

Objectif de l'association

Regrouper les parents d'élèves ayant la volonté de rester indépendants et autonomes politiquement, syndicalement et religieusement pour les enfants.

Coordination FCPE Bezons

Président : Ahmed Bordji

Tél. : 06 33 19 07 07

E-mail : coordinationfcpe.bezons@gmail.com

Objectif de l'association

Venir en aide aux parents et aux enfants dans leur scolarité et au sein de l'école. Veiller à une meilleure sécurité aux abords de nos groupes scolaires, s'occuper des problèmes qui peuvent surgir sur nos groupes, écoles, collèges, lycées.

Manifestations principales

Foire de Bezons, participation aux conseils d'école, organisation d'événements dans les groupes scolaires

Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP)

Présidente : Isabelle Davalos

24, rue Marie-Garreau - 95870 Bezons

Contact : Isabelle Davalos - Tél. : 06 10 58 25 33

E-mail : peepbezons@peepbezons.org

Site Internet : www.bezons.peep.asso.fr

Facebook groupe : PEEP BEZONS

Objectif de l'association

Au sein des écoles, la PEEP écoute, représente, accompagne et informe les parents d'élèves et ce toujours dans une volonté d'améliorer le quotidien des enfants.

En dehors des écoles, la PEEP œuvre pour la sécurisation des abords des écoles et organise des événements conviviaux en famille.

Manifestations principales

Sur les écoles : participation aux conseils d'école (3 par an), aux réunions de travaux, aux fêtes d'école.

Sur la ville : participation récurrente à la foire de Bezons, la brocante des enfants, les après-midi jeux de société.



syndicats

Union locale CGT Bezons

Secrétaire général : Sébastien Velasco
6, rue Parmentier - Résidence Christophe-Colomb
95870 Bezons

Contact : Sébastien Velasco

Tél. : 09 62 18 32 01

E-mail : ulcgt.bezons@orange.fr

Site Internet : cgtbezons.over-blog.com

Objectif de l'association

L'union locale impulse et coordonne l'activité de la CGT dans son secteur. Elle est le lieu privilégié où les syndicats et sections syndicales des petites, moyennes et grandes entreprises des secteurs privés, publics et nationalisés, peuvent définir et préciser leurs objectifs communs, épauler mutuellement leurs actions, donner toute leur efficacité aux luttes professionnelles et d'ensemble.

Manifestations principales

Permanences, formation, journée solidarité et amitié internationale.

Union syndicale locale des retraités CGT de Bezons

Président : François Gurrera

6, rue Parmentier - Résidence Christophe-Colomb
95870 Bezons

Contacts : MM. Gurrera - Randria - Blondet -

Arremes - Betsch - Tél. : 09 62 18 32 01

E-mail : usl.retraites.cgt-bezons@orange.fr

Site Internet : cgtbezons.over-blog.com

Objectif de l'association

Étude et défense des intérêts économiques, matériels et moraux, collectifs et individuels des travailleurs salariés, en situation d'inactivité professionnelle, retraités de droits ou dérivés, préretraités, chômeurs âgés.

Manifestations principales

Activités syndicales locales de défense des droits des retraités, sorties amicales récréatives et culturelles, banquet annuel...



Union Locale CFDT

14, rue de la Liberté - 95870 Bezons

Tél. : 01 30 76 11 29

Permanence juridique : mardi de 17 h à 19 h.

En cas d'urgence appeler le 01 30 32 61 57.



commerce

Association des commerçants de Bezons (ADCB)

Président : Tony Ramos
85, rue Édouard-Vaillant - 95870 Bezons
Contact : Tony Ramos - Tél. : 06 73 50 16 32
E-mail : tonyramos@wanadoo.fr

Objectif de l'association

Promouvoir le commerce de Bezons.

Manifestations principales

Fêtes des mères et des pères, Saint-Valentin, Pâques, Noël.

UFC Que choisir - Argenteuil et environs

Président : Gérard Parayre
Espace Nelson-Mandela - 82, boulevard du Général-Leclerc - 95100 Argenteuil
Contact : Gérard Parayre
Tél. : 01 39 80 78 15
E-mail : ufcargenteuil@wanadoo.fr

Objectif de l'association

Défense des droits des consommateurs.

Manifestations principales

Permanences et accueil sur rendez-vous.

formation- insertion

IFECAP

Président : Pascal Yebka
22, boulevard Gabriel-Péri - 95870 Bezons
Contact : Anne-Marie Paille (directrice)
Tél. : 01 30 76 33 26
E-mail : accueil@ifecap.com

Objectif de l'association

Centre de formation spécialisé en sécurité privée. Centre d'insertion des demandeurs d'emploi jeunes et adultes.

FACE-EDM boucles et rives de Seine

Président : Serge Hermann
Siège social : 1, rue Jean-Carasso, domaine de Bezons sur Seine - 95870 Bezons
Contact : Patrick Page
Tél. : 01 39 96 08 90
E-mail : ppage@edm-asso.net
Site Internet : www.edm-asso.net

Objectif de l'association

Professionnels spécialistes de l'emploi auprès des entreprises et des collectivités, membre du réseau FACE (Fondation agir contre l'exclusion).

Manifestations principales

Suivi des bénéficiaires du RSA. Accompagnement renforcé des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.

Index



Action sociale	62	École de musique		Naissance	24
Agenda 21	33	et de danse	71	Numéros utiles	6
Aide aux victimes	27	Écrivain public	39, 44	Objets encombrants	37
ALSH	52	EDF	6	Ordures ménagères	36
Amicales de locataires	108	Église	44	Papiers officiels	22
Anciens combattants	100	Élections	25	Passeport	23
Arts plastiques	71, 104	Élus	16, 17, 18, 19	Petite enfance	46
ANRU Bords-de-Seine	31	Emploi	30	Pharmacies	60
Assistantes maternelles	47	Enfance	52	Piscine	75, 76, 78
Associations culturelles	103	Espace jeunes	53	PMI	47, 57
Associations de loisirs	105	État civil	24	Pôle emploi	30
Associations d'entraide		GDF	6	Police	6, 27, 39
et de défense	101	Générale des Eaux	6	Police municipale	6, 27, 39
Associations sportives	82	Gymnases		Pompiers	6, 27, 39
Caisse d'allocations familiales		et salles de sport	80, 81	Poste	27
(CAF)	61, 63	Multi-accueil	46	Préfecture	26
Caisse des écoles	50	Handicap	62	Quartiers	18, 42
Carte nationale d'identité	23	Hôpital	56	Quotient familial	50
Centre municipal de santé	56	Impôts	27	Résidence autonomie	
Centres sociaux	41	Infirmiers	59	personnes âgées	66
Cinéma : Écrans Eluard	72	Insertion	62	Restaurant	
Cimetières	25	Internet	41	personnes âgées	66
Cliniques	56	Parcs et squares	32	Restaurants scolaires	50
Collecte sélective	36	Jeunesse	53	Retraite	67
Collèges	49	Journaux municipaux	40	Retraités (service aux)	65
Commissariat	6, 27, 39	Jumelage	104	Salles de quartier	43
Communauté d'agglomération		Laboratoires	56, 58	Santé	56
St-Germain - Boucles de Seine	20	Logement	32, 65	Scolaire	48
Communication	40	Loisirs	74	Sécurité sociale (CPAM)	61, 63
Conseil municipal	16	Lycées	49	Solidarité	63, 97
Crèches	46	Maire	16	Solidarité internationale	64
Culture	70	Mairie	21	Sports	74
Décès	24	Maison de la citoyenneté	38	Syndicats	114
Déchetterie	36	Maison des sports	77	Théâtre Paul-Eluard	72
Démocratie participative	20	Marché	37	Transports	38
Dentistes	59	Mariage	24	Tribunal	27
Députée	19	Médecins	56, 58	Urbanisme	31
Écoles	48	Médiathèque	70	Urgences	6



à

l'image de la commune, le guide pratique vit et évolue. Afin de nous aider à le compléter et à l'améliorer, nous vous remercions de bien vouloir remplir ce coupon si vous constatez une erreur, une omission ou encore une mention périmée...

N'hésitez pas également à nous faire connaître votre avis sur ce guide pratique de Bezons.

Retournez ce coupon à l'adresse suivante :

Mairie de Bezons - Direction de la communication
6, avenue Gabriel-Péri - CS 30 122 - 95875 Bezons cedex

... ou faites-nous part de vos suggestions :

- par téléphone au 01 79 87 63 45
- par e-mail : communication@mairie-bezons.fr

guide pratique de bezons, édition 2019-2020

Expéditeur :

Téléphone :

J'ai constaté :

- | | | |
|--|------------|------------------|
| <input type="checkbox"/> une erreur | page | concernant |
| <input type="checkbox"/> une mention périmée | page | concernant |
| <input type="checkbox"/> une omission | page | concernant |

La correction à apporter est la suivante :

.....
.....

Remarques et suggestions :

.....
.....
.....



Faites disparaître
les **dépôts sauvages**
en un clic !



Plus d'infos sur **ville-bezons.fr**

TOUTES LES ACTUS DE LA VILLE
dans votre poche !

@villedebezons



la ville pour tous



bezons